

**REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA**

**ORSTOM**

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**B.P. 182 OUAGADOUGOU**

**ORDU SAHEL**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE**

**LES SOCIETES AGRO - PASTORALES  
DE LA REGION DE LA MARE D'OURSI**

---

**M. LANGLOIS**  
Economie

**AVRIL 1983**

LES SOCIETES AGRO-PASTORALES  
DE LA REGION DE LA MARE D'OURSI

Etude socio-économique

---

Amadou DICKO  
Tyrat ag SIDI MOHAMED  
enquêteurs

Michel LANGLOIS  
Centre ORSTOM  
de Ouagadougou

### Note sur la présentation typographique

- les noms vernaculaires, toponymes, noms de catégories sociales ou ethniques, termes botaniques (etc...) sont soulignés en tiretés, avec entre parenthèses, s'il y a risque de confusion, l'indication abrégée de la langue correspondante :
  - (f) pour fulfulde (peul)
  - (t) pour tamachek (touareg)
  - (s) pour songhay
  
- transcription phonétique  
Les mots sont transcrits en caractères latins suivant les prescriptions de la Convention du Congrès linguistique de Bamako (UNESCO 1966).
  
- toutes les notes, chiffrées entre parenthèses, sont renvoyées à la fin du texte.
  
- les références bibliographiques comportent, s'il y a lieu, une lettre minuscule d'identification de l'ouvrage ou de l'article cité en supplément du nom d'auteur.

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA  
CARTE DE SITUATION  
ZONE D'ETUDE MARE D'OURSIS

15°

13°

11°



ZONE D'ETUDE

Beli



Gourou

DORI

Goudéba

Niger

OULDALAN

NIGER

Faga

M A L I

Sourou

Youn Hou

Volta

Noire

OUAGADOUGOU

Volta  
Blanche

Sirba

Dougoula Moundi

Kompienga

Doudodo

Pendjari

Volta  
Noire

BOBO-DIOULASSO

Kou

Bougouriba

Volta  
Rouge

Sissili

YAKALA

BAGRE

Neuthgo

BENIN

Leraba  
Oni's  
Leraba

Occale

Comoe

Poni

GHANA

TOGO

COTE D'IVOIRE

16°

14°

12°

10°

## SOMMAIRE

	pages
Avant-propos	
Le projet Mare d'Oursi	
Localisation des études du projet	
Le programme et son contexte scientifique	
I. Environnement et contraintes	
A. La contrainte climatique	1
B. L'éventail pédo-botanique et son intérêt	2
C. Les Ressources en eaux de surface et souterraines	3
D. Exploitation et évolution des ressources agro-pastorales	4
II. Les groupes humains et la perception du milieu	
A. Rappel historique : l'occupation progressive de l'Oudalan	7
B. La population et sa répartition socio-ethnique	8
C. La perception de l'environnement écologique et social	11
III. Méthodologie générale de l'étude	
A. La population retenue par l'enquête	20
B. L'enquête et ses modalités pratiques	23
C. Les relations entre la recherche et les populations	27
Les actions d'intervention et de développement	30
IV. Organisation résidentielle et Mobilité	
A. L'individu et sa parenté	32
B. Les Groupes résidentiels	34
C. L'Habitat et l'individu	42
D. La Mobilité saisonnière	46
V. Unités Economiques et Force de travail	
A. Les Groupes et unités économiques pertinentes	51
B. Les statuts socio-individuels au sein de la cuisine	57
C. Force de travail et activités	59
VI. Equilibres vivriers et budgets	
A. Besoins alimentaires	65
B. Production, achats et couverture des besoins vivriers	67
C. Estimation directe des rations journalières	69
D. Structures et équilibres budgétaires	70
VII. Fonctions sociales et économiques du bétail	
A. Hypothèses et rappels théoriques	78
B. Méthodologie et approche du milieu d'enquête	79
C. Transmission et modes d'appropriation du bétail	81
D. Troupeau et unités de gestion pastorale	87
Conclusion - Orientations	
Notes	
Bibliographie	
Annexes	

## Le Projet mare d'Oursi

La Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique en réaction aux événements de 1972-73 et par l'intermédiaire d'un organe ad-hoc (le Comité Lutte contre l'Aridité en milieu Tropical), a pris l'initiative d'un vaste programme de recherches à court et moyen terme (10 à 15 années) sur les régions dites "sahéliennes", Afrique Noire francophone en particulier (Mali, Niger, Haute-Volta).

La volonté de construire un schéma de connaissances à la fois globales et approfondies sur cette frange sub-tropicale s'est concrétisée par la mise en oeuvre quasi-simultanée de trois projets de recherche pluri-disciplinaires régionaux, avec en perspective un ensemble cohérent de propositions concrètes d'actions et d'aménagements possibles extensibles à la bande sahélienne dans son intégralité.

*"Pour faire face à ces situations dramatiques (catastrophes des années 70-74) les gouvernements et leurs services techniques doivent planifier le développement des régions sahéliennes...". "Consciente de l'importance de ce difficile problème de développement, la DGRST a décidé de fournir des moyens pour une étude de la lutte contre l'aridité dans les régions sahéliennes de la Haute-Volta".*

*"La mise en valeur rationnelle du Sahel (sic) doit tenir compte des réalités naturelles et des contingences socio-économiques".*

*"Le but des opérations n'est pas d'établir une monographie du milieu mais de rassembler puis d'organiser les connaissances acquises pour fournir aux responsables politiques, aux planificateurs et aux services techniques, les données de base leur permettant de prendre valablement leurs décisions en fonction des options politiques de développement". (DGRST, 1976, p. 1 § 2).*

L'ORSTOM, maître d'oeuvre du projet en Haute-Volta (1), a été le principal pourvoyeur d'équipes scientifiques de chaque discipline concernée ; mais l'accent a été mis principalement sur les sciences de la Terre au détriment de celles de l'Homme : deux chercheurs seulement ont été affectés à temps complet (agronome et économiste) à ce qui, au départ, se réduisait à des enquêtes limitées de caractère écologique (pastorales et agro-pastorales) et aux finalités "développementales" :

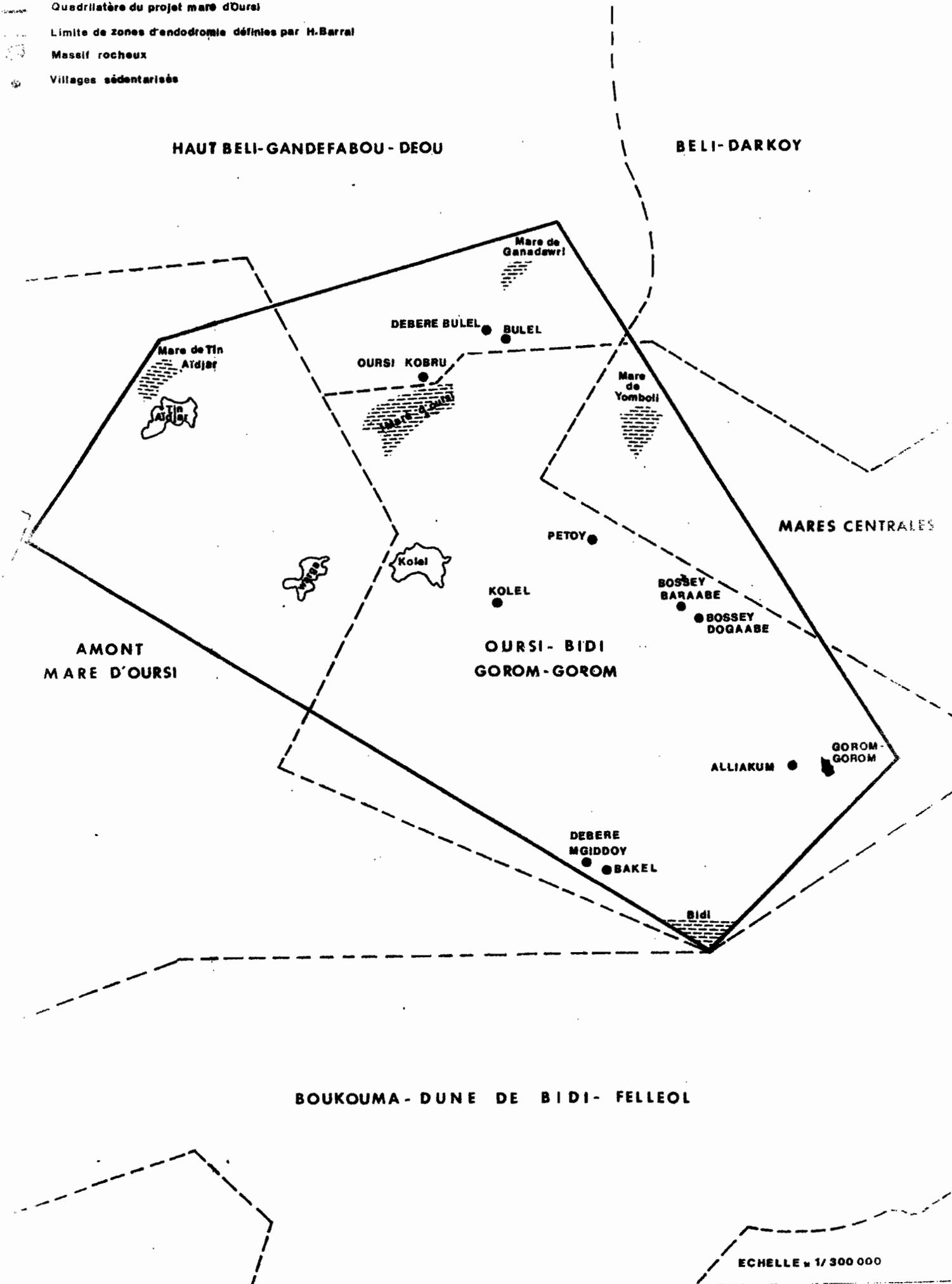
- *"réaction des éleveurs à l'innovation. Initiatives spontanées et encadrées de développement. Obstacles.*

- *impact des cultures nouvelles, irriguées, commercialisées, sur l'économie régionale". (op. cit. p. 9).*

L'isolement relatif de la recherche socio-économique parallèlement à l'absence des autres disciplines (histoire, archéologie, sociologie, ethnologie, anthropologie et géographie) est la conséquence implicite du jugement selon lequel l'étude du milieu humain avait déjà été réalisée : dans le Gourma, assimilé de facto au Sahel voltaïque (Gallais, 1975) et dans la sous-préfecture de Gorom-Gorom (Barral, a, b, c). Cette dernière recherche, à caractère géographique, publiée fin 77 mais disponible seulement deux années après le démarrage du P.M.O., dans ses développements les plus notables, ne concernait que l'Oudalan septentrional c'est à dire une sphère de grand nomadisme peul et touareg, où d'autres groupes -sédentarisés- ne vivent pas.

# PROJET DGRST ET ZONES D'ENDODROMIE

- Quadrilatère du projet mare d'Oursi
- - - - - Limite de zones d'endodromie définies par H. Barral
- ▨ Massif rocheux
- Villages sédentarisés



ECHELLE 1/300 000

## I. ENVIRONNEMENT ET CONTRAINTES

### A. La contrainte climatique

La région de la Mare d'Oursi fait partie intégrante de la zone sud-sahélienne : une pluviosité concentrée sur quatre mois avec des précipitations à caractère orageux très dispersées dans le temps et dans l'espace d'une part, une évaporation élevée, généralisée, accusant un maximum au coeur de la saison chaude sèche d'autre part.

La pluviométrie comprise entre les isohyètes 400 mm (Markoye) et 500 mm (Gorom-Gorom), est contrebalancée par une importante évapotranspiration potentielle : environ le double en moyenne, en hivernage, du total des précipitations pour ces trois dernières années (Hydrologie, 1979).

Aux deux facteurs climatiques précédents s'ajoute le contexte maintenant décennal du cycle de sécheresse comme on peut le constater sur l'exemple de Gorom-Gorom :

#### 1. Pluviométrie à Gorom-Gorom

Année	Pluviométrie (mm)	Jours de pluie
61-69	694	33
70	325	30
71	200	34
72	348	26
73	366	31
74-77	381	-
78	324	35
79	428	43

(C.I.D.R., 1980, p. 2)

Mais pour des modes de subsistance centrés sur l'agriculture et sur l'élevage, c'est l'extrême variabilité temporelle et spatiale des pluies qui est déterminante, dans la région de la mare d'Oursi comme dans les autres régions sahéliennes. Les moyennes annuelles et même mensuelles sont très peu significatives des contraintes qui agissent sur la croissance du matériel végétal naturel (pâturages) ou cultivé.

C'est la pluviosité décadaire, ou mieux, hebdomadaire, qui permet de juger de la qualité de l'hivernage dans son ensemble ainsi que A. Le Masson l'a relevé aux environs de la sous-préfecture de l'Oudalan:

*"Le village de Saouga, proche de Gorom-Gorom (...) a reçu 452 mm en 1977, ce qui laissait supposer une année agricole favorable mais qui en fait s'avère catastrophique quand on sait que 200 mm sont tombés en une semaine, et de façon plus ravageuse que bénéfique" (op. cit. p. 3).*

La variabilité spatiale (écarts qui peuvent aller du simple au double entre deux terroirs par exemple) (6) revêt un caractère constamment critique pour les productions agricoles villageoises dans le contexte déficitaire actuel mais nettement moins accusé en ce qui concerne la consommation "erratique" (sélectionnée par l'animal) de pâturages herbacés et arborés par le bétail.

En ne prenant en compte que le facteur Probabilité-Risque pluviométrique (7), le paysan cherche à diversifier ses sources de subsistance (ce point sera développé dans les chapitres suivants) selon la probabilité de réussite inhérente à chacune d'elles, et à leur degré de dépendance climatique.

Très rapidement cela veut dire : développement (récent) des cultures de bas-fonds et d'une céréale nouvelle, le sorgho ; maintien ou extension de troupeaux de bovins, de petits ruminants etc... ; accroissement des échanges commerciaux ; appel à des sources de revenus extérieurs (travail migratoire...) ; accentuation de la mobilité régionale.

### B. L'éventail pédo-botanique et son intérêt

L'attrait de la région de la Mare d'Oursi est dû en grande partie à son paysage de contrastes : alternance de cordons dunaires, de massifs rocheux, de cuirasses, de vastes glacis et de bas-fonds, toutes formations déjà amplement décrites par ailleurs sans qu'il soit besoin d'y revenir (8).

Cet attrait qui a provoqué l'installation des populations actuelles de l'Oudalan (concurrentement bien entendu à d'autres facteurs historiques) peut se formuler du point de vue pédologique et agrobotanique de la manière suivante :

- les dunes sablo-argileuses de l'erg ancien, les placages sableux des piémonts (bas de pente des massifs cristallins) sont par excellence le terrain d'élection des activités agricoles (9). La contrainte agronomique a joué pour l'implantation humaine dans la mesure où celle-ci se voulait proche de son terroir ; un examen même superficiel de la carte des lieux de résidence en saison sèche (carte n° 2) le confirme, avec de véritables cha-pelets d'habitations correspondants aux grands cordons dunaires et aux piémonts.

- les dunes de l'erg récent, les glacis argileux et les bas-fonds ont été, chacun à leur manière, des lieux de prédilection pour le développement de l'élevage, avec leur vocation pastorale saisonnière particulière ; schématiquement : pâturages de saison sèche sur les ensembles dunaires ou sableux, et parcours d'hivernage sur les surfaces gravillonnaires sub-horizontales et dans les couverts arbustifs des thalwegs.

Il faut apporter dès maintenant un correctif de taille à cette dichotomie du milieu exploité à savoir le défrichement et la mise en culture en sorgho des bas-fonds argileux dont les parcours arbustifs étaient exclusivement mis à contribution par le bétail (petits ruminants mais aussi bovins) et par les récolteurs de graines de fonio sauvage (voir notamment Milleville, a, fig. 3 p. 8).

La coexistence de l'exploitation agricole et de l'exploitation pastorale liée à cette séparation tranchée des vocations de chaque ensemble pédo-botanique cède le pas progressivement et d'une façon plus accusée encore depuis le début des années 70 (cycle de sécheresse) à la concurrence terroirs agricoles-domaine pastoral. La pression sur ce dernier s'accroît avec la mise en jardins du pourtour de certaines mares pérennes (comme celle d'Oursi) ou sub-pérenne (Ganadawri).

Il faut signaler que cette concurrence est loin de se réduire à une confrontation agriculteurs-éleveurs puisque chaque groupe, dans la zone du P.M.O. en tout cas, s'adonne pour partie aux deux types d'exploitation du milieu naturel.

### C. Les ressources en eau de surface et souterraine

La disponibilité relative des eaux ne revêt son importance, dans la région étudiée, que par rapport aux normes d'utilisation sociale définies par chacun et par chaque groupe humain pour ses besoins propres et ceux de son bétail.

Ainsi sont mis à contribution tour-à-tour ou simultanément, saisonnièrement ou toute l'année (10), les mares (points d'eau de surface pérennes ou sub-pérennes alignés aux cordons dunaires, apparus par endoréisme), les "puisards" (creusés chaque année après l'hivernage dans le lit des marigots et des mares asséchés) et les puits permanents (cimentés, de plus grand diamètre creusés profondément dans la roche et parfois équipés de pompes manuelles).

Il va s'en dire que la sédentarisation a signifié pour les populations péjoration des conditions sanitaires qui, elles, n'ont pas nécessairement suivi l'accroissement démographique. La proximité de l'eau, lorsqu'elle est trop polluée (11), joue négativement sur l'hygiène dans la mesure où le creusement de nouveaux puisards et l'exhaure manuelle (avec la technique traditionnelle) peuvent être délaissés (voire "délégués" à l'autorité administrative ou aux organismes bénévoles intervenant au Sahel) au profit du remplissage direct des canaris et des autres dans les mares et marigots : c'est le cas au village d'Oursi.

La pénibilité et la contrainte de l'exhaure traditionnelle sont perçues différemment suivant l'état pastoral des groupes, la charge de troupeaux plus ou moins homogènes (part respective des petits ruminants et des bovins) est importante, et la main d'oeuvre (familiale) disponible. L'hivernage est, à cet égard, une période de libération quasi-totale, avec les multiples points d'eau qui peuvent se créer, bien que parfois très éphémères, au tout début de la saison quand le bétail en est à son minimum physiologique.

En saison sèche chaude, seuls les véritables pasteurs (minoritaires dans la zone du P.M.O.) sont à même de pratiquer des stratégies mobilisatrices du bétail vis-à-vis des deux ressources complémentaires eau-pâturage en limitant l'abreuvement des animaux à un jour sur deux, et même sur trois - fait sans précédent constaté sur le Séno Mango en 1980 (Benoit, b, p. 48) (12)- dans la mesure bien entendu où, comme dans les zones plus septentrionales, le pâturage disponible est encore suffisamment abondant.

Les ressources en eau et leur disponibilité doivent, dans la zone d'étude, être impérativement mises en relation avec les modes de vie des populations et l'ancienneté des établissements ; elles n'exercent cependant pas de déterminisme absolu dans l'utilisation des autres ressources du milieu. L'influence la plus notable se ferait sentir au niveau des déplacements localisés et saisonniers des campements FulBé et Kel Tamachek : rapprochement des points d'eau en saison sèche, éloignement en hivernage comme cela se pratique aujourd'hui (voir plus loin IV, D).

#### D. Exploitation et évolution des ressources agro-pastorales

La saturation de l'espace agro-pastoral est patente dans la région d'étude et atteint des niveaux supérieurs à ceux de toutes les zones d'endodromie pastorale adjacentes, zone sud (Boukouma-Felleol) mise à part. Cette saturation doit être mise en parallèle avec la nature des droits sur le milieu naturel, la pression démographique et les événements socio-politiques marquants antérieurs à l'indépendance du pays.

1. La nature et l'extension des droits sont à différencier suivant que la nature ait été ou non aménagée.

Le droit d'exhaure à partir de puisards : c'est un droit d'usage exclusif pour le propriétaire du puisard, le plus souvent un groupe familial, éventuellement un berger isolé, que le puisard ait été ou non creusé par son utilisateur. Le droit s'exerce uniquement pendant la période d'exhaure de l'eau puisque le puisard doit être recreusé à chaque fin d'hivernage. Il s'exerce sur la nappe phréatique à l'emplacement même du puisard, chacun étant libre de creuser à côté dans la même nappe. Il faut remarquer d'ailleurs que l'abreuvement des troupeaux peut nécessiter plusieurs puisards par berger afin de pallier à la reconstitution lente du niveau de l'eau dans chacun d'eux.

Une certaine liberté d'usage est laissée dès lors que les besoins de la journée sont satisfaits et que l'importance de la nappe dans le puisard le permet. Un croisillon de branchages peut être posé préventivement à destination de ceux qui désireraient puiser l'eau sans autorisation mais cela correspond d'abord à une mesure élémentaire de sécurité.

L'étendue du droit d'usage sur un puits est beaucoup plus large puisqu'il correspond le plus souvent à un usufruit collectif par tous les groupes environnants, la propriété elle-même étant de peu d'importance : la plupart des puits de la région, hormis le cas de puits empierrés des anciens occupants de l'Oudalan (Kurumba ?), ont été réalisés sous l'égide de sociétés d'intervention (Mission de Gorom-Gorom et BRGM) par l'investissement humain local, éventuellement rémunération de tiers spécialisés, et comportant quelques matériaux et techniques importés (dynamite, cuvelage etc...). Ici encore c'est la satisfaction des besoins locaux, elle-même contrôlée par le "débit" des puits, qui sera de toute façon prioritaire (en 1979, à Dibissi, les femmes devaient se lever la nuit pour faire leurs provisions d'eau de la journée ; à Petoy la pompe manuelle attire indifféremment Gaobé, Rimaïbé, étrangers...).

Les terrains de culture sont l'objet d'une appropriation familiale et lignagère, et leur transmission suit les règles particulières de chacune des sociétés en présence. Mais ce qu'il est notable de souligner ici, c'est la flexibilité de l'usufruit et du droit de culture lui-même en particulier dans les terroirs déjà relativement saturés où la jachère longue devient impossible. Le droit de culture d'un champ vacant peut-être demandé et ne sera pas refusé par le propriétaire dans l'hypothèse où aucun parent même éloigné ne s'est manifesté pour l'exploitation, à l'hivernage suivant, du même champ. Cette règle coutumière peut être cependant tournée, parfois consciemment, par l'emblavement de superficies qui ne pourront être sarclées faute de bras, ce qui constitue une entrave pour les jeunes ménages insuffisamment dotés de terres arables.

Les autres ressources non artificialisées (au sens agronomique) ne font l'objet d'aucun droit de propriété. Leur disponibilité est totale et gratuite pour tous. Il s'agit des eaux de surface (mares et marigots), des terrains de parcours et des pâturages.

Le droit de défrichement des terres est donc théoriquement illimité ; en fait cette liberté d'utilisation des ressources naturelles s'oppose à un consensus coutumier d'allocation pastorale des terres vierges (de toute mise en valeur agricole). Consensus ambigu donc puisque reposant sur des antécédants historiques d'utilisation du sol. Ce contexte explique que pour pallier à l'insuffisance des récoltes s'ouvrent chaque année depuis dix ans des parcelles de sorgho dans les bas-fonds et que la dune se trouve colonisée progressivement par les terroirs villageois en extension (limite ouest du terroir dunaire du village d'Oursi par exemple) (13).

2. C'est dans ce milieu "ouvert" qu'il faut situer l'évolution rapide des potentialités agro-pastorales. Une série de facteurs socio-démographiques et politiques explique la saturation complète actuelle et la dégradation souvent irréversible du milieu :

- l'accroissement des superficies cultivées (14) due à l'expansion démographique (cf. plus loin, tab.2) à laquelle se sont surajoutés les besoins en terres des Bella -Iklan (t)- en cours d'émancipation depuis l'immédiat avant-guerre, besoins bien spécifiques d'une volonté de "se constituer un cheptel bovin par la vente des excédants de mil" (Barral, b, p. 131).

- l'augmentation concomitante des effectifs animaux et de la charge globale des zones endodromes accentuée par les campagnes de protection vétérinaires (vaccinations). La règle d'exploitation des parcours qui prévalait jusqu'en 1956 environ (H.Barral, op. cit.) a été délaissée pour aboutir à la confusion des parcours d'hivernage et de saison sèche ; terrains hydromorphes et bas-fonds d'une part, pâturages de dune d'autre part (la complémentarité fonctionnelle avait été soulignée au § C.).

Compte tenu des techniques agricoles actuelles, exclusivement extensives, de la disparition de la jachère, et du peu de fertilisation par les déjections animales, les rendements sont extrêmement réduits. De 150 à 300 Kg/ha de grain (mil et sorgho, ce dernier étant toujours plus "productif") pour les trois dernières années (1977-79) (Milleville, a, pp. 50) (15).

De plus la mise en culture est fortement suspectée de contribuer à accentuer la dégradation du milieu : sols de piémont érodés suite aux défrichements et aux sarclages, exportations nettes de matières organiques et d'éléments fertilisants etc... (op. cit. p. 61).

En ce qui concerne l'état de dégradation des pâturages, il suffit de rappeler quelques chiffres significatifs (Toutain, b,) en classant les pâturages suivant quatre tranches de recouvrement herbacé ; on constate que les classes 4 (moins de 25 % de recouvrement) et 3 (de 25 à 50 %) représentent plus de la moitié des pâturages en surface, alors que la part du meilleur pâturage ( $\geq$  75 % de recouvrement) est infime : 7 % de la totalité. Respectivement 62 % et 8.5 % en excluant cultures et jachères du domaine pâturable.

La productivité fourragère d'une bonne moitié de la zone d'étude reste le plus souvent bien inférieure à une tonne de matière sèche à l'hectare. Les parcours correspondants, sans mesures de protection à grande échelle (16), sont voués à la destruction rapide de leur potentiel végétal par le surpâturage, le piétinement, l'érosion hydrique et éolienne.

-----

Dans le contexte écologique ainsi rapidement décrit, saturation et dégradation de l'espace, il ne fait aucun doute que les systèmes d'exploitation actuels -extensifs et "miniers" (17)- des ressources naturelles se trouveront (et se trouvent déjà localement) bloqués à brève échéance. Les contraintes pédo-climatiques prennent de plus en plus d'importance et font émerger, on le soulignera plus loin, des comportements et des modèles de garantie contre les risques aléatoires croissants, palliatifs exceptionnels aussi bien que réorientation vers des sources de reproduction externes.

## II. LES GROUPES HUMAINS ET LA PERCEPTION DU MILIEU.

### A. Rappel historique : l'occupation progressive de l'Oudalan

Il ne s'agit pas ici de reprendre une étude déjà entreprise d'une façon très complète, même si certains éléments paraissent à l'état d'hypothèses dans les travaux récents mais de situer les événements saillants d'une chronologie indispensables à la compréhension actuelle de l'Oudalan, des rapports sociaux et de leur évolution, et de la diversité de l'occupation humaine de la zone d'étude :

- une ancienne civilisation agricole (Kurumba?) sédentaire a laissé de nombreux vestiges archéologiques (tumulis, puits à cuvelage de pierres, industrie néolithique, anciennes forges etc...) mais la tradition orale fait complètement défaut à ce sujet.

- occupation, par "*vagues successives*" à partir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle (franchissement du Béli par les Alkasséybaten et les "Oudalan" vers 1760) de la zone tampon (vierge) entre le Gourma et le Liptako par les Touaregs et leurs dépendants, Iklan et Fulbé Gaobé.

- 1827 : affrontement décisif des Kel Tamachek avec l'émirat peul de Dori à la mare de Kissi consacrant l'hégémonie des premiers en Oudalan.

- antagonisme entre les visées colonisatrices de la France (fin 19<sup>e</sup> siècle), et les pratiques guerrières des Kel Tamachek : razzias sur les villages sédentaires du sud, songhay et même mossi pendant toute la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

- 1916 : engagement militaire contre les Français à Yomboli mettant fin à l'hégémonie politique, au prestige social de l'aristocratie guerrière touarègue et à terme à la cohésion de la société toute entière.

- à partir de 1930 arrivée en Oudalan de Peuls originaires du Djelgodji (capitale Djibo), en petit nombre, mais fortement différenciés des Gaobé car n'ayant pas été intégrés à la société traditionnelle kel tamachek (Barral, c, pp. 32) : les Djelgobé.

La première remarque d'importance est que l'emprise de la société kel tamachek sur l'Oudalan et sa perpétuation passaient par la pratique guerrière, l'assujettissement de villages raziés, et l'entretien de relations de dépendance (rapports sociaux tributaires) complexes, fortement hiérarchisées. Il semble en particulier que l'accroissement du réseau de dépendants et le jeu des alliances guerrières entre les différentes tribus Kel Tamachek ait fait passer au second plan la nécessité d'une "codification" dans l'utilisation et l'exploitation agro-pastorale de l'espace vécu. D'où l'absence de droits sur le sol et sur l'eau que nous avons souligné plus haut.

La seconde remarque est l'éclatement de la structure sociale dominante consécutif à la défaite des Touaregs devant l'armée française, la dispersion des différentes fractions Iklan et la "densification" du paysage avec notamment : l'ouverture d'une multitude de terroirs agricoles et le blocage progressif du domaine pastoral et des pratiques de

transhumance. Qu'il suffise de citer à ce propos l'exemple des Iklan Alkasseybaten, établis maintenant aux environs de Déou et au point d'eau de Petaboulli, respectivement à 30 et 50 Km environ du lieu de résidence de leurs Imajaren (Yomboli et Tin Aidjar).

Une troisième observation : la diversité du peuplement. Quatre principaux groupes ethniques se partagent l'occupation de l'espace et coexistent souvent d'une façon très proche (juxtaposition de terroirs et de lieux de résidence) : Fulbé, Kel Tamachek, Songhay, Mallebé. Cela forme trois ensembles linguistiques homogènes entre lesquels seule la langue Peule-fulfulde assure une certaine communication. Nous aborderons les caractères spécifiques de chacun de ces groupes avec la description de l'échantillon d'étude (cf. plus loin, III, B).

Le particularisme ethnique et culturel de la population s'accompagne de la survivance, imperceptible souvent au premier abord, des anciens rapports de dépendance entre hommes libres (nobles) et captifs tributaires soit respectivement dans chaque société : RimBe-Rimaïbe, Maceube (Peul), Illelan - Iklan (Touareg), Banya - Borcin (Songhay).

La spécificité culturelle du milieu humain n'a pas été gommée par l'Islam, pourtant omniprésent dans tous les villages et les campements ; de plus l'aura de certains dignitaires religieux kel es Souk n'a pas opéré de contagion culturelle sur les groupes Peuls et songhay (excepté le cas de ceux qui étaient associés aux Touaregs depuis plus d'un siècle) qui ont développé parallèlement leurs propres structures de propagation, en langue arabe, de la religion musulmane (écoles coraniques, maraboutisme ...).

Mais comment se manifeste la diversité de ce peuplement du point de vue démographique dans la zone du P.M.O. ?

#### B. La population et sa répartition socio-ethnique

Les données du recensement récent (1975) ne peuvent être utilisées ni pour évaluer le chiffre brut de la population à l'intérieur du quadrilatère, ni pour donner l'importance respective des différents groupes ethniques ; en effet "*les documents cartographiques du recensement ne permettent pas de situer les limites des différentes unités d'enquête pour la zone nomade*" (Sodter, p. 39) ; de plus "*l'appartenance ethnique n'ayant pas été demandée*", il en résulte une confusion importante au niveau des zones denses où, notamment, captifs et hommes libres sont encore voisins. Les exemples en sont nombreux au point que l'on peut dire que l'exclusivité ethnique résidentielle se manifeste rarement ailleurs que dans les villages construits sédentarisés des Rimaïbé (Petoy, Kolel par ex.).

Le chiffre brut de population pour l'ensemble de l'Oudalan, 75.000 personnes, comparé aux effectifs donnés par H. Barral (a, p.128;c, p. 6) : 40.000 habitants en 1963-64, et 64.500 habitants en 1973, donne une approximation grossière de l'évolution démographique, en faisant l'hypothèse de l'identité des limites administratives de la sous-préfecture de Gorom-Gorom :

2. Evolution démographique de la population de l'Oudalan

Période	1964-73	1973-75	1964-75
Nbre années	9	2	11
Accroisst. (coeff.)	1.6	1.1	1.9
Taux annuel	5.4 %	7.8 %	5.9 %

Selon ces chiffres, qui, rappelons-le, sont des données administratives, la population connaîtrait un taux d'augmentation croissant de ses effectifs. Compte-tenu par ailleurs de chiffres plus précis concernant les Kel Tamachek (taux moyen de 2.5 %, Iklan et Illelan confondus) tels qu'ils ont été obtenus au Niger (enquête INSEE) on ne peut que conclure, provisoirement, à une immigration importante de populations sédentaires, particulièrement dans les villages, et à un taux d'accroissement naturel supérieur de ces mêmes groupes sédentarisés (Songhay, Rimaïbé, Mallebé, Mossi, etc...).

A l'occasion de l'Inventaire des Faits d'Occupation Humaine établi pendant la fin de la saison sèche 1978 (15 avril-15 juillet) par une équipe pluri-disciplinaire du P.M.O., le recensement exhaustif de l'habitat (occupé et non occupé) a permis le dénombrement de la population sur la base d'une moyenne de 4 habitants par U.H. (unité habitat) :

4 470 U.H. soit 17.880 personnes environ (chiffres de F. SODTER corrigés par certains éléments démographiques obtenus lors de notre travail) se répartissant de la façon suivante :

3. Catégories socio-ethniques de la population

Kel Tamachek				
Illelan	588	3.3		
Iklan	7.748	43.3	46.6 (52.7)	
FulBé				
Djelgobé	476	2.7		
Gaobé	4.372	24.4	27.1 (23.3)	74 (76) (1)
Rimaïbé (Gaobé)	2.880	16.1	16.1 ( 5.4)	(2)
Mallebé	1.240	6.9		
Songhay	346	1.9	8.9 (15.5)	
Forgerons	216	1.2		(3)
divers	16	.1		26 (24)
	17.882	100.0	A	B

Les chiffres entre parenthèses sont calculés à partir des données administratives de 1973 (reprises par H. Barral, c, p. 6.) pour l'ensemble de l'Oudalan.

A est un regroupement arbitraire mais commode pour situer les grands groupes de population

B est un classement approximatif suivant le degré de fixité de la résidence, Kel Tamachek et FulBé étant plus "nomades" que les autres.

- (1) Le groupe des Warag-Warag, de dialecte tamachek, s'apparente aux FulBé par son genre de vie
- (2) Il n'y a pas de Rimaïbé Djelgobé dans la zone ; leurs installations se trouvent aux environs de Kitagou (In Tagaten), entre Boulikessi et Gountouwala ; les populations Rimaïbé sédentaires de Kolel et Petoy sont estimées.
- (3) La classe Forgerons regroupe les artisans castés de chaque ethnie correspondante et les lieux de résidence annuels sont multiples. Inaden (t) ou Gargasabe (f).

Bien que ces chiffres soient en grande partie sujets à caution par le fait que les limites de la zone d'étude -arbitraires- excluent certains groupes de ce tableau, on peut souligner cependant la représentativité du phénomène sédentaire 26 %, et la place prépondérante des classes d'anciens captifs Iklan et Rimaïbé : près de 60 % du total. Les effectifs Mallebé et Songhay (villages sédentarisés en banco) sont près de deux fois moins importants que dans la sous-préfecture ce qui s'explique naturellement par la prédominance méridionale de ces villages dans l'Oudalan.

Pour clore ce paragraphe consacré à la diversité du peuplement, signalons que la répartition des classes de captifs et des classes d'hommes libres, lors d'une enquête démographique rapide comme celle menée à l'occasion de l'Inventaire 1979 (cf. plus haut), est une opération délicate compte tenu de la confusion fréquente entre les noms de fractions, de tribus, et les qualificatifs de statuts sociaux individuels.

### C. La perception de l'environnement écologique et social

Après avoir assez longuement décrit le milieu et ses contraintes, il nous faut laisser la parole aux intéressés eux-mêmes ; on trouvera ci-après des extraits d'interviews (enregistrés sur bande magnétique) et de conversations de caractère général, parfois structurés par un canevas peu formalisé de questions : la teneur des réponses a fait l'objet d'un regroupement par thème. (cf. note infra).

Dans un cadre aussi restreint, il n'est pas question de prétendre à la représentativité réelle de toutes les opinions des différents groupes sur le milieu ; les propos tenus individuellement (et identifiés par des majuscules dans un but de confrontation tout en préservant l'anonymat) n'engagent pas l'ensemble des groupes ethniques mais, sont cités dans un but d'illustration des problèmes exposés plus haut. (cf. en Annexe la source et la date de chaque enregistrement).

#### 1) La Nature et ses transformations

A. (Aklí Kal Bamba, père du chef actuel, 73 ans).

*"A mon jeune âge la végétation était très dense. Contrairement à maintenant, les arbres étaient très nombreux et l'herbe très haute. La sécheresse, les vents et la vieillesse ont détruit cette végétation. Tibogharen, Ikarkaraten étaient très abondants. Autour des mares, la végétation donnait difficilement accès à celle-ci. Aujourd'hui, toute cette végétation jadis dense est devenue clairsemée".*

*"Le bétail a également diminué en nombre et sa qualité a baissé. Les bêtes manquent de nourriture parce que la végétation est totalement dégradée. Cette dégradation est plutôt due à des causes naturelles qu'à la présence de l'homme. On ne voit plus que les emplacements des gros arbres tels que Takudust dans certains terrains autrefois bien touffus. De Yomboli à Bellajaudi et de Yomboli à Wayré, aujourd'hui plus de la moitié des arbres est (devenue) du bois mort".*

B'. (Gaojo Warag Warag, 63 ans)

*"Quand nous sommes revenus dans cette région (Tin Aidjar), elle était belle. Il y avait beaucoup d'arbres, de belles herbes ; il y avait Tekanayt, Abarom. La faune y était très abondante : beaucoup de gazelles, beaucoup de girafes. C'est nous qui avons défriché ces champs à la suite d'autres personnes qui nous ont devancé dans la région ... C'était une très bonne région. Une seule chèvre peut nous suffire. Une seule vache peut nous suffire. Dix fagots de mil peuvent également nous suffire. En ce moment il n'y avait pas de puits ici, notre eau était Kobru (Oursi). Nous ne nous nourrissions que de viande de gazelle, girafe, autruche, de pains de singe, jujubes et gomme d'Ewarwar. Nous avons plus d'animaux maintenant qu'avant. Seulement le bétail n'a plus sa valeur passée".*

B. (Gaojo Warag Warag, 63 ans)

*"Cette dégradation de la nature vient du manque de pluies et de leur mauvaise répartition dans notre région. Ensuite le nombre de bêtes augmente chaque jour. De ce fait la brousse ne suffit plus aux éleveurs".*

-----  
Note : M. Benoît nous a permis de reproduire ici quelques interviews effectués par son équipe en Oudalan.

C. (Akli Kal Bamba, encore berger, 36 ans).

"Avec le temps tout a changé ici. La végétation s'est dégradée, les animaux trouvent difficilement de quoi se nourrir. Actuellement il n'y a pas beaucoup d'herbes et d'arbres à Yomboli. Les animaux n'ont de quoi brouter que dans la brousse entre le Béli et le Mali. La production de lait a beaucoup diminué par rapport aux années passées : actuellement avec la traite de dix vaches on n'a pas suffisamment de lait".

D. (Gaojo, 59 ans)

"Ils (les Djelgobé) ont su que la région était favorable à leur bétail. A l'époque il y avait beaucoup de pâturages. Ceux qui sont restés au Djelgodji ont appris que les éleveurs venus du même Djelgodji ont eu beaucoup de boeufs après quelques années seulement. Alors ce fut la débandade. Partout on les rencontrait. Ce n'est que ces dernières années qu'ils ont découvert les régions du Mali et qu'ils commencent à y pénétrer".

E. (Djelgojo de Tunté, 78 ans)

"Quand nous sommes arrivés, il y avait de l'herbe, des pâturages et des arbres en quantité. Tu cultives le champ, même un peu, et cela te suffit. Les animaux en ce moment prenaient bien forme. Actuellement tous les arbres sont morts. Il ne reste que des Tanné. On voyait Tireje, Launi, Ciamé. Tous les grands arbres sont disparus. Il ne reste que de petits arbustes, Jahé. Actuellement si on part avec le troupeau, on n'aura pas même un arbre pour s'abriter".

F. (Djelgojo, chef de la fraction Kitagou, Jalafanka, 42 ans)

"Aucune autre raison n'a amené les Djelgobé dans cette région que la recherche du bétail. Ils cherchaient le pâturage partout où on peut le trouver. Ils ont quitté le Djelgodji avec leur bétail, ils sont rentrés dans l'Oudalan et ils ont trouvé que la région était très favorable à l'élevage. L'Oudalan a des terres salées que le Djelgodji n'a pas ; l'Oudalan a du pâturage. Nous avons commencé à cultiver parce que le bétail n'arrive plus à nous supporter. Les temps ont changé. Il n'y a plus de pâturage. Les herbes ont disparu, les saisons sont mauvaises".

## 2) Les Evénements écologiques exceptionnels

G. Malejo, chef de village, 53 ans)

"Il y eut un événement qu'on appelle Tassabana (f). C'est le nom d'un groupe venu du Mali qui a amené la famine dans notre région. Un grand croyant les avait maudits pour avoir manqué de respect envers lui ; il a demandé à Dieu à ce qu'ils perdent tout le bétail qu'ils possédaient. C'est effectivement cela qui est arrivé, alors ils ont fui. Lorsqu'ils sont venus chez nous, les boeufs se sont multipliés. Il n'y avait plus assez de pâturages et les boeufs crevaient. Les hommes à leur tour n'ont pas eu de bonnes récoltes avec la sécheresse ; le mil manquait. Les Rimaïbé mangiaient les dépouilles des vaches. Les autres mêmes mangeaient de l'herbe. Mais grâce à Dieu cet événement n'a pas duré longtemps. L'année suivante les gens ont eu beaucoup de mil. Deux ans avant c'était la bataille de Yomboli".

G. (suite)

"Hitande Belgu (en 1973) les gens s'en sont mieux sortis qu'au Tassabana. Pendant la sécheresse, on trouvait parfois du mil pour manger. C'est surtout les animaux qui ont souffert. Les gens ont eu de l'aide extérieure. Mais au Tassabana ce sont les hommes qui ont le plus souffert. Ils sont restés sur place et ont essayé de lutter".

D.

"La sécheresse (de 73) a trouvé beaucoup de boeufs avec les éleveurs... Ceux qui avait mille têtes se retrouvaient avec dix, et mal portantes. Ceux qui n'avaient que des dizaines ne s'en sont pas sortis. C'est ainsi que des éleveurs sont partis définitivement. Les Djelgobé ont été plus touchés car ils avaient plus de bétail que nous (les Gaobé). Beaucoup d'entre eux ne sont pas revenus. Nous ne souhaitons jamais plus rencontrer de tels événements dans la vie. Les uns et les autres, ceux qui ont réussi à sauver quelque cinq ou dix têtes se sont un peu rattrapés. Nous prions Dieu de nous donner beaucoup de chance pour réussir et que de pareils cas ne nous atteignent plus, ainsi que ceux même pour qui nous n'avons aucune sympathie..."

H. (Gaojo de Jalafanka, 42 ans)

"Pendant Wadde Na'i tout le monde a été touché. Tous ont été victimes. Tous les Peuls sont partis avec leur bétail vers les pays du Mossi. Les uns sont revenus les mains vides, d'autres sont rentrés avec quelque cinq ou dix têtes sur 300 ou 200. Nous aussi, Gaobé, avons été victimes. Nous avons eu à vendre nos boeufs à des prix vraiment insignifiants pour acheter du mil. Les Djelgobé ont été victimes aussi. Certains d'entre eux sont allés en Côte d'Ivoire et depuis lors, ne sont jamais revenus. Nous avons résisté mieux qu'eux. Tout le monde est parti en même temps dans la même direction ; après l'hivernage beaucoup sont rentrés chez eux, mais certains ont continué parce qu'il ne leur restait plus rien à part le bâton et la lance. Ils ne pourront plus rester parmi les autres. Ce serait une honte pour eux".

F.

"Nous ne voulons pas entendre parler de cette sécheresse. C'est un épisode qu'il faut enterrer. Cette sécheresse a touché et les hommes et les animaux. Tous les éleveurs à ce moment-là sont partis au pays mossi. Ceux qui étaient restés derrière les autres ont beaucoup souffert. Les bêtes n'avaient plus une seule touffe d'herbe (à brouter). C'était pire qu'une épidémie. Ceux qui avaient 1.000 têtes se retrouvaient avec 10 ou 15. Tout le monde a été durement touché. Il n'y en a pas qui seraient sortis mieux que d'autres de ces événements. Tout le monde a pleuré".

I. (Djelgojo, Jalafanka, 55 ans)

"Lors de cette sécheresse, les Gaobé s'en sont mieux sortis que nous (Djelgobé) parce que leur bétail avait l'habitude d'aller dans le Sud. Pour moi, j'avais près de 3.000 chèvres et moutons sans compter les boeufs. Voilà ce qui me reste aujourd'hui après cinq ans : soixante têtes de boeufs. D'ailleurs nous ne voulons plus entendre parler de cette période. C'est une époque qu'il faudra oublier sous peine d'en perdre la raison".

### 3) Le Pouvoir et les transformations de la Société

A.

"Avant l'arrivée des Français, les Touaregs étaient les véritables maîtres de la région. Ils réduisaient en esclavage beaucoup de gens des villages razziés. Avec l'arrivée du Blanc et après le célèbre accrochage de Yomboli, les captifs ont repris un peu de liberté face à leurs maîtres".

B.

"Il y avait des Blancs en ce temps-là, mais c'était différent d'aujourd'hui. On ignorait le Commandant, les impôts et la prison. Alors qu'à présent personne ne peut plus se cacher en brousse... Avant on ne connaissait que trois chefs : le Peul, l'Imghad et le Kel es Souk. Chacun commandait sa tribu. Alors qu'aujourd'hui il y a beaucoup de chefs et ces chefs ne sont pas comme ceux d'antan. Ils ne commandent pas ; ils tracassent les gens".

"Avant nous pratiquions toute chose, le crime, le vol etc... mais cela restait entre nous... Mais depuis que les Blancs sont partis... on n'arrive plus à respirer".

"Il (le Blanc) a retiré les esclaves aux nobles. Les Peuls avaient leurs Rimaïbé, les Gaobé aussi ; les Imghad avaient leurs Bella, les Imajaren aussi. Parmi eux, personne ne travaillait. Tous dormaient et ce sont les captifs qui travaillaient. Tout cela est fini à présent".

B'.

"Maintenant la région n'a plus de valeur. Avant c'était le Blanc qui commandait ; maintenant ce sont des esclaves. N'importe qui devient chef. C'est pourquoi cela ne va plus. Ce sont les "hommes clairs" qui portent bonheur (les Blancs et les Imghad). Actuellement nous souffrons de faim".

J. (Chef des Gaobé Tchédubé de Petoy, plus de 70 ans).

"Depuis l'Indépendance tout a été changé : on a dit que le Commandant est venu, mais à la place du Blanc on a trouvé un Noir avec des cicatrices sur le visage".

"Tous les Rimaïbé de (...) étaient captifs achetés par les Peul Tchédubé. Le chef actuel des Rimaïbé lui-même, son grand-père avait été acquis aux Arabes par le petit frère de mon père. A cette époque, on achetait des Rimaïbé aux Arabes pour le prix d'une tête de boeuf, parfois même trois ou quatre têtes".

K. (Akli Alkassybaten de Tunté, plus de 70 ans).

"Ce que nous avons entendu dire par nos pères, comme quoi nous appartenons aux Imajaren (Alkassybaten), cela nous ne l'avons pas rencontré. Nous avons entendu que nous étions à eux, mais nous, nous savons que nous ne leur appartenons pas. Ils (Alkassybaten) ont seulement détruit le village (de nos pères), pris les enfants et les ont gardés. Ces enfants ont grandi, ils ont été appelés Iklan, mais en tout cas nous, nous ne sommes pas leurs Iklan".

G.

"Nous sommes tous des Mallebé. Les Rimaïbé, eux, sont de l'autre côté. Ils vivent ensemble dans leur débéré. Leurs grands-parents étaient venus avec nos grands parents. Mais l'esclavage étant aboli depuis l'arrivée des Blancs, ils (Rimaïbé) se sont retirés et sont allés prendre leur liberté ailleurs. Quand les Blancs sont venus, c'est nous les Peuls qu'ils ont gâtés. Ils nous ont retiré nos mains. Les captifs sont partis et nous ont laissés seuls".

"Avant l'arrivée des Blancs, les Peuls étaient des chefs. Ils avaient leurs captifs qui faisaient tout pour eux. Malgré les multiples combats de ce temps-là, les Peuls essayaient toujours de se tenir à l'écart. Ils se déplaçaient très souvent avec leurs animaux. Leur seul problème était les guerres. Depuis que les Blancs ont foulé notre sol, ils ont d'abord détruit les gens qui s'opposaient à leur présence, ensuite ils ont donné la liberté aux vaillants captifs (...). Les Blancs nous ont offensés car retirer ton captif c'est te faire un grand mal (...). La libération de nos captifs nous a beaucoup touchés. Les champs que ces derniers avaient défrichés pour nos grands-pères nous ont été retirés par leurs enfants (...). Ces fils de captifs sont devenus aujourd'hui des gens plus importants que nous".

F.

"Lorsque nos grands parents venaient dans l'Oudalan, ils ont amené leurs captifs et ils en ont acquis d'autres ici. Mais tous sont partis actuellement. Les Blancs les ont libérés de leur assujettissement. Aujourd'hui ils travaillent pour leurs propres intérêts. Ils sont ensemble dans leur débéré".

"Cette liberté, c'est vous les Blancs qui l'avez amenée. Nous avons été trompés de ce côté. Nous sommes devenus nos propres esclaves. Sinon avec un tel froid (comme ce mois de décembre) irais-tu dehors ? à plus forte raison irais-tu en brousse si tu avais encore ton esclave?"

#### 4. Les Autres

A.

"Les relations entre Kal Bamba et Bambajé sont très bonnes ; ils se considèrent mutuellement comme des frères".

B.

"Nous n'avons aucun rapport avec les autres groupes d'éleveurs. Nous ne parlons pas les mêmes langues, on ne campe pas ensemble. Quand on ne se comprend pas, on ne peut pas avoir de relations".

M. (Dimajo de Bossey-Dogaabe, environ 40 ans)

"Les Kel es Souk avaient la main-mise sur la région. Ce sont de grands musulmans. Ils peuvent faire tomber la pluie à tout moment. Cette année même on les a consultés parce qu'il ne pleuvait pas. Ils nous ont donné un gris-gris à suspendre au soleil pour faire venir la pluie. On les respectait beaucoup du temps où ils étaient à (...) et on continue à les vénérer dans toute la région".

G.

"Ils (Rimaïbé) se sont retrouvés dans un endroit et y mènent leur vie tranquillement. Comme ils ont été des travailleurs courageux, ils ont eu beaucoup de mil, et ils font du commerce.

Ce sont les éleveurs (les Djelgobé) qui ont le plus de bétail dans la région aujourd'hui. Et c'est ici qu'ils ont eu tout ça. Ils sont venus chercher et ils ont trouvé. Ce sont eux les vrais éleveurs.

D.

"On ne parle plus de relations entre Fulbé et Rimaïbé. Nous sommes séparés totalement. Il n'y a plus que le "bonjour-bonsoir" entre nous. Ils sont ensemble dans leur quartier. Cependant on peut trouver quelques Fulbé qui gardent leurs boeufs.

Dans le temps les Rimaïbé ne participaient pas à la guerre. Ils restaient à la maison pour surveiller les animaux et les femmes (...). Les captifs n'avaient pas droit à faire la guerre".

"Leur présence ici (celle des Djelgobé) a apporté quelques changements. Ils nous ont montré comment on peut abreuver facilement un troupeau quelle que soit sa taille, en creusant un petit abreuvoir au bord du puits qu'on remplit tous les matins. Alors que de notre côté on ne connaissait que le récipient (en bois) appelé accalawal. Ils se déplacent beaucoup plus que nous, ils savent comment trouver le pâturage.

"Ils (Djelgobé) ont appris avec nous à pâturer la nuit jusqu'au matin ; nous leur avons appris à aimer les autres ; nous leur avons appris à manger le jour comme la nuit car ils ne mangeaient que la nuit. Ils se sont rendus compte qu'ils avaient faim. Avec nous ils ont vu la famille scindée en deux pour le travail ; (...) les uns cultivent, les autres se déplacent avec le bétail en hivernage. Après les récoltes on se retrouve".

H.

"Pendant ces dernières années, des Mossi se sont installés à Déou et se mettent à défricher nos pâturages. Pourtant ils sont venus nous trouver ici. Au début c'étaient les lions qui nous chassaient, aujourd'hui ce sont les Mossi qui le font. Il y a environ 75 ans qu'ils se sont installés dans la région, alors que nos grands parents ont été les premiers occupants ici".

"Il est bien vrai que tous les Peuls sont semblables, mais le travail et les moeurs les rendent différents (...). Nous ne nous entendons pas très bien. Nous ne voulons pas des Djelgobé et eux aussi ne veulent pas de nous (...). Chaque fois qu'on s'installe dans la même brousse, on sent une séparation nette. On se rencontre au pâturage, à l'abreuvement mais il n'y a pas vraiment de rapports entre nous. Certains arrivent à rester ensemble mais c'est très rare. Nous ne voulons pas de leur façon de travailler (...), de garder les boeufs, de leurs habitudes et de leurs manières d'agir.

Les Djelgobé épousent nos femmes veuves, ou "prostituées". Mais les Gaobé ne le font jamais".

H. (suite)

"Ils (Rimaïbé) sont devenus nos patrons. Pourtant tout le monde sait que c'étaient nos esclaves. Mais qui ose le dire aujourd'hui ? Tout le temps il y a des procès entre pullo et dimajo pour la propriété des champs (...); on donne (toujours) le champ au dimajo parce que c'est son père qui l'a défriché".

E.

"On peut épouser une femme (pullo) kelli mais le cas s'est rarement présenté. Actuellement les FulBé kelli peuvent épouser nos femmes (Djelgobé) alors qu'auparavant c'était impossible; ils n'auraient pas même osé le faire.

Nous, Tarabé Boubou, donnons du bétail aux Marabouts Ridi pour obtenir des bénédictions; nous les respectons et nous ne pouvons prétendre épouser leurs filles".

F.

"Les Djelgobé ont trouvé les Gaobé ici. Nous les prenons pour des gens de la région. Ils (Gaobé) se comportent exactement comme des Bella. D'ailleurs les Peuls qui ont vécu avec les Bella portent les mêmes traits qu'eux; on les appelle "Oudalabé". La seule chose que nous avons en commun, c'est la manière de garder le bétail.

"Nous n'avons pas de bons rapports avec les paysans. Ils veulent nous supprimer la vie. Ils sont contre notre réussite. Ils ont cultivé partout où le bétail peut passer. Actuellement nous ne savons que faire. On a tout essayé en vain. Ils sont en train de faire des jardins autour de la mare (...). Je suis sûr que d'ici quelques années, ils occuperont tout le tour de la mare et les boeufs n'auront plus d'accès pour venir boire en saison sèche".

"Au Djelgodji, ou bien chez nous, les Djelgobé d'ici, notre force est dans la famille paternelle. C'est par elle que se transmet la richesse de la famille: les champs, le bétail etc... Même dans le Coran s'est ce qui est normal. Alors que chez les Gaobé c'est exactement le contraire. Leur force se trouve dans la famille de la mère parce que c'est elle qui possède toutes les richesses (...). Quand ici on épouse une femme, le bétail offert pour la dot lui revient après les cérémonies (...). Chez les Gaobé le bétail est conduit chez la belle-mère. C'est à elle qu'il revient. Chez nous cela serait honteux (...). D'autre part les Gaobé sont très attachés à leur mère ou à leur femme. Tout ce qu'ils font vient de ce que pensent leurs femmes. Alors que chez nous quand un petit garçon prend une décision, la femme n'a plus mot à dire. La femme djelgojo s'occupe de bétail comme l'homme (...). Alors que la femme gaojo ne traite pas, ne garde pas le bétail, ... C'est l'homme qui fait tout pour la femme".

"Les Gaobé savent conduire le bétail mieux que nous mais nous sommes plus courageux qu'eux lorsqu'il s'agit de vivre dans la brousse. Nous, Djelgobé, ne restons que dans les endroits fréquentés par les lions car c'est là que le bétail se sent bien. Les Gaobé, quant à eux ils ont peur. Cependant ils ont commencé à nous imiter".

"Si un gaojo descend chez moi, je le reçois bien. Je tue un mouton ou une chèvre pour lui. Je fais cela par amour-propre, pour qu'il sache que nous sommes différents".

## 5. Introspection : Société et Genre de vie

A.

"A mon jeune âge (années 30) la population cherchait à vivre sans trop s'éloigner. Les cultivateurs vivaient des récoltes, les éleveurs du lait. Aujourd'hui par contre tout le monde est attiré par les villes (...). Avant les gens semourrissaient difficilement. Ils cueillaient des bulbes, du fonio, ce qui permet "d'économiser". Les jeunes d'aujourd'hui vendent leurs animaux pour s'acheter du mil !"

B.

"Nous regrettons notre vie d'avant, dans la brousse. Ce n'est pas pour rien que nous continuons à nous éloigner de la ville. Nous essayons de garder notre manière de vivre d'antan ; sans elle nous ne serions plus heureux".

C.

"Une fois la paix revenue (suite à l'affrontement de Yomboli), la vie a continué comme si rien ne s'était passé. Les gens s'occupaient plus de leurs animaux que d'aller dans les grandes villes. Nous étions de bons bergers et de bons cultivateurs. La jeunesse actuelle n'aime pas le travail".

D.

"Avant que les Blancs ne viennent chez nous, notre vie était du miel. Nous avions nos Rimaïbé qui faisaient tout pour nous -ni l'homme ni la femme ne travaillait-, ils cultivaient pour nous, ils gardaient nos boeufs, ils nous apportaient beaucoup de lait. C'est en ce moment que la pulaaku avait son sens. Mais aujourd'hui tout est gâté".

F.

"La pulaaku est toujours restée la même. Les FulBé sont les mêmes ; ils sont toujours derrière leurs boeufs et ils vivent de leur lait. Ils n'ont pas été à l'école pour changer (...) Nous (Peuls bergers en opposition aux Peuls guerriers) c'est le bétail qui nous intéresse. Plus nous avons de bétail, plus nous cherchons encore à l'augmenter".

"Quand on a un garçon, dès l'âge de 7 ans il apprend à garder les moutons et les chèvres. A l'âge de 15 ans il conduira les boeufs. A l'âge où il porte son bâton et sa lance, on lui trouve une femme. S'il est marié et qu'il ne tient pas à rester avec ses parents, on lui donne ses boeufs et il part où bon lui semble.

En toute sincérité. nous sommes conscients... du grand mal que nous faisons en refusant d'envoyer les enfants à l'école".

I.

"Les hommes valables du Djelqobji ont disparu. Peut-être ont-ils laissé leur empreinte, mais cela n'a pas duré longtemps. Moi, je crois qu'aujourd'hui au Djelgodji, chacun fait n'importe quoi. Les enfants sont devenus très libres, leur affaire est maintenant le vol, ou l'art de fumer la pipe, ou encore celui de vagabonder (...). La vie a été complètement transformée. Ils n'ont pas gardé le prestige du Djelgodji (...).

"La pulaaku tend à perdre sa valeur aujourd'hui (...). Dans le temps, (...) quelqu'un qui respectait la religion, qui priait correctement (...) c'était un bon musulman qui avait honte de faire certaines choses, qui ne mentait jamais. Ce dernier était un homme. Mais aujourd'hui il est très difficile de trouver de tels hommes (...) qui s'occupent bien de leur bétail, de la suudu baaba, de leurs champs, qui ne font que ce qui est dans le droit chemin".

"Cette richesse (en bétail) nous apporte la joie. Nous sommes très heureux quand nous nous retrouvons avec notre troupeau en pleine prospérité. C'est justement l'amour du bétail qui fait que nous vivons comme des pauvres gens. Alors que nous ne le sommes pas du tout. Le bétail, c'est lui qui nous empêche de nous habiller correctement, de bien manger, de bien nous loger et bien dormir (...). Nous vivons de ce bétail mais nous ne voulons pas trop dépendre de lui".

L. (Djelgojo de Jalafanka, 74 ans)

"Avant le Blanc, nous vivions notre vraie vie. Mais aujourd'hui nous avons été transformés par le milieu dans lequel nous vivons. Il y a également beaucoup d'habitudes de la pulaaku que nous avons abandonnées. Avant, le pullo était le plus courageux, il était guerrier, il était l'homme de la brousse. Il combattait les lions, ses ennemis de toujours, il partait en guerre, il vivait constamment dans la brousse. Alors qu'aujourd'hui, notre pulaaku ce n'est plus ça ; le Blanc a remplacé le Peul. Il a tué tous les lions, il a mis fin aux guerres et aux pillages, et il a fait disparaître la brousse, et avec elle ses animaux sauvages et ses pâturages".

"Les Peuls sont rentrés dans la vie active. Beaucoup ne veulent plus suivre les boeufs. Tout le monde regarde vers la ville en quête d'argent et de distractions avec les femmes. Cela est vrai pour tous les FulBé, et pas uniquement pour les Djelgobé".

"Beaucoup de FulBé ne lisent plus le Coran. Si tu as un garçon aujourd'hui, au lieu d'accepter d'aller à l'école coranique et de suivre les boeufs, il préférera aller en ville pour voler. Il refusera le Coran qui lui est impératif comme à tout musulman, il refusera les boeufs qui sont de sa coutume. C'est pourtant cela que ses parents ont hérité de leurs propres parents et qui existe depuis l'origine des Peul".

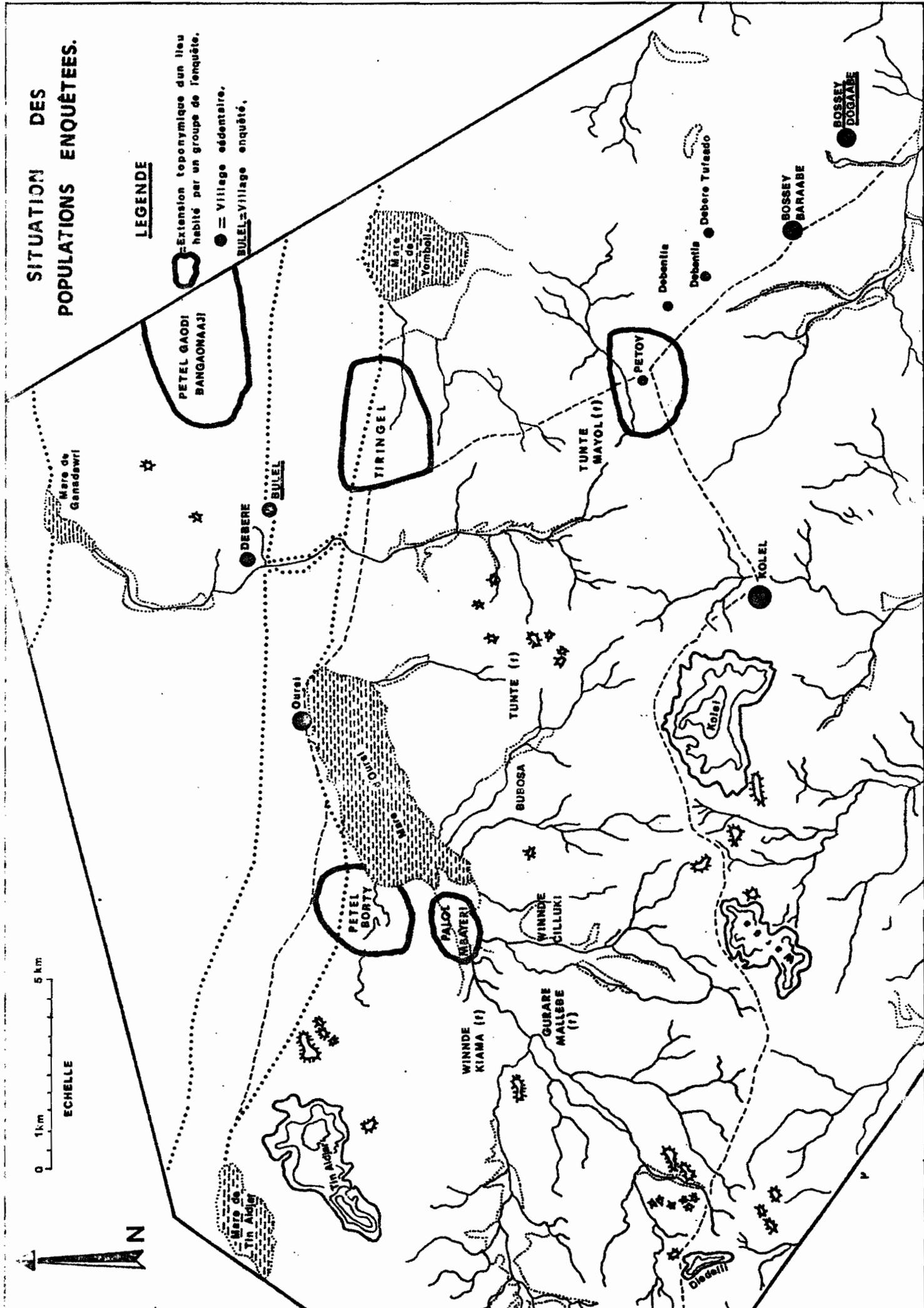
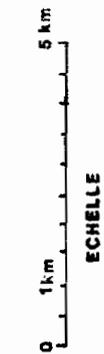
# SITUATION DES POPULATIONS ENQUÊTÉES.

## LEGENDE

— Extension toponymique d'un lieu habité par un groupe de l'enquête.

● = Village sédentaire.

BULEL = Village enquête.



### III. METHODOLOGIE GENERALE

#### A. La population retenue par l'enquête

Une série de critères a été utilisée pour le choix raisonné et de la population d'enquête et de l'échantillon de celle-ci (cf. carte 2) : ethnique, sédentarisation, résidence, fréquentation des marchés et isolement.

La représentativité ethnique et socio-culturelle : le fait ethnique n'a pas été privilégié en soi mais simplement comme révélateur du clivage des situations socio-économiques et des genres de vie des populations composant le peuplement régional ; dans la mesure où la catégorie socio-ethnique (cf. tableau 3) tombait à moins de 2.5 %, elle n'était pas retenue ce qui excluait le groupe sédentaire songhay (en fait toute la population du village d'Oursi) et des gens soit relativement dispersés géographiquement au sein de différentes fractions tribales comme les Forgerons (au sens large), soit indépendants comme les Mossi, Haoussa, Maures, etc...

La seule exception à l'application de ce premier critère est l'exclusion des Kel Tamachek nobles (588 Illelan soit 3.3 %) certains ayant bénéficié, à la suite de la perte presque complète de leur cheptel, d'une aide substantielle. Notamment l'octroi de têtes de bétail par l'intermédiaire d'un financement extérieur, véritable remise à flots de leurs capacités de subsistance qui semblait incompatible avec l'objet et la finalité même de la recherche.

A ce niveau la séparation devait déjà être faite entre populations captives et groupes nobles dans chacune des deux principales sociétés considérées.

Second critère : le degré apparent de sédentarité, lié en principe au type d'habitat (matériaux employés mais aussi mode d'assemblage et d'implantation au sol) n'a pas induit de choix contraignant. En effet la sédentarité est l'état actuel de tous les Rimaïbé et Mallebé, pour lesquels le village est une unité sociale fondamentale, tandis que le "nomadisme" pratiqué par les autres groupes est en fait une mobilité saisonnière étriquée à l'échelle du terroir (tout au plus quelques km).

Troisième critère : la cohésion résidentielle (celle d'hivernage) des familles enquêtées a été préférée, pour l'économie des déplacements, mais aussi pour la pertinence du niveau de regroupement de l'habitat, à l'appartenance tribale stricte ; c'est pour cette raison par exemple que dans notre échantillon Tchéudibé figurent des familles Adabé, Diallubé, etc... ce qui renvoie à la question du mode de filiation et d'alliance de ces tribus.

Quatrième critère, technique celui-là, avait pour objectif l'obtention de données comparables se corroborant au niveau des villages - campements et des marchés fréquentés par les habitants. La zone d'enquête devait correspondre, ou à tout le moins être incluse, à l'une des trois zones d'attraction des marchés de Déou, Oursi, Gorom-Gorom, marchés faisant l'objet de suivis réguliers au niveau des prix (bétail et céréales en particulier). En fait des contraintes matérielles et temporelles (emploi du temps des enquêteurs) n'ont permis des observations continues qu'aux marchés de Déou et Oursi.

La nouveauté du "terrain" sahélien jointe à la faiblesse de références bibliographiques a induit dans un premier temps une approche globale, informelle, et "douce" (2) des populations concernées, de sorte que l'horizon économique s'est élargi sur des perspectives ethnologiques et anthropologiques. Le démarrage simultané des travaux d'agronomie rurale a permis une collaboration continue entre les deux programmes, l'un s'attachant plus particulièrement à l'analyse agronomique des systèmes de production agro-pastoraux et des rapports agriculture-élevage", l'autre à celle de "l'adaptation socio-économique des populations... à l'environnement physique et humain de la frange sahélienne" (3).

#### Localisation des études du projet

Aucune délimitation préliminaire de la zone de recherche n'a été adoptée parmi les différents intervenants de la D.G.R.S.T. sur le terrain. Certains critères ont été privilégiés, chaque discipline choisissant ainsi sa propre limite géographique d'investigation.

L'optique géographique-pastoraliste avait dégagé le concept de "zone d'endodromie" et bien avant la mise en place de l'actuel programme avait délimité précisément les différents "espaces pastoraux individualisés" de l'Oudalan (Barral, b) (4). Le concept hydrologique de "bassin versant" a fortement contribué aux choix du site des recherches, la mare d'Oursi avec son réseau hydrographique et les cordons dunaires (à l'origine du phénomène d'endoréisme) se trouvant promus comme type représentatif d'un éco-système sahélien.

Un premier quadrilatère, cartographié par l'IEMVT (Toutain, a) à partir du fond de photographies aériennes 1974 de l'IGN comprenait 64.000 hectares et environ 11.500 habitants soit l'intégralité de la zone d'endodromie Oursi -Bidi-Gorom Gorom (Barral, c, carte VIII). Il excluait presque totalement le bassin versant de la Mare d'Oursi. Par la suite la zone d'étude a été étendue par adjonction de parties des trois zones environnantes (zone sud exclue) : Oursi - Fidi - Gorom Gorom.

- . Nord et Est "Amont mare d'Oursi"
- . extrême Sud-Est de "Haut Béli-Gandéfabou-Déou"
- . Sud-Ouest de "Mares Centrales" (dénominations dues à H. Barral).

Au total il s'agit d'un ensemble d'environ 124.000 hectares (5) créé pour les besoins de la cause, sans unité, et où aucun critère n'a déterminé le tracé de son pourtour.

On peut s'étonner :

- de la coupure de zones pourtant homogènes du point de vue pastoral : avec notamment l'exclusion des parcours d'hivernage des troupeaux venant du Sud-Ouest etc...

- de la non-prise en compte du marché à bétail de Déou pourtant fréquenté plus régulièrement par tous les groupes établis à l'Ouest de la Mare.

- de la coexistence de zones à résidence sédentarisée et de zones à habitat mobile, et même nomade (la limite de l'habitat sédentaire passe en plein coeur de la zone).

## Le programme et son contexte scientifique

"L'adaptation socio-économique des populations de la région de la Mare d'Oursi à l'environnement physique et humain de la frange sahélienne" : ainsi se formulait au départ d'une façon très générale le thème du programme de recherche. Celui-ci, en liaison étroite avec le programme agronomique de P. Milleville, comportait trois volets principaux :

- un inventaire général des modes de production propres aux divers groupes humains de la zone.
- une analyse de la logique de fonctionnement et de reproduction de trois ou quatre groupes en prenant en compte leur rattachement ethnique et leur attitude devant la sédentarisation.
- une appréciation des réseaux d'échanges et de commercialisation entre les groupes et avec l'extérieur. Ce volet a fait l'objet d'un rapport séparé : "Fonctions et organisation de deux marchés en zone sahélienne voltaïque : Oursi et Déou" (Langlois, b).

La finalité de ce programme, jointe à celle des recherches menées parallèlement par d'autres disciplines, était la caractérisation des contraintes pesant sur le milieu devant déboucher sur des propositions concrètes d'aménagement de la zone ainsi étudiée.

Pour notre part il s'agissait surtout de mettre en valeur la dynamique propre de chaque système de production (ou de subsistance ?...) et plus prosaïquement de tenter de remettre à leur place les a priori et les jugements de la littérature déclenchés par les "catastrophes" climatiques des années 1972 et leurs conséquences au Sahel. Inutile de revenir longuement là dessus ; citons rapidement et pêle-mêle :

- l'avancée du désert ...
- la responsabilité de l'impérialisme occidental
- la cause climatique et les cycles de sécheresse
- l'élevage "contemplatif"
- l'état nutritionnel déséquilibré des populations etc...

L'hypothèse majeure de départ est l'évidence suivante : les groupes humains implantés dans cette région sahélienne depuis un ou deux siècles Y VIVENT et ce malgré un environnement écologique jugé (par l'étranger) comme particulièrement difficile voire hostile. Un tel pré-supposé revient à dire que la reproduction des sociétés s'effectue par l'utilisation des ressources naturelles locales et non par une ponction (partielle ou complète) sur les milieux extérieurs (c'est-à-dire une participation-intégration aux systèmes de production exogènes ou encore périphériques), cela sans préjugé d'une ponction réciproque.

Les genres de vie, les modes d'existence sont aussi l'image de l'adaptation des hommes à la Nature, cette Nature se transformant elle-même partiellement sous l'action de l'Homme.

Nous renvoyons ici aux développements (dont nous sommes largement redevables) des premiers chapitres du "Chemin des Peul du Boobola" (Benoit, a). Les réflexions sur l'écologie du pastoralisme sont aisément transposables à la zone sahélienne où la grande majorité des habitants a connu et connaît encore des modes de vie centrés sur l'élevage extensif.

Le thème complexe élevage-pastoralisme-nomadisme-transhumance prend toute son acuité ici ; la plupart des sociétés actuellement sédentarisées (hormis peut-être le groupe songhay : très minoritaire dans la zone du P.M.O) ont gardé l'empreinte d'un nomadisme pastoral, dominant jusqu'au début du siècle, et manifeste dans l'échelle des valeurs sociales. Encore faut-il tenter de cerner la place actuelle et les caractères du pastoralisme et de ses manifestations au sein de chaque tribu peule ou touarègue.

La seconde question, liée à la première, se rapporte aux conditions écologiques et à l'accès aux ressources naturelles, au degré de domestication de la Nature et d'"artificialisation" du milieu. Cela revient à poser le problème de la différenciation des systèmes de subsistance et de la relativité du concept de contrainte écologique, les réponses-adaptations des populations à l'environnement n'étant pas identiques.

Le troisième type d'interrogation concerne d'une façon complémentaire l'intégration de l'Aléatoire dans les "stratégies" rurales. Le risque climatique, temporel et spatial, exige de la part des habitants des réponses spécifiques, exceptionnelles ou normales, permettant viabilité et pérennité, conditions de la reproduction sociale. A quel niveau notamment les déséquilibres apparaissent-ils ? (individu, couple, famille étendue, groupe lignager). De quel ordre sont-ils ? (viviériers, économiques et budgétaires ...).

Autre grand thème, qui est une remise en cause de propositions "économisantes" traditionnelles : quelle est la place du réseau des relations parentales et affinales dans la perpétuation du système social et de chacun de ses éléments ? Plus encore : que représentent à l'heure actuelle les anciens rapports sociaux fondés sur la captivité et le servage ? Sont-ils encore opérants à l'intérieur des modes de production ?

Autant de questions fondamentales qui formaient la toile de fond de la recherche entreprise au sein du P.M.O. mais qui n'ont pas été systématiquement reprises (comme têtes de chapitre par exemple) dans le présent rapport.

Les premiers travaux de terrain ont débuté à partir de juin 1977 jusqu'en septembre 1978. Une seconde affectation en Haute-Volta a permis la poursuite des enquêtes de février 1979 à septembre 1980. Une année entière a ensuite été consacrée au dépouillement (personnel et manuel) et à la mise en forme du présent rapport.

12. Structures budgétaires 1979 et 1980 ;  
Ressources et emplois relatifs par UCA

UCA	Ressources %						Emplois %						Ressour- ces (valeur)	Emplois (valeur)	
	M	C	T	A	B	E R	m	a	f	i	b	e			r
1. Echantillon Mallebe : 18 UCA															
a.	.	72	.	9	19	.	.	86	8	.	.	7	.	51.750	51.750
	.	.	100	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	49.250	49.250
d.	-93	.	22	39	132	.	.	58	7	.	.	34	.	12.900	13.400
	5	.	3	28	56	.	8	32	50	.	8	.	9	18.000	17.000
f.	24	44	32	.	.	.	.	62	.	.	.	.	36	25.000	25.000
	78	22	.	.	.	.	.	98	2	.	.	.	.	10.425	10.425
g.	.	37	63	.	.	.	.	96	4	.	.	.	.	13.600	13.600
	.	59	41	.	.	.	.	82	.	.	.	18	.	11.000	11.000
h.	.	.	94	5	.	.	1	100	.	.	.	.	.	41.250	40.900
	.	56	.	40	.	.	4	100	.	.	.	.	.	4.500	4.300
i.	.	-6	61	21	.	.	25	67	14	.	.	6	13	24.250	26.300
	.	19	81	.	.	.	.	97	.	3	.	.	.	16.000	16.000
j.	.	.	95	5	.	.	.	75	21	.	.	15	.	28.500	27.500
	82	.	18	.	.	.	.	75	13	.	.	.	2	84.700	62.550
l.	9	.	32	13	.	.	45	71	2	.	.	22	4	26.500	22.500
	94	6	.	.	.	.	.	91	3	3	.	.	3	16.000	15.800
m.	9	.	50	.	23	7	11	91	2	.	.	.	7	63.000	62.350
	49	.	26	24	.	.	.	92	2	.	.	.	6	24.700	25.700
n.	.	.	38	.	56	6	.	100	.	.	.	.	.	15.850	12.500
	95	.	5	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	14.750	14.750
o.	.	100	.	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	58.000	58.000
	.	17	.	.	83	.	.	90	.	.	.	10	.	20.500	21.480
q.	.	55	.	.	18	26	1	56	.	.	.	.	26	19.200	19.200
	.	72	.	28	.	.	.	97	3	.	.	.	.	10.800	10.800
r.	.	.	36	.	20	43	2	85	2	13	.	.	.	12.800	12.800
	.	15	.	14	39	.	32	55	10	5	.	13	18	42.300	42.300
s.	.	31	.	17	39	13	.	71	13	.	.	.	12	77.150	81.150
(+2)	.	17	.	9	57	10	7	83	2	.	.	2	14	146.500	146.500
t.	.	.	100	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	6.000	6.000
	.	.	100	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	7.950	7.950
u.	.	.	.	24	76	.	.	24	.	.	.	.	76	16.500	16.500
	.	21	.	.	79	.	.	100	.	.	.	.	.	13.925	13.925

Légende : Les Ressources : M revenus migratoires, C revenus du commerce, T revenus de travaux locaux masculins, A produit de la vente des objets d'artisanat féminin, B produits de la vente de bétail, E emprunts, R cadeaux, dons et transferts monétaires reçus par les membres de l'UCA.

Les Emplois : m dépenses céréalieres, a dépenses secondaires (pour l'alimentation) et annexes (habillement), f frais, taxes et impôts, i dépenses d'investissement (équipement et matériaux), b dépenses d'entretien et achat d'animaux, e remboursement d'emprunt, r cadeaux, dons et transferts monétaires offerts à l'extérieur par l'UCA.

2. Echantillon Rimaïbé : 11 UCA

a.	.	100	.	.	.	.	84	10	5	.	.	.	.	48.500	48.500
	.	100	.	.	.	.	80	20	.	.	.	.	.	20.500	20.500
b.	79	.	18	2	1	.	93	6	1	.	.	.	.	231.900	231.900
	81	.	5	.	2	11	46	12	.	.	14	11	16	356.400	356.400
d.	.	100	.	.	.	.	44	56	.	.	.	.	.	72.800	72.800
	.	21	.	43	.	36	44	6	1	.	20	.	29	30.500	30.700
e.	.	100	.	.	.	.	54	46	.	.	.	.	.	11.100	11.100
	.	100	.	.	.	.	71	.	.	.	.	.	29	8.500	8.500
f.	.	55	.	45	.	.	.	95	5	.	.	.	.	21.200	20.300
	.	52	.	.	.	48	17	62	.	.	22	.	.	15.500	18.000
h.	.	39	2	56	4	.	88	8	4	.	.	.	.	67.550	67.100
	.	78	.	22	.	.	69	11	.	.	19	.	.	18.000	18.000
j.	74	.	6	.	14	6	77	3	11	4	.	3	1	177.950	178.350
	71	.	13	7	9	.	88	1	.	1	7	.	3	62.050	67.925
m.	92	.	8	.	.	.	65	29	.	.	6	.	.	60.700	60.200
	92	.	.	.	.	8	74	19	.	1	7	.	.	44.925	44.925
o.	70	.	30	.	.	.	65	30	5	.	.	.	.	36.950	36.940
	.	70	.	.	.	30	81	1	1	.	17	.	.	20.000	20.350
p.	.	40	.	60	.	.	95	3	.	.	.	.	2	17.500	16.600
	.	40	.	60	.	.	32	57	5	.	.	.	6	74.500	74.500
q.	.	83	.	17	.	.	77	13	.	.	1	.	9	54.500	54.650
	.	94	.	6	.	.	79	.	.	.	3	.	19	60.675	63.525

3. Echantillon Iklan : 10 UCA (année 1979-80 seulement)

a.	38	.	.	.	62	.	.	93	7	.	.	.	.	88.500	86.000
b.	.	8	.	7	35	.	50	85	4	.	.	4	7	59.700	67.200
c.	.	53	.	.	5	.	42	63	9	.	.	17	10	47.700	47.700
e.	100	.	.	.	.	.	.	100	.	.	.	.	.	58.500	58.500
g.	.	.	.	.	3	.	97	46	.	19	.	10	25	69.625	69.650
i.	.	.	48	.	.	.	52	83	.	.	.	10	7	69.900	69.900
m.	.	.	.	.	44	16	41	42	10	10	.	.	38	32.000	34.850
n.	.	.	.	.	100	.	.	.	21	.	66	.	14	121.700	121.700
o.	.	.	.	.	33	10	57	77	4	3	.	.	16	70.250	70.475
q.	77	.	16	.	.	.	6	94	.	.	.	.	6	46.500	46.500

4. Echantillon Gaobé : 10 UCA

a.	87	.	.	.	13	.	.	.	26	72	.	.	.	1	.	114.950	71.180
	.	.	.	.	89	11	.	.	92	4	.	.	.	4	.	100.885	100.795
b.	.	.	.	.	100	.	.	.	92	2	3	.	.	.	2	52.500	32.500
	.	.	.	.	79	21	.	.	82	4	5	1	8	.	.	92.000	89.500
c.	.	.	.	.	100	.	.	.	85	15	.	.	.	.	.	35.000	33.000
	.	.	.	.	100	.	.	.	76	20	.	.	.	4	.	46.000	45.975
d.	.	.	.	.	100	.	.	.	76	10	.	.	.	.	15	56.100	43.750
	.	.	.	.	100	.	.	.	83	7	4	2	3	1	.	168.000	167.450
f.	.	.	17	.	25	42	17	.	96	.	4	.	.	.	.	24.000	27.900
	.	.	.	.	95	5	.	.	47	21	.	.	1	21	10	68.000	68.000
g.	.	.	.	.	100	.	.	.	96	4	.	.	.	.	.	27.000	27.200
	.	.	6	.	94	.	.	.	71	17	2	3	.	3	4	94.750	94.750
h.	.	.	.	.	100	.	.	.	69	27	.	.	2	.	2	22.000	21.850
	.	.	.	.	100	.	.	.	77	20	.	.	.	1	2	35.050	37.000
j.	.	.	.	.	100	.	.	.	82	7	.	2	.	9	.	35.200	34.950
	.	.	.	.	100	.	.	.	90	8	.	.	2	.	.	46.500	46.500
m.	.	.	.	.	100	.	.	.	100	.	.	.	.	.	.	13.370	13.370
	.	.	47	42	.	12	.	.	98	.	.	.	2	.	.	21.500	21.500
n.	.	.	.	.	100	.	.	.	74	17	.	.	.	9	.	11.750	11.750
	.	.	.	.	100	.	.	.	46	21	4	.	7	7	16	31.550	28.700

5. Echantillon Djelgobé : 4 UCA

b.	.	.	25	.	75	.	.	.	47	7	5	.	22	18	.	52.750	51.300
	.	.	13	.	86	22	.	.	47	26	17	4	.	5	1	54.000	52.250
c.	.	.	.	.	100	.	.	.	72	1	23	.	.	4	.	124.500	124.500
	.	.	.	.	100	.	.	.	80	3	6	.	.	6	6	85.000	85.000
d.	.	.	20	.	71	8	1	.	64	23	3	.	.	3	7	63.200	63.110
	.	.	11	.	89	.	.	.	69	7	1	15	7	.	1	161.900	161.900
i.	.	.	.	.	99	1	.	.	54	10	.	.	1	.	35	44.750	42.700
	.	.	.	.	100	.	.	.	82	18	.	.	.	.	.	41.000	41.000

13. Valeur moyenne annuelle des Ressources par UCA (1978 et 1979)  
et coefficients de variation significatifs (parenthèses)

Mallebé	Rimaïbé	Iklan	Gaobé	Djelgobé
<u>M. Revenus migratoires</u>				
110	36.060	-	10.000	0
6.186	34.020	12.850	0	0
<u>C. Revenus du commerce</u>				
8.315	0	-	0	0
3.728	0	3.020	0	0
<u>T. Travaux locaux masculins</u>				
8.698	26.536(84)	-	400	6.425
5.569	16.910(92)	4.140	550	6.063
<u>A. Travaux d'artisanat féminin</u>				
2.133	414	-	0	0
1.906	409	400	1.000	100
<u>B. Ventes de bétail</u>				
5.475	8.640	-	27.387(63)	63.313(65)
7.664	7.170	23.835	65.248(68)	79.063(60)
<u>E. Emprunts</u>				
1.442	1.136	-	1.000	1.375
839	3.636	1.230	3.375	250
<u>R. Cadeaux et transferts (dons)</u>				
1.440	0	-	400	190
1.400	1.993	10.962	250	0
<u>TOTAL (rappel)</u>				
27.350	72.800	-	39.200	71.300
26.685	64.100	66.440	70.420	85.500

13. bis. Valeur moyenne annuelle des Emplois par UCA (1978 et 1979)  
et coefficients de variation significatifs (parenthèses).

Mallebé	Rimaïbé	Iklan	Gaobé	Djelgobé
---------	---------	-------	-------	----------

m. dépenses céréalières

21.750 (76)	57.940(116)	-	22.807 (36)	44.393 (71)
21.635 (69)	36.307(127)	42.792 (67)	54.445 (72)	59.425 (67)

a. dépenses secondaires (alimentation et habillement)

1.387	9.668	-	7.333	5.802
1.345	10.327	4.515	7.576	8.837

f. frais, taxes et impôts

92	2.736	-	210	8.250
166	400	1.900	1.410	3.750

i. dépenses en équipements et matériaux

0	727	-	85	62
77	104	8.000	335	6.462

b. dépenses d'entretien pastoral et achat d'animaux

1.033	318	-	35	125
713	6.959	2.435	1.795	3.000

e. remboursements d'emprunt

2.279	500	-	500	4.556
1.964	3.626	0	2.680	1.875

r. cadeaux et transferts (dons) offerts

652	695	-	775	7.212
906	8.023	7.615	1.775	1.687

TOTAL (rappel)

27.190	72.585	-	31.750	70.400
26.095	65.760	67.250	70.000	85.000

## 14. Effectif estimé du bétail approprié des cuisines, par échantillon

UCA	B PR présents	B PR confiés	UBT (UCA)	Eff. UCA	Coeff. UBT
-----	------------------	-----------------	--------------	-------------	---------------

MALLEBE

a		6		0.5	7	14
d		28		2.4	11	5
f	6	10		6.2	7	1
g	4			3.4	7	2
h		7		0.6	6	10
i		13		1.1	4	4
j		16		1.5	11	7
l		17	1	2.3	7	3
m		24		2.	7	3
n	3	14		3.7	6	2
o	2	4		2.	8	4
q		1		0.1	6	70
r		9		0.8	6	8
s	10	2		8.6	7	0.8
t				0	5	.
u	8	25		8.9	10	1.1

RIMAIBE

a		16		1.4	9	6
b		19		1.6	9	6
d		10		0.8	7	8
e		13		1.1	9	8
f		12		1.0	4	4
h	4	22		5.3	5	0.9
j		17		1.4	11	7
m				0.8	7	8
o				0.3	5	20
p		15		3	4	1
q		10	2	0.8	6	7

## 14. (suite) Effectif estimé du bétail

UCA	B. présents	PR	B confiés	PR	UBT (UCA)	Eff. UCA	Coeff. UBT
-----	-------------	----	-----------	----	-----------	----------	------------

IKLAN

a	9	3			8.	7	0.9
b	2	9			2.4	8	3
c	5	6		2	4.9	6	1
e	2	6			2.2	7	3
g		14	1		2.	10	5
i	2	9	2		4.2	6	1
m	4	7			4.0	4	1
n	7	2			6.1	10	2
o	1	10			1.7	6	4

GAOBE (+)

a	18	11			16.2	7	2.3
b	16	8			14.3	6	2.4
c	7	49			10.1	4	2.5
d	32			19	28.8	8	3.6
f	7	15			7.2	2	3.6
g	6	39			8.4	6	1.4
h	3	14			3.7	3	1.2
j	12	18			11.7	7	1.7
m	5	29			6.7	7	1
n	1	21			2.6	7	0.4

DJELGOBE (+)

a	25	12			22.2	8	2.8
b	13	60			16.1	6	2.7
c	8				6.8	4	1.7
d	22	39		3	22.3	5	4.4
e	13	14			12.2	8	1.5
i	27	43			26.6	8	3.3
j	15	30			15.3	11	1.4

Note : Le nombre d'UBT (Unité Bovin Tropical) est calculé pour chaque cuisine ; le coefficient de la dernière colonne est exprimé en parts d'UBT par individu pour les 3 premiers groupes, et en nombre d'UBT par individu pour les deux derniers (+).

15. Autonomie et Association des cuisines dans l'exploitation pastorale du bétail, par échantillon (en nombre d'UCA).

Activité échantillon	Catégorie de bétail absente	Parcage (enclos)		Gardiennage		bétail confié	
		Autonomie	Association	Autonomie	Association		
MALLEBE	PR	1	7	6	4	8	
	B	9	0	5	0	4	
	PR & B	-	0	3	1	3	
RIMAIBE	PR	1	8	5	8	5	1
	B	6	2	4	1	4	2 + (1)
	PR & B	-	0	2	0	2	
IKLAN	PR	0	7	0	6	1	
	B	2	1	3	1	3	3
	PR & B	-	7	3	5	5	
GAOBE	PR	0	7	2	8	1	1
	B	1	2	5	0	7	1
	PR & B	-	2	4	2	4	
DJELGOBE	PR	2	5	0	4	0	1
	B	0	1	7	1	5	(1)
	PR & B	-	4	2	5	2	

Note : Les différents modes d'exploitation correspondent à l'utilisation d'une force de travail interne à la cuisine (autonomie), commune à plusieurs UCA (association) parfois externe au groupe considéré (berger rémunéré en nature indiqué ici par un chiffre entre parenthèses). Le confiage est par contre une décharge complète de la responsabilité de l'exploitation d'animaux non résidents au profit d'un parent ou d'une autre cellule familiale (y compris l'utilisation du produit de la traite).

Enfin dernier choix : celui de ne retenir que les groupes encore peu touchés par les interventions développatrices extérieures, de toute façon très localisées et partielles, dont les activités traditionnelles n'ont pas cédé la place à des comportements spéculatifs commerciaux comme dans certains gros villages sédentaires : Oursi en est l'exemple le plus démonstratif (18).

La combinaison de ces différents critères et de considérations plus personnelles (par exemple une motivation particulière là où l'accueil et l'hospitalité des gens ont été particulièrement chaleureux) a abouti à une sélection restrictive des groupes humains, certaines évolutions se trouvant induites par le déroulement de la phase de "terrain" elle-même.

#### 1) Un groupe d'Iklan :

La population contactée au départ, les Iderfane (19) de la plaine chaotique de Guba-Déou (vaste zone de piémonts entrecoupée de buttes cuirassées et d'énormes boules granitiques) n'a été suivie que pendant 15 mois, soit moins de la moitié du temps de recherche en Haute-Volta (35 mois environ). A la défection du personnel d'enquête se sont ajoutées la méfiance et l'indifférence croissantes des chefs de famille, de tempérament très individualiste, pour lesquels la chefferie traditionnelle ne représente plus un pouvoir contraignant et respecté.

La collaboration nouvelle (à partir du second séjour, en février 1979) d'un Kel Tamachek noble -alelli (t)- scolarisé a permis de reprendre l'étude du milieu "captif" dans un autre tribu, celle des Kal Bamba de Tiringel (versant sud de la dune Oursi-Yomboli) et de Bangaonaaje (cinq km au nord du précédent campement). Les Kal Bamba, d'origine mixte peule et songhay (Aruma) du Mali, auraient au siècle dernier cherché protection et refuge auprès des Ineslemen Kel es Souk (tributs maraboutiques) dont ils seraient devenus dépendants, tributaires et probablement captifs, bien que séparés des Iklan Kel es Souk proprement dits.

Les Kal Bamba ont adopté la langue tamachek au contraire de leurs parents Bambabé, qui, eux, ont gardé leur parler originel songhay auprès des Imajaren Alkasseybaten. Peu de temps après l'affrontement de Yomboli, les Kal Bamba auraient quitté Beldiabé, lieu de résidence de leurs maîtres, pour venir s'établir aux lieux déjà cités, ainsi qu'à Tunté (toponyme situé à mi-distance d'Oursi et de Kolel).

#### 2) Un groupe de FulBé Djelgobé et Kelli

C'est la fraction dite "Kitagou" établie à l'Ouest de la mare d'Oursi aux lieux-dits Petel Borty, Windé Kiama et Gurare Mallebe qui a été retenue. Les Djelgobé, arrivés les derniers en Oudalan (ils ont commencé à quitter le Djelgodji depuis les années 30, au moment où les parcours des éleveurs devenaient très exigus), sont considérés par tous comme des étrangers mais cependant parfaitement acceptés eu égard à leur mode de vie fruste tourné presque exclusivement vers l'élevage.

Parmi les lignages (lenyol ou encore plus couramment l'expression taaraaBe ou taan (f) qui veut dire les petits-fils, les descendants de ...) les plus courants nous citerons : taan Saabu, taan Alfa, Wollarbé, Rendibellibé, Bakanankobé, Bibbe Labbé etc...

L'origine sociale de ces pasteurs Peuls, nobles (Djelgobé proprement dits) ou anciens tributaires (Kelli) est d'importance très relative à l'heure actuelle ; leur sédentarisation débute à peine mais par contre leurs parcours de transhumance et leurs pratiques pastorales nomades se sont grandement réduits comparativement à ceux de leurs frères. (Djelgobé des points d'eau septentrionaux de Féririlio, Gandéfabou, et Gounturé Niénié).

### 3) Un groupe de Gaobé

Les premiers passages sur le terrain avaient fait choisir les deux campements de Dibissi et Tin Aidjar, dont les habitants, Gaobé Warag-Warag, proches du marché de Déou, relèvent à la fois de la civilisation peule -pastoraliste- et de celle des Kel Tamachek avec lesquels ils vivaient en symbiose : venus dans l'Oudalan avec les Imghad Warag-Warag (établis actuellement à Tin Ghassan et Tin Akof), bergers auprès des fractions nobles, ils ont conservé jusqu'à maintenant le parler et des coutumes propres à la société touarègue.

Là encore des contingences matérielles ont rendu inévitable l'abandon de ces campements. C'est un groupe Gaobé de parler fulfuldé établi à l'ouest de Petoy, village de leurs propres Rimaïbé, qui a pris leur place ; il s'agit des tribus Tcheudibé et Adabé installés en hivernage à Tunté Mayol (quand ils n'ont pas déménagé pour la transhumance vers l'ouest ou le nord, Ganadawri notamment). Simple précision à ajouter aux connaissances sur les Gaobé (Barral, c, p.49), les Tcheudibé "gens minces, de grande taille" - originaires du Hombori, sont venus dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, comme pasteurs, occuper les sites d'Oursi, Yomboli, Sukundu, Guntuwala, Petoy et Gunturé Oursi, chacun de ces lieux correspondant assez grossièrement aux lignages et segments de lignage : descendants de frères, de soeurs, de cousins etc...

### 4) Un groupe de Mallebé

La tradition orale, telle qu'elle a été recueillie, ne permet pas de préciser définitivement l'origine des Mallebé, Peuls "noirs" métissés (Pullo balejo (f) de Gallais, a, p. 120). Le point de départ de la migration serait situé au Mali, à Kararu dans le Macina ; à cette époque (début 19<sup>e</sup> siècle) les Mallebé seraient devenus bergers dépendants des Imajaren Oudalan, au même titre que d'autres groupes Gaobé comme ceux de la fraction Adabé ; ils auraient suivi le vaste mouvement de repli des Kel Tamachek vers le Béli, puis se seraient installés à Beïga avant de connaître la dispersion massive actuelle -à partir des années 1930, suite (?) à un différent concernant le mode d'héritage du bétail : règle traditionnelle en ligne utérine ou règle coranique- dans les différents campements et villages suivants : Bulel, Debentia, Beïga, Koomé pour ne citer que les principaux.

Le village d'étude, Bulel, correspond à la sédentarisation définitive, à partir de 1932 (...) des familles de migrants de Yomboli et de Bossey qui avaient déjà ouvert des champs entre la mare de Ganadawri et la dune -Séno giddara sur la carte toponymique- afin de faire face à la saturation du terroir lignager. La sédentarisation a conduit, depuis 25 ans environ, à l'abandon des huttes démontables (avec souvent rangement et conservation des éléments de ces huttes) au profit de cases "en dur", c'est-à-dire construites en "banco".

Les familles anciennement captives des Mallebé ont formé, à moins de deux km à l'ouest leur débéré (f) qui, comme tous les villages de Rimaïbé, se distingue aisément des villages nobles par la structure concentrée et resserrée des concessions.

##### 5) Un groupe de Rimaïbé

Les contacts avec les notables de Débéré Bulel s'étant avérés décevants -des promesses non tenues vis-à-vis de la population ayant définitivement braqué les esprits dans les années antérieures-, le choix s'est porté sur la population de captifs de Bossey Dogaabé, village actuellement libéré totalement de la tutelle des Fulbé Dogaabé de Bossey-Etage (encore appelé Wayre Bossey).

L'origine ethnique et géographique des premiers habitants de Bossey (plus exactement Débéré Bossey-Dogaabé) arrivés dans la mouvance des Kel es Souk et des Fulbé Dogaabé vers 1890 est multiple : captifs raziés ou achetés, ils proviennent de populations Mossi (pays mossi voltaïque, région de Pina), Kado (songhay de Gao), Peules Torroobé (de Haka près de Mopti au Mali), Gourounsi et Peules du Djelgodji, enfin Iklan Warag-Warag de Tin Ghassan (sur le Béli).

Quelques années seulement avant l'indépendance, les huttes rondes paillées ou nattées ont laissé place aux constructions en terre, comme à Bulel, et les quartiers se sont individualisés selon l'appartenance lignagère des concessions. Actuellement il est devenu impossible de confondre quartier et groupe ethnique : le brassage (par mariages) entre groupes voisins Rimaïbé ou Maccubé se pratique à une échelle élargie avec les villages environnants : Kolel, Petoy, Bossey Baraabé, Saouga, Mguiddoy, etc...

La plupart des familles ont abandonné (ou oublié) leur parler originel pour le songhay ; l'école très récente ne compte qu'une seule classe et les quelques adolescents scolarisés ont fait leurs études à la sous-préfecture toute proche (12 km à vol d'oiseau).

## B. L'enquête et ses modalités pratiques

### 1) Le choix d'une unité d'enquête

Ce sont avant tout des considérations pragmatiques qui ont présidé au choix d'une unité pertinente comme base du travail de collecte des données. Il s'agissait d'éviter un foisonnement d'informations-réponses inexploitablement manuellement et par conséquent de limiter le nombre d'enquêtés potentiels ; trouver les adultes responsables, capables de répondre pour un ensemble de dépendants conduisait naturellement à écarter femmes et "cadets" (frères cadets ou fils, mariés, ou célibataires) et à ne retenir que les chefs de famille.

En fait le niveau d'aggrégation indispensable à la collecte formalisée de l'information (par voie de questionnaires) et à la volonté d'orienter la recherche au niveau des équilibres vivriers et alimentaires a incité à dépasser le niveau "famille" pour adopter celui de "cuisine" : l'U.C.A. (Unité de Consommation Alimentaire) représente un groupe autonome du point de vue vivrier dont les membres sont tous interdépendants. Cette unité, dirigée par l'aîné chef de famille, ne se condond pas nécessairement avec l'unité familiale restreinte du type "famille nucléaire" ni même avec d'autres unités plus larges, ménage, concession, cour.

D'autres unités auraient pu être choisies ; il y a une part d'arbitraire dans ce choix que nous essaierons de relativiser ou tout au moins d'explicitier plus loin (chap. V, § 1) : il est clair qu'à ce niveau primaire d'aggrégation, il était exclu d'obtenir des analyses sophistiquées du type de celles effectuées en milieu voltaïque soudanien (Ancey, a, b) et que le travail d'enquête visait à formuler des ordres de grandeur en matière de consommation, budget et capitalisation en bétail.

### 2) matière collectée et méthode d'enquête

L'enquête se subdivise en deux catégories distinctes :

La récolte formalisée d'informations au niveau des cuisines (travail des enquêteurs) et l'acquisition de connaissances à tout niveau et sur tout sujet ayant un rapport avec la recherche (20).

+ L'enquête formelle auprès des chefs de cuisine (parfois mais plus rarement auprès d'individus afin de compléter une information manquante ou pour combler une absence momentanée du chef de famille) a tenté de répondre aux objectifs suivants :

- description ethno-économique des cuisines par passage d'un questionnaire "lourd" complété en plusieurs étapes (fiches d'enquête jointes en Annexe).

Au données démographiques de base s'ajoutent les caractéristiques de la force de travail familiale, de l'activité agricole et de l'exploitation pastorale examinées sous l'angle des rapports réciproques entre individus et groupes, toujours apparentés. La plupart des données quantitatives (production céréalière) ou qualitatives (travail migratoire par ex.) sont obtenues de façon rétrospective auprès des

chefs d'U.C.A. Les grandeurs sujettes à variations (démographiques mais elles ne sont pas les seules) ont été réactualisées à chaque entretien dans les familles faisant l'objet de suivis réguliers.

- inventaire individuel du cheptel caprin, ovin et bovin approprié (résident ou confié) par chaque personne de la cuisine avec l'enregistrement systématique des différents modes d'acquisition (monétaire ou gratuite) des animaux.

Cet inventaire, très délicat en soi, n'a pu être effectué en même temps que l'enquête "lourde" ; celle-ci, avec l'hétérogénéité des réponses obtenues et la bonne volonté variable des chefs d'UCA, a opéré, de fait, un dégrossissage de la population d'enquête ; un échantillon restreint de cuisines -correspondant à environ un tiers de l'échantillon de départ (20 cuisines par groupe socio-ethnique)- a fait l'objet de cette "inquisition" sur le bétail.

Cet inventaire a aussi nécessité plusieurs passages, avec interviews particuliers auprès des adultes dans la mesure où le chef d'UCA ne pouvait ou ne voulait répondre en lieu et place des intéressés. Des correctifs ont été apportés par le suivi des budgets (commercialisation des animaux notamment) et celui de l'évolution du troupeau.

- évaluation des opérations budgétaires (monétaires ou non) pour le compte de ses différents membres, en particulier mais sans les privilégier, ceux responsables de la vente ou de l'achat des céréales ou des animaux.

Ici ont été enregistrées rétrospectivement et mensuellement (en moyenne) toutes les opérations-transactions ayant une incidence sur le "Capital" de l'U.C.A. en prenant soin de distinguer la fonction propre à chaque personne ainsi que le ou les bénéficiaires finaux (cf. fiche des suivis budgétaires en annexe).

Les opérations commerciales, encadrées par les dates des récoltes, permettent d'apprécier l'importance de la "soudure" (le déficit vivrier et sa durée) relativement aux besoins alimentaires et à la production céréalière obtenue par l'ensemble des actifs masculins et féminins de l'UCA.

- suivi systématique mensuel (en même temps que le rétrospectif budgétaire) du bétail de l'UCA. Enregistrement des événements démographiques déclarés par le chef de cuisine, mais aussi imputation des variations quantitatives dues aux opérations commerciales ou aux transferts.

On n'a pas cherché ici à établir des fiches de composition de troupeau ni des taux de fécondité ou de mortalité, ce qui aurait nécessité des procédures d'enquêtes fines et des niveaux d'investigations autres : le "troupeau" de la cuisine n'est pas une unité sociale mais un concept fictif sans rapport avec une vision pastorale ou zootechnique de l'exploitation des ressources naturelles.

Le suivi quantitatif des animaux appropriés par les membres de la cuisine a l'objectif plus modeste de contrôler, en cours d'interview, la véracité et la pertinence des opérations commerciales déclarées sur le bétail ; l'exemple remarquable est celui de la vente d'ani-

maux dont l'existence n'avait pas été notée précédemment : de proche en proche d'autres opérations de transfert peuvent bien souvent être remémorées par le chef de famille ou un de ses dépendants.

- l'estimation de la consommation céréalière (mil et sorgho principalement) par pesées directes dans chaque cuisine.

Les quantités de grain non décortiqué prélevées dans le grenier chaque jour et mesurées plusieurs fois à différentes périodes (avant et pendant la soudure si l'on veut schématiser) donnent, par extrapolation et moyennant quelques corrections, la couverture des besoins caloriques théoriques par la seule consommation céréalière, chiffre que l'on peut évidemment mettre en parallèle avec la production (convertie en Kcalories). La méthode et les résultats seront exposés d'une manière détaillée et confrontés en particulier aux références et aux normes nutritionnelles communément admises en région sahélienne (F.A.O. notamment cf. chapitre VI).

L'enquête formalisée par voie de questionnaire s'est donc réalisée à deux échelles ; celle de l'échantillon élargi (environ une vingtaine de cuisines) : questionnaire ethno-économique ; et celle de l'échantillon restreint (réduit de moitié ou des deux tiers suivant les groupes) : inventaire du cheptel individuel, suivi du budget, du bétail, de la consommation et des productions céréalières.

+ La collecte personnelle de l'information s'est effectuée selon des axes relativement divergents quoiqu'étroitement liés à l'enquête elle-même. Elle a le plus souvent nécessité le concours d'un interprète et adapté ses moyens d'investigation au sujet des recherches entreprises, ceci dans un contexte de séjours fractionnés sur le terrain (10 à 15 jours en moyenne par mois).

Les préliminaires ont consisté en prises de contact avec les populations et ses représentants politiques (chefs locaux traditionnels). La participation gratuite (sans contreparties) à l'investigation du chercheur et des enquêteurs demandée aux groupes et aux individus a bien souvent rendu indispensables le contact et les discussions au niveau le plus bas (celui du chef de famille) (cf. infra § c).

- Une première série d'informations a été recherchée au niveau de chaque groupe concerné par l'enquête. Dans la mesure où la bibliographie existante était par trop fragmentaire ou lacunaire, des éléments ont été réunis afin de tenter d'apprécier la structure sociale, le système généalogique (filiation et alliance) enfin l'organisation résidentielle (notamment relevés schématiques de villages et de groupes d'habitat).

- un second type de travail : celui du recueil de traditions orales (auprès de notables ou d'anciens -avec enregistrements magnétiques- en particulier recueil de chroniques régionales, d'événements socio-politiques et culturels particulièrement significatifs de l'occupation du milieu et des rivalités entre groupes.

- une orientation spécifique a tenté de préciser les modalités et la pratique de la transmission lignagère du bétail ainsi que les transformations de celle-ci depuis la chute de l'hégémonie touarègue. Là encore des informateurs privilégiés ont été

particulièrement mis à contribution : il s'agit essentiellement d'anciens chefs de famille, retirés de la vie active, et à même de se rappeler les coutumes pré-islamiques pratiquées au début du siècle.

- enfin dernier volet, pastoral : l'interview de pasteurs sur les pratiques actuelles d'élevage, sur les techniques particulières, sur l'utilisation et l'intérêt du bétail, sur la place des animaux et du fait pastoral dans la société.

Il faut préciser ici que les nécessités de contrôle du personnel d'enquête (et parfois même son remplacement) ont parfois réduit sensiblement le temps disponible pour ce travail personnel de collecte d'une information socio-culturelle globale sur les groupes ethniques en présence ; c'est à ce niveau que le manque de chercheurs anthropologues ou ethnologues a été le plus manifeste au point de retirer une grande part de cohérence au projet Mare d'Oursi dans son ensemble.

### C. Les relations entre la recherche et les populations

Quelques remarques concernant le travail de terrain, son impact psychologique et sociologique sont signalées ici à destination des travaux de recherches éventuelles et des différentes initiatives de développement qui pourraient prendre place ultérieurement.

L'entrée en matière a consisté à présenter les différents "objectifs" de la recherche - objectifs choisis bien entendu et qui n'ont pas nécessairement de rapport avec les visées réelles, officielles ou non, du P.M.O. - à savoir :

une volonté de connaissance de la civilisation et du milieu humain associée à celle de l'apprentissage de la langue vernaculaire (le fulfuldé en l'occurrence) ; une manifestation d'intérêt pour des peuples différents, dont les systèmes de valeurs sont souvent opposés à ceux des pays occidentaux ; la pratique des relations humaines en tant que valeurs d'enrichissement mutuel ; enfin une meilleure compréhension des modes de vie et des difficultés des sahéliens par les responsables politiques nationaux ou étrangers c'est-à-dire par ceux qui, chaque jour, interviennent dans leur milieu et dans leur vie.

Ces préliminaires posés, les réactions individuelles -l'apathie ou l'indifférence totale a été rarement rencontrée- se sont généralement manifestées par des questions sur les suites ou les retombées du travail prévu chez eux, en relations évidentes avec d'autres opérations passées (précédentes enquêtes par exemple) lorsque celles-ci étaient déjà venues déranger les personnes dans leurs activités.

La réponse adoptée -à laquelle le personnel d'enquête n'adhère pas sans réticences puisque cela peut remettre en cause à la fois la rapidité et l'efficacité du travail avec les gens (21) a consisté à nier toute perspective concrète et matérielle d'intervention (amélioration) dans les conditions de vie du sahélien en liaison avec la recherche, et à tenté de contrecarrer les arrières pensées naissantes sur le même sujet.

Chaque enquêté potentiel a été pressenti pour accepter la collaboration, ou la refuser s'il ne lui était pas possible de s'engager pour un travail volontaire, gratuit, et suivi (une année au minimum) sur les différents sujets abordés par les questionnaires : composition de la famille, activités, transactions commerciales, productions etc... Rappelons que des sujets plus sensibles, notamment ceux en rapport avec l'appropriation du bétail n'ont été exposés que plus tardivement, lorsque la confiance, réciproque, était déjà suffisamment établie pour le faire.

Comment se sont déroulées les relations concrètes de travail pendant l'enquête proprement dite ? Les options méthodologiques impliquaient des interviews strictement individuels c'est-à-dire l'isolement par rapport aux autres adultes (hommes et femmes). Le problème s'est posé avec acuité partout où l'espace habité n'est encore que partiellement individualisé ; c'est le contexte général des campements où la vie est sociale, où rien ne peut échapper à personne, où l'habitat n'est qu'un refuge nocturne face à une parenté omniprésente. Si l'isolement avec la personne enquêtée était possible (à l'intérieur de la maison, opposée ici à la case-chambre) et même relativement facile dans les villages sédentarisés, le seul écart envisageable chez les FulBé comme les Iklan était l'ombre des épineux (quand il y en a) de l'aire habitée. Dans la pratique le choix se portait très souvent sur la case mais cela conduisait à de nombreuses et incessantes discussions visant à restreindre ou à faire se taire le public, ce qui, dans le contexte décrit plus haut n'est pas de nature à détendre les rapports avec les personnes enquêtées.

La présence étrangère (étrangers proprement dits ou proches parents ne faisant pas partie de l'U.C.A.) peut aussi bien être facteur de blocage (de la relation) que facteur de libération. Ainsi l'hôte de passage sera souvent pris à témoin pour charger de ridicule l'enquêteur et ses questions incongrues ce qui, pour un enquêté peu disposé à répondre, permet d'éluder certaines choses et de retourner la situation (conflictuelle) à son profit. L'enquêteur devra alors déployer toute son ingéniosité pour obtenir des renseignements sans en avoir l'air, bien souvent en tournant la conversation à la plaisanterie ce qui, soit dit en passant, demande une parfaite connaissance du milieu social.

De même l'intervention de parents peut rappeler à la mémoire des faits et des événements que le chef d'U.C.A. pourrait plus ou moins consciemment vouloir laisser dans l'oubli, sachant pertinemment que l'investigation de l'enquête ne peut tout contrôler. La présence de parents même éloignés mais baignés dans cette vie de relations sociales ouvertes, a contribué bien souvent à la notation de nouveaux-nés et d'enfants (oubliés presque systématiquement jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans), de relations maritales floues (divorces et mariages en cours), d'événements parfois spectaculaires mais faciles à dissimuler (achat de dromadaires, achat de greniers de mil etc...).

D'une manière un peu plus systématique sont évoqués ci-après les facteurs qui tendent à caractériser la relation recherche-population.

Les modalités concrètes d'une enquête formelle par voie d'écriture (questionnaire rempli devant le chef d'U.C.A.) sont irréductibles aux relations parlées, souples, vécues qui sont l'essence même des échanges sociaux en Afrique, dans les sociétés sahéliennes, nomades ou non, où les déplacements individuels ne coûtent pas.

L'absence ou l'insuffisance de pouvoir politique traditionnel contraignant permet des comportements individuels autonomes (par rapport à ce pouvoir qui pourrait exiger l'adhésion au travail d'enquête) et contribue à une forte hétérogénéité des attitudes devant la recherche.

Une relation quasi-proportionnelle peut s'observer entre la durabilité de l'installation humaine, le type d'habitat, et la disponibilité des hommes vis-à-vis de toute inquisition extérieure. Evidemment celle-ci peut engendrer celle-là et c'est bien ce qui semble se passer pour les groupes à forte mobilité, FulBé Djelgobé en particulier. A l'inverse pour les habitants sédentarisés des villages en "dur".

La disponibilité potentielle (théorique) des individus peut parfois être extrêmement réduite lorsque les impératifs de l'exploitation pastorale ou agricole l'exigent ; pendant l'hivernage les travaux agricoles commandent l'emploi du temps et de toutes façons c'est la force de travail (nombre d'actifs familiaux etc...) relative aux moyens de production (surfaces emblavées et cheptel disponible) qui détermine le temps consacrer à d'autres activités sur lequel l'enquête empiète nécessairement. Ainsi chez plusieurs chefs de ménage Djelgobé et Gaobé, souvent jeunes mariés ne disposant que d'enfants en bas-âge, l'adhésion au travail de recherche a été impossible, faute de temps disponible. La remarque vaut surtout pour le djelgojo (seul compte son troupeau pour lequel il consacrerait tout son temps) et dont les moments de détente et de repos s'effectuent le plus souvent en brousse, au pâturage.

Il faut souligner que le manque de temps et l'urgence de certaines tâches sont bien souvent invoqués comme prétextes pour fuir l'enquêteur, aussi bien avant que pendant l'interview, lorsque les questions apparaissent trop embarrassantes. A ce facteur d'ordre subjectif s'ajoutent des éléments venant accentuer l'absentéisme patent, parfois périodique, à savoir : la proximité de petites villes et la fréquentation régulière des marchés en saison sèche lorsque les activités se ralentissent.

Au campement Gaobé Magabubé d'Alliakoum par exemple (environ 3 à 4 km à l'ouest de Gorom-Gorom) l'absence répétée journalière de la quasi-totalité des chefs de ménage rendait localement impossible toute velléité d'enquête suivie aux heures diurnes : les hommes se retrouvent sur la place du marché, près des boutiques, pour ne rejoindre leur famille que très tardivement au début de la nuit.

De même certains villages et campements sont déserts les jours de marché (en Oudalan chaque jour de la semaine correspond à un ou plusieurs marchés hebdomadaires) sans pour autant que les individus aient des affaires commerciales à traiter : ainsi le marché exerce son attrait comme lieu de rencontre et d'échanges sociaux entre familles séparées, individus ou groupes ethniques. L'émergence de petits commerces (revendeurs de cola, sucre, thé etc...) accentue encore les déplacements de certains individus, parfois accompagnés

d'une partie de leur famille : Mallebé de Bulel se rendant en masse à Oursi ; courtiers Warag-Warag de Dibissi et Tin Aïdjar à Déou pour les ventes de chameaux ; vente de lait caillé et de beurre par les femmes Djelgobé de Petel Borty etc...

La mobilité, sur laquelle nous reviendrons (cf. plus loin IV,c), est extrême ; sa conséquence est la lenteur de tout travail suivi avec les villageois chez qui il faut parfois passer plus de 4 ou 5 fois avant de remplir intégralement un questionnaire comme celui utilisé ici (cf. Annexe). A cela s'ajoute la sensibilité propre au milieu humain de la région, sensibilité développée le plus souvent négativement par bon nombre de perturbations extérieures de toutes sortes. Les interventions de l'Administration locale comme des organismes de développement nationaux ou étrangers ont eu, en dehors des villes et de certains bourgs, que peu d'effets bénéfiques à long terme et ont fait émerger une mentalité d'assistés (alimentation et santé) simultanément à des attitudes de repli et de défiance devant toute initiative nouvelle.

Les quelques actions répertoriées ci-après ont contribué à creuser le fossé (perçu de plus en plus politiquement) entre les populations sahéliennes et la Nation voltaïque dont elles se sentent exclues. Elles ont même parfois fait naître un sentiment de dépossession et des réactions vives de défense.

#### Les actions d'interventions et de "développement"

L'objet n'est pas ici de faire la critique des actions entreprises, ce qui supposerait la mise en balance du positif et du négatif mais de mettre l'accent sur quelques aspects souvent lourds de conséquences aussi bien sur les mentalités que sur les rapports entre groupes sociaux, et avec les Autorités gouvernementales.

Les prélèvements fiscaux (sur les personnes comme sur les animaux) sont très mal acceptés et conduisent à de forts taux de dissimulation lors des enquêtes démographiques (enquête par sondage en 1960 et recensement national en 1975) et à l'abandon des vaccinations pratiquées par le Service de l'Elevage. Il faut y voir la conséquence de la faiblesse des infrastructures de base en milieu rural (écoles, dispensaires, ouvrages d'hydraulique villageoise) et plus particulièrement encore chez les populations "nomades" pour qui rien (ou à peu près) n'est fait comparativement aux sommes versées, même si celles-ci sont relativement dérisoires (22).

La question de l'assistance alimentaire et de l'acheminement des vivres jusqu'aux localités les plus septentrionales durant la sécheresse doit être rappelée en mémoire des événements dramatiques vécus par certaines familles brutalement démunies. Une action complémentaire de "renflouement" (d'aucuns l'appelèrent : prime à l'incompétence) s'est exercée au bénéfice quasi-exclusif de quelques groupes Kel Tamacheq dont les capacités de production ont été restaurées ex-nihilo (allocation d'une tête de bétail par individu) ce qui n'a pas manqué de faire surgir jusqu'à aujourd'hui des interrogations, sans parler des jalousies.

Pour mémoire aussi, la présence de contingents militaires à Déou, Oursi et Petoy, à la suite des difficultés frontalières avec le Mali, qui a soulevé bon nombre de mécontentements consécutifs aux

brutalités et aux indécrotesses manifestées dans les villages hôtes, comme sur les places des marchés (notamment rapports de force permettant de se procurer vivres et animaux à vil prix).

La pratique de la vente de céréales subventionnées par l'OFNACER (Office National des Céréales), dans un souci louable d'éviter la spéculation, limite la quantité de sacs (Sorgho américain ou Mil) par chef de famille mais pour ce faire demande la production de la carte de contribuable ! Il est inutile de souligner l'impact psychologique de cette exigence qui d'ailleurs est une garantie toute relative en ce qui concerne les "commerçants" de la sous-préfecture.

Les principales actions de développement proprement dites sont le fait d'organismes étrangers : CIDR (Compagnie Internationale pour le Développement Rural), Mission Catholique (en brousse elle poursuit avec le BRGM un programme élargi de puits de villages), et le S.C.F. Britannique ("Save the Children Fund" à vocation médicale). Ainsi est entretenue l'idée selon laquelle l'assistance vient de l'étranger et que l'on ne peut rien attendre de son propre pays.

Il faut pour finir signaler la perplexité et même l'inquiétude déclenchées par certaines opérations lourdes dont la première a fait date dans les esprits : celle de l'installation du Ranch de Markoye comportant la clôture de plusieurs milliers d'hectares, parcours traditionnellement consommés par les troupeaux de cette région.

De la même manière, la construction du campement de Jalafanka pour le projet Mare d'Oursi et "l'occupation" de l'espace -"ronde" journalière des véhicules tout terrain, pose d'appareillages de mesures au milieu des villages et des pâturages, mise en défens de parcelles pour plusieurs années (1976-1981)- ont contribué, dans la mesure où les populations n'étaient pas informées préalablement, à accentuer les sentiments d'aliénation et de dépossession de la Nature dans le contexte déjà souligné de la saturation et de la dégradation de celle-ci (23).

A cela s'ajoutent les missions de courte durée (quelques semaines tout au plus) parmi les habitants dont les réticences naturelles (en matière de santé, d'hygiène corporelle, et bien sûr d'élevage) ne peuvent que s'opposer aux nécessités des enquêtes statistiques (loi des grands nombres). La même critique peut bien entendu être portée à l'égard de l'Inventaire démographique de la zone du P.M.O. dont la méthode d'enquête a été pour le moins brutale, psychologiquement parlant bien entendu.

A la suite de ces quelques observations suffisamment éloquents en elles-mêmes, on ne peut que souligner la nécessité de respecter les Hommes et la Nature à laquelle ils sont intimement liés ; et donc de multiplier les contacts avec les responsables locaux (chefs et notables) avant toute action concrète sur le terrain. Envisager des interventions à côté et en dehors des populations concernées procède d'une démarche que le chercheur ou le scientifique devrait peut-être renverser sans que cela mette en cause la validité des recherches entreprises, bien au contraire.

#### IV. ORGANISATION RESIDENTIELLE ET MOBILITE

Toute prétention ethnologique mise à part, on trouvera ci-après quelques éléments permettant de situer l'individu et sa famille par rapport à deux déterminants essentiels et étroitement complémentaires : la parenté et l'alliance d'une part, le mode de résidence d'autre part.

##### A. L'individu (Ego) et sa parenté

Le modèle théorique applicable à l'ensemble des groupes retenus dans cette étude est celui de la société touarègue (de laquelle procèdent ces mêmes groupes à l'exclusion des Djelgobé migrés plus récemment) à savoir la filiation utérine (matrilinéaire) qui, sous l'influence de l'Islam et des contacts avec les civilisations administrées, cède progressivement la place à une filiation indifférenciée. Dans le cadre de celle-ci, l'individu voit ses droits, privilèges et obligations s'étendre à l'identique envers ses parents paternels et maternels. Dans cette mesure le système de parenté tend à rejoindre le modèle peul dans lequel la filiation ne peut être qu'agnatique (patrilinéaire).

Ego a la possibilité de localiser géographiquement toutes les unités de filiation auxquelles il se rattache, unités de descendants procédant d'un parent de la 3<sup>e</sup> et même 4<sup>e</sup> génération. C'est dire l'omniprésence de la parenté dans la vie de l'individu ; celui-ci, quel que soit son itinéraire migratoire, retrouvera à chaque étape des parents plus ou moins proches du côté maternel et paternel, étant bien entendu que le choix migratoire procède assez généralement de critères écologiques et économiques : recherche d'une meilleure alimentation pour le bétail, et recherche de champs plus productifs.

L'enfant, dont le nom précède celui de son père (si l'on entend Adama Issa, il faut comprendre Adama fils d'Issa ; le tamachek est plus explicite puisqu'entre les deux noms il intercale toujours la particule "ag", fils et "welet" fille de untel), habite en général chez ses parents, exception faite du cas qui n'est pas rare où il est "pris" soit par un oncle si c'est un garçon, soit par une tante si c'est une fille. (La parenté classificatoire permet ainsi une certaine redistribution des enfants entre ménages excédentaires et déficitaires du point de vue de la force de travail familiale). Cette formule correspond à une adoption complète jusqu'à l'indépendance, acquise avec le mariage.

A la mort du père (qui survient le plus souvent avant celle de la mère étant donné la différence d'âge des époux au mariage) l'enfant se retrouvera sous la tutelle masculine de son frère aîné marié et à défaut d'un père classificatoire FaBro ou MoBro (24).

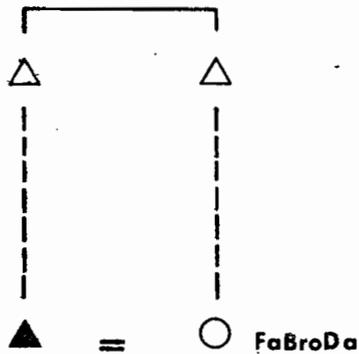
Après le mariage la résidence est généralement patrilocale : la femme rejoint le domicile conjugal établi auprès des parents du mari. Parfois dans certaines situations particulières (migrations, transhumances de longue durée) la résidence devient virilocale. Plus exceptionnellement encore avunculocale (1 seul cas de neveu marié dépendant de son oncle au sein de la même cuisine mais d'autres cas ont été rencontrés au niveau des cours et quartiers : fait qui témoigne encore de la survivance, dans les groupes Kel Tamachek, du matrilignage et de la relation privilégiée oncle-neveu, MoBro-Siso (cf. graphique 5).

## G1. Types de mariages entre cousins

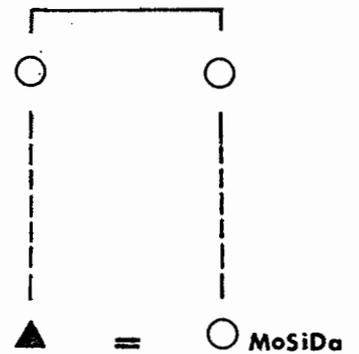
### A. Enfants de parents de même sexe

**SAAKIRAABE (f)** (pas d'équivalent en tamacheq)

Arameddin (f) "enfants d'hommes"  
Bibbe Baaba (f) "enfants de pères"

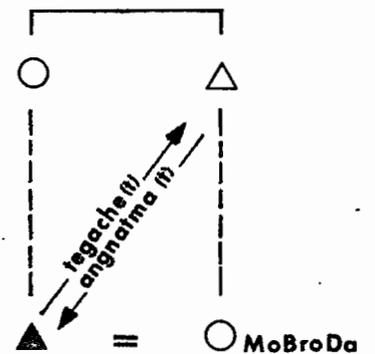
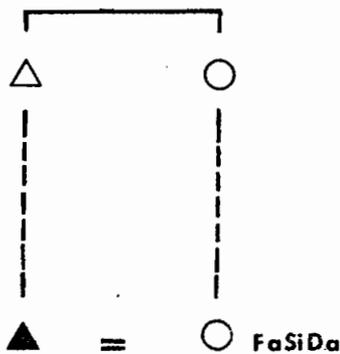


Aranderden (f) "enfants de femmes"  
Bibbe Inna (f) "enfants de mères"



### B. Enfants de parents de sexes opposés

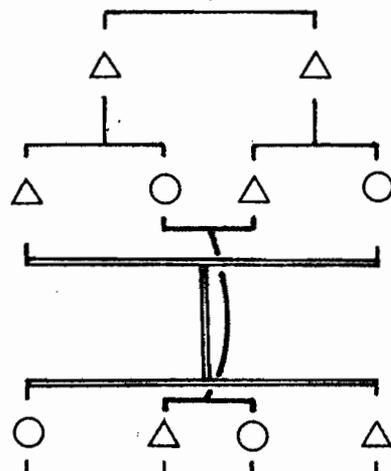
**DENDIRAABE (f)** ou **ABABACHIN (f)**



## G2. Alliances entre cousins du même patrilignage

1<sup>ère</sup> génération: ego époux      FaBroDa

2<sup>e</sup> génération: ego époux  
qui est aussi      MoBroDa  
FaSiDa



C'est à ce propos qu'il faut relativiser le concept de résidence dans la mesure où il est directement dépendant des relations de parenté entre époux. La femme ne changera pas de lieu de résidence dans le cas-type où elle fait partie du même patrilignage que son mari, par exemple (ce n'est pas le seul) si l'alliance s'effectue entre cousins croisés issus de germains à chaque génération et descendants de deux frères (graphique n° 2).

Les alliances, dans la très grande majorité des cas, s'effectuent entre deux personnes parentes : parmi les quelques 100 couples vivants recensés, seuls 15 n'ont pu être analysés, soit que la relation de parenté est trop éloignée pour être décrite, soit qu'elle n'existe pas (alliance entre deux personnes de tribus ou d'ethnies différentes), soit que la résistance psychologique des intéressés ne permette pas de la connaître : ascendants liés du temps du "servage" par leurs maîtres, relations de parenté "honteuse" ou incestueuse. Dans le tableau ci-après ne figurent pas, pour cette raison, la parenté entre conjoints Rimaïbe de Bossey-Dogaabe.

4. Relations de parenté entre conjoints (en nombre d'alliances).

	Δ		○		Δ		○		Ensemble	Total
D	. 2 .	. 3 .	1° 1	1+	. 2	1+	1° 8	2+	11	
G	. 1 1+	. 4 .	1° 3	2+	. 2 .	1° 10	3+	14		
I	. 2 .	. 9 4+	. 3	2+	. 1 1+	. 15	7+	22		
M	. 5 .	. 7 6+	. 3	4+	. 5 .	. 20	10+	30		
Total	11	33	21	12				77		

// D, G, I, M, abréviations des échantillons : Djelgobé, Gaobé, Iklan, Mallebé ;

les quatre symboles correspondent à la première relation germaine rencontrée entre ascendants de chacun des époux : par convention à gauche l'ascendant(e) de la lignée d'Ego (le mari) et à droite celui (ou celle) de la femme.

Les chiffres du centre de chaque colonne sont les effectifs de mariages entre cousins de même génération (tous degrés confondus) ; ceux notés X° concernent les mariages entre Ego et ses mères classificatoires ; ceux notés X+ sont les effectifs d'alliance entre Ego et les enfants ou petits-enfants de cousins. //

Bien que l'effectif par échantillon soit faible, il est notable de souligner le prépondérance des mariages entre individus de même degré de parenté (ressemblant beaucoup au "mariage préférentiel" dans la mesure où Ego s'allie plus fréquemment à MoSiDa qu'avec une autre cousine) : 53 cas de mariage entre cousins (directs ou non) sur un total de 77.

Ce chiffre est la preuve que les alliances se décident entre parents, encore à l'heure actuelle : bien souvent les enfants sont promis avant l'âge du mariage, parfois, plus rarement, à leur naissance.

Encore faudrait-il distinguer parmi les couples formés, ceux résultant d'un premier mariage des autres couples. Les alliances décidées entre parents concerneraient plutôt le mariage initial des enfants. Alors que les mariages subséquents tiennent d'avantage compte des sentiments de l'un des conjoints : l'homme marié, donc adulte à part entière, peut alors épouser jusqu'à quatre femmes, comme le lui permet la loi musulmane.

C'est à l'occasion de ces mariages -mais la polygamie est peu fréquente : sur 108 hommes mariés de l'échantillon, seuls huit d'entre eux avaient une seconde épouse dans la cuisine- et surtout des mariages de substitution (suite à un décès ou à un divorce l'homme cherche le plus rapidement possible une nouvelle épouse) que le choix se porte sur la génération inférieure des filles ou même petites-filles de cousins, et d'une façon privilégiée dans la descendance de la soeur du père (FaSi) et de la mère (MoSi).

Il n'est pas indifférent de noter qu'Ego peut déterminer, exactement, la relation de parenté avec chacune de ses épouses successives, parfois jusqu'au 7e et 9e degré, même si le sexe de quelques chaînons intermédiaires est délicat à retrouver parmi des parentés croisées multiples.

## B. Les groupes résidentiels

Comme cela a été souligné plus haut, la mobilité résidentielle parmi les multiples sous-groupes lignagers à dominante patri ou matrilineaire de l'ethnie considérée répond aux impératifs d'ordre écologique et socio-économique dictés par le milieu environnant.

Il n'est donc pas étonnant de trouver une multitude de formes résidentielles qui sont autant de variantes d'un modèle-type d'implantation humaine.

### 1) Le modèle-type général

Le niveau résidentiel directement observable, le village ou le campement, est issu de l'éclatement (par phases successives) du groupe de filiation unilinéaire originel et constitue donc un segment de lignage à part entière. C'est à partir de cette unité résidentielle maximale que se remarquent d'autres unités fortement hiérarchisées les unes par rapport aux autres pour aboutir à l'unité élémentaire selon la stratification suivante en 4 ou 5 niveaux (25) :

- + Le village ou campement
  - + les quartiers subdivisés parfois en sous-quartiers
  - + les "cours"
  - + les "concessions" et les habitations

Le niveau résidentiel de base, "la case", ne correspond pas nécessairement à une unité domestique, familiale ou socio-économique. En effet seule la femme est attributaire de cette pièce-chambre multifonctionnelle (voir plus loin § C.) que constitue l'habitat en zone sahélienne et l'homme ne peut réellement avoir un chez-soi que s'il a conclu alliance matrimoniale. C'est la raison pour laquelle la case

peut n'être habitée que par l'épouse, la veuve, ou la divorcée, éventuellement accompagnée d'enfants en bas âge. Le mari polygame (polygyne) partage alternativement les cases de ses femmes ; le mari divorcé doit aller se réfugier chez un parent (sous peine de devoir vivre sans abri) et se retrouver dépendant d'un chef de famille, s'il n'a pas d'autre épouse pour le recevoir.

L'interférence entre le concept de résidence et celui d'unité (ou groupe) domestique (ou familial) apparaît clairement à ce niveau primaire de la hiérarchie résidentielle : le ménage (monogame ou polygame) qui dispose d'au moins une case ne constitue pas à proprement parler un "cour" qui -et les termes vernaculaires le confirment- suppose association entre plusieurs ménages, ou plus exactement autorité d'un chef de famille aîné sur l'ensemble des chefs de ménage dépendants. Tout au plus peut-on parler d'une "concession" dans la mesure où le chef de ménage autonome ne gère que sa (ses) propre(s) famille(s) nucléaire(s) à laquelle sont liées parfois quelques femmes seules (mère, soeur, cousine du chef de famille) séparées de leur mari.

Ce groupe domestique restreint comprend donc deux cas :

- celui du ménage (polygyne ou non) où le nombre de familles nucléaires est égal à celui des cases ou unités d'habitat (U.H.) ;

- celui où le ménage (idem) groupe autour de lui quelques femmes dépendantes ; alors le nombre U.H. est supérieur au nombre F.N. (famille nucléaire) puisque ces dites femmes ne forment pas de ménage proprement dit (malgré de rares mais intéressantes exceptions).

C'est la résidence commune de plusieurs adultes hommes mariés et de leurs familles qui forme le baade peul, la koïra(s) et l'afagh des Kel Tamacheq (25), que l'on peut (mal) traduire par "famille élargie", ou "cour". Il est bien évident que le choix de résidence commune (de même que celui de vivre isolé) se double de contraintes sociales et d'objectifs socio-économiques ; ici le volontaire et le subi prennent des proportions différentes selon la structure familiale de l'association en présence.

On peut différencier en effet trois formes parentales de regroupement résidentiel (26) (parmi lesquelles seule la dernière peut intégrer quelques cases de femmes seules) :

- la famille étendue (polygynie présente ou non), dans laquelle le père garde autour de lui ses fils mariés (pour une partie au moins),

- l'association utérine entre deux générations, celle de l'oncle maternel et celle du neveu marié,

- la "famille jointe" (dérivé de l'anglais "joint family" entre frères mariés, aîné et cadets ou (par extension) entre cousins, même classificatoires.

Les deux unités résidentielles suivantes, sous-quartiers et quartiers, ne sont plus à proprement parler des groupes familiaux de résidence mais plutôt des groupes combinant la parenté et le voisinage qui reconnaissent l'autorité de l'un des chefs de famille pour faire face aux problèmes communs : régler les différends et les litiges internes, organiser les déplacements collectifs des cases, assurer

une solidarité et une entraide mutuelle, enfin ordonner la bonne marche des activités en faisant respecter certaines obligations communes : entretien des clôtures collectives d'hivernage, garde des troupeaux pendant la même saison etc...

Les liens de parenté au sein des quartiers et sous-quartiers sont omniprésents : ils s'observent entre chefs de concession et chefs de cour du même ensemble résidentiel. Mais l'élément nouveau est l'intrusion de la parenté par alliance avec les conséquences que cela comporte : cohabitation de fractions indépendantes (par exemple chez les Djelgobé : Wollarbé et Rendibellibé) et parfois même de groupes ethniques différents dans la mesure où les mariages ne s'opposent pas à la filiation unilinéaire. Ainsi trouve-t-on dans certains quartiers des chefs de ménage mariés à l'extérieur de leur fraction tribale et des enfants issus de couples mixtes, faits qui se trouvent amplifiés aussi par la faible durabilité des unions matrimoniales.

Quant au village lui-même, ou campement (distinction correspondant à la mobilité potentielle des habitations) il n'est que la réunion, plus ou moins lâche ou resserrée, des différents quartiers et de quelques éléments étrangers (familles d'une autre ethnie, ou encore artisans forgerons) sous l'égide d'un chef local, chef de fraction tribale ou plus simplement responsable administratif devant les Autorités, en particulier intermédiaire ou collecteur direct pour les impôts. Le respect et le pouvoir dont celui-ci est entouré sont éminemment variables suivant le degré d'individualisme des chefs de ménages et des responsables de cour ou de quartier.

Le modèle résidentiel ainsi rapidement décrit doit être corrigé par deux éléments importants : l'imbrication des niveaux résidentiels, et la mobilité, qu'elle soit interne ou qu'elle soit déplacement géographique.

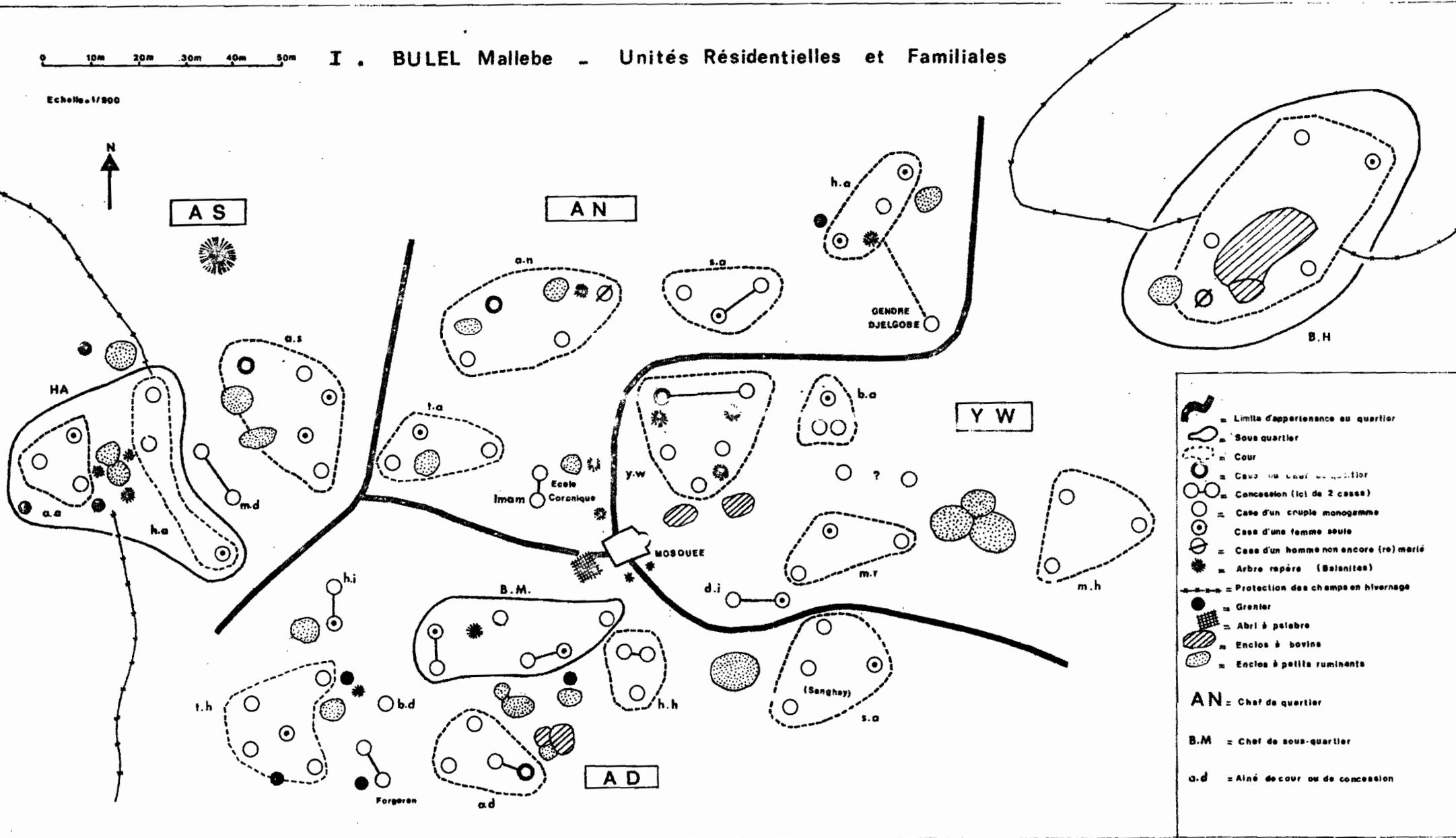
Si la hiérarchie résidentielle dans son ensemble respecte la forme pyramidale, il est de nombreux exemples (cf. infra) où certains niveaux sont sautés ; un ensemble résidentiel sera constitué non seulement d'unités immédiatement inférieures mais aussi d'autres unités plus petites ; par exemple, quartier constitué de quelques sous-quartiers mais aussi de cours autonomes et de ménages individuels. Ce qui revient à dire que l'unité résidentielle ne trouve pas nécessairement sa place au sein du complexe résidentiel qui lui est immédiatement supérieur.

La mobilité quant à elle (§ D) désorganise et réorganise la résidence, dans les campements tout particulièrement, en saison sèche. Pour ceux-ci le modèle décrit est valable à l'époque des regroupements, en hivernage donc.

0 10m 20m 30m 40m 50m

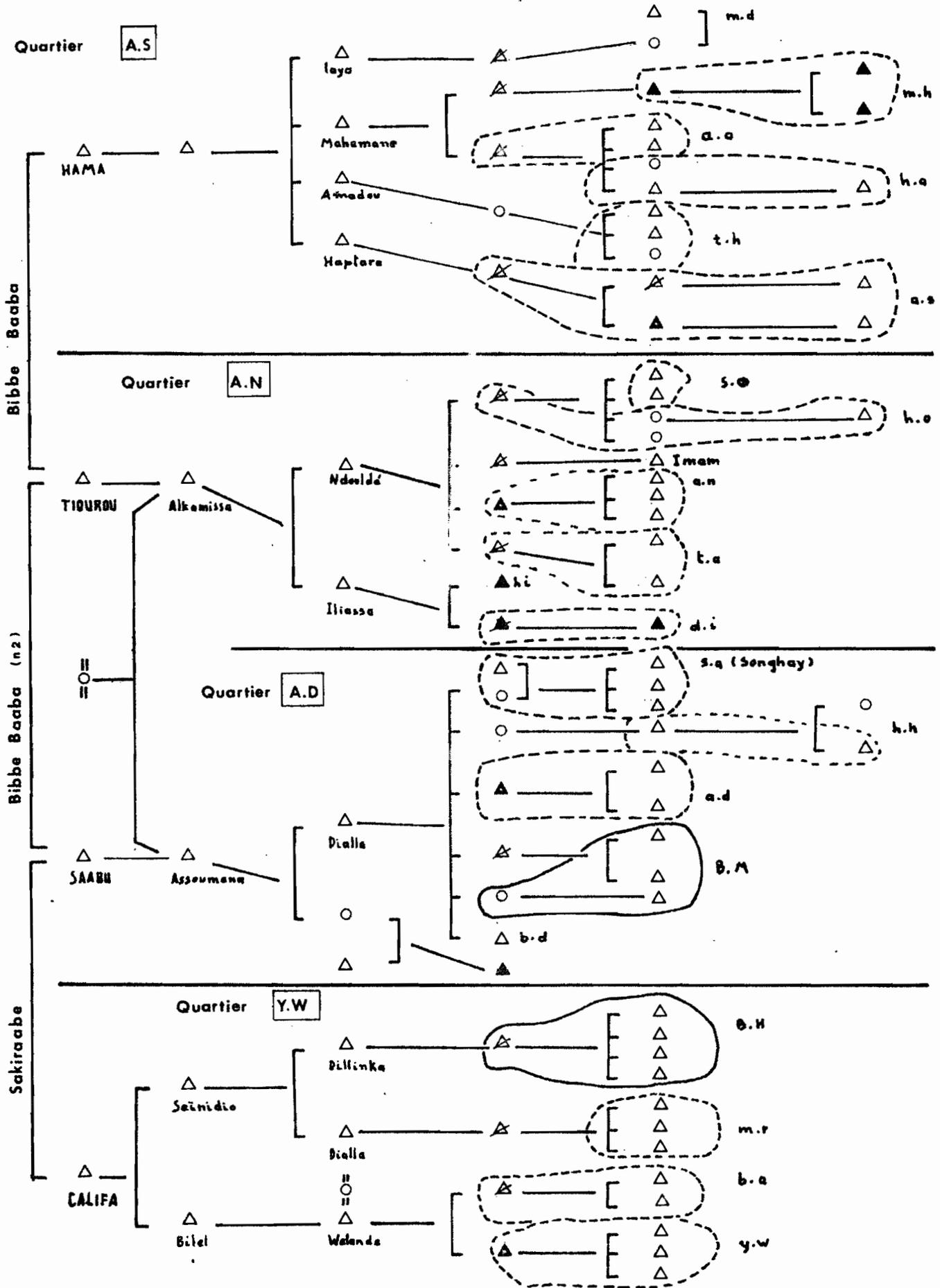
I. BULEL Mallebe - Unités Résidentielles et Familiales

Echelle 1/800



- = Limite d'appartenance au quartier
  - = Sous quartier
  - = Cour
  - = Case ou Cour de quartier
  - = Concession (ici de 2 cases)
  - = Case d'un couple monogamme
  - = Case d'une femme seule
  - = Case d'un homme non encore (re) marié
  - = Arbre repère (Balanties)
  - = Protection des champs en hivernage
  - = Grenier
  - = Abri à peabre
  - = Enclos à bovins
  - = Enclos à petits ruminants
- AN** = Chef de quartier
- B.M** = Chef de sous-quartier
- a.d** = Aîné de cour ou de concession

G.3. BULEL GENEALOGIE ET UNITES RESIDENTIELLES



▲ Concession étrangère au quartier

▲ Chef de quartier

B.M - a.d : Voir le plan du village

## 2) Les formes résidentielles et le pouvoir traditionnel

- Les villages construits (habitat pérenne) de la région sont bâtis suivant deux formes qui correspondent assez exactement à la condition sociale des habitants : condition noble ou condition serve, l'une dans des structures résidentielles lâches (cases distantes de plusieurs dizaines de mètres et cours disséminées), l'autre dans des conglomérats à l'échelle de quartiers (cases parfois contiguës, germaïns partageant un habitat multiple, cours fortement imbriquées les unes dans les autres, espace densifié par de nombreux enclos et jardins).

Ainsi s'oppose très classiquement le village des Mallebé de Bulel à celui de leurs Rimaïbé : débéré (f) Bulel (débéré signifiant quartier des captifs anciennement rattaché au wuro qui seul a le statut de village indépendant). La même dichotomie résidentielle s'observe entre le chapelet de bourgades de Debentia et les villages de captifs proches : Petoy, Bossey Baraabé, Kolel.

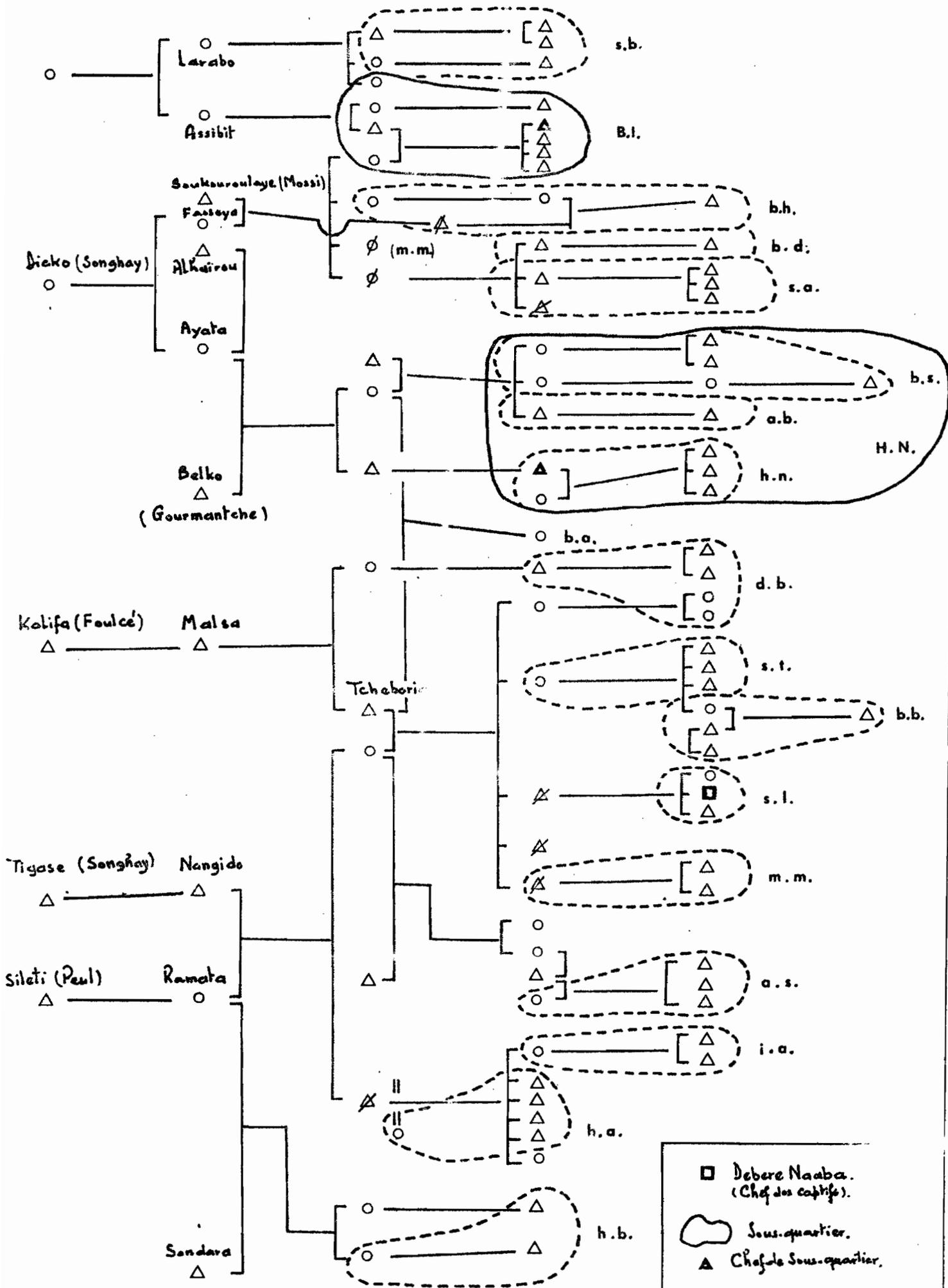
Dans le même ordre de choses, on retrouve cette séparation tranchée au niveau du pouvoir local entre d'une part le chef de village libre, jooro (f) (contraction de jom wuro) coopté par les habitants mais désigné actuellement par les Autorités administratives et qui exerce avec ses pairs (notables donc Aînés de chaque famille étendue) la gestion autonome du village et de ses rapports avec l'extérieur (ramassage de l'impôt, participation aux règlements de rivalités ou de différends avec d'autres villages libres), et d'autre part le débéré naaba (f) ("le grand" parmi les captifs) qui n'est que le représentant des captifs Maccubé ou Rimaïbé de ce quartier auprès des RimBé c'est-à-dire auprès du jooro.

Bossey Dogaabe représente pour sa part l'évolution actuelle d'une indépendance et d'une autonomie croissantes vis-à-vis des anciens maîtres au point que la désignation du débéré naaba s'est effectuée sans consultation des FulBé de Wayre-Bossey dont ils dépendaient. Il va de soi que les intérêts particuliers des Rimaïbé peuvent conduire à des situations conflictuelles où il sera demandé à l'Administration de trancher : les actions de développement entreprises sous l'égide de la CIDR avec les Rimaïbé pose des problèmes de cet ordre.

De simple quartier dépendant, le débéré glisse vers le statut socio-politique de wuro, mais la rapidité de cette évolution dépend en grande partie des rapports individuels et sociaux entre familles nobles et familles de descendants de captifs : par exemple entre Bulel et son débéré sont encore perçus comme liens de captivité les relations entre la famille du jooro et la famille du naaba.

Cette parenthèse faite, l'examen simultané du croquis de village et de l'arbre généalogique de ses habitants est révélateur des variantes par rapport au modèle résidentiel décrit plus haut.

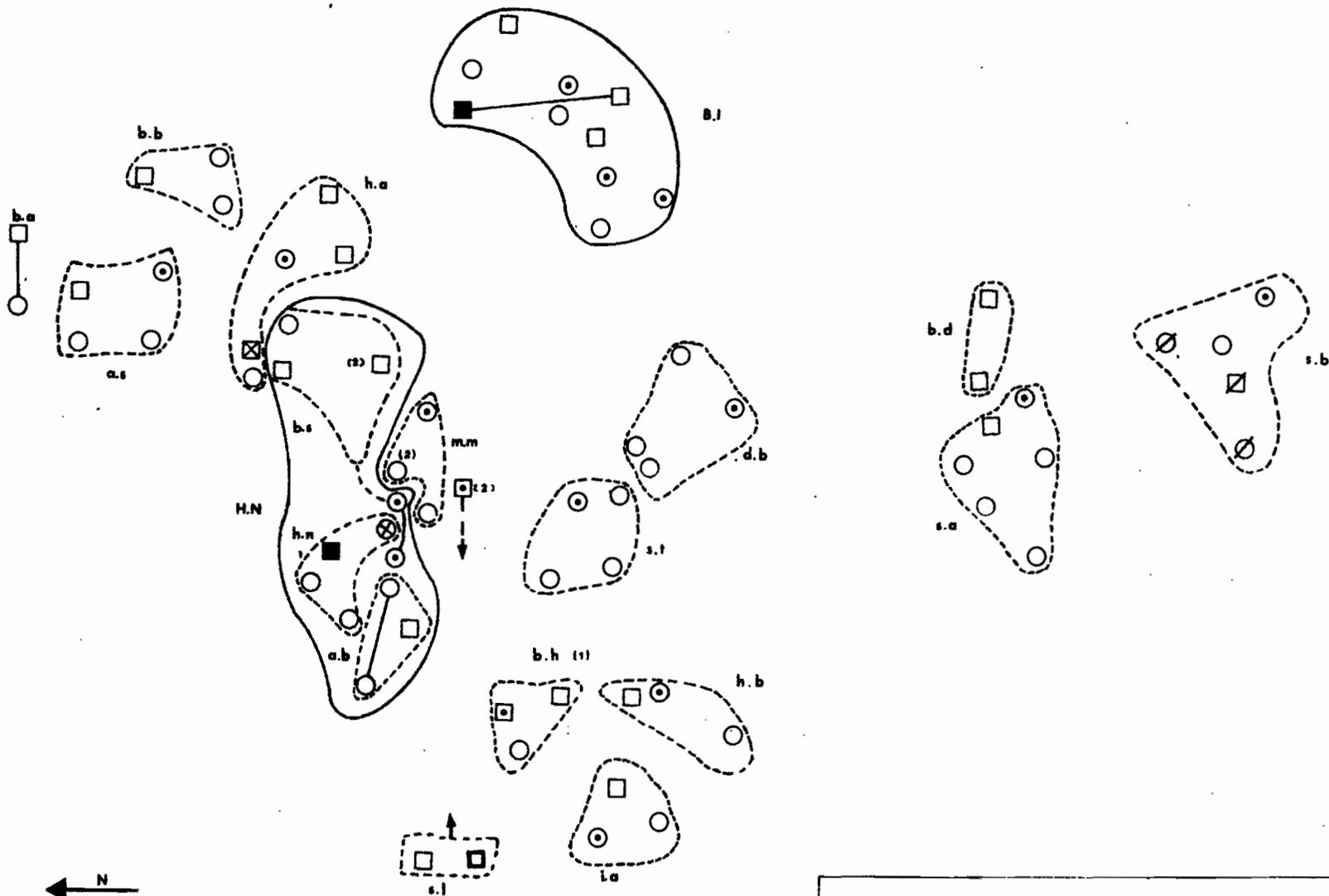
+ A. Bulel (croquis h.t. n° 1. et Gr. 3) chacun des quatre grands quartiers appelés par leur orientation géographique (haut, bas, est, ouest) ou par le nom du chef de quartier (bangnare, f) correspond exactement à chaque descendance patrilinéaire, exception faite d'un étranger non marié au village (un forgeron Kel Tamachek), d'une cour rattachée uniquement au village par la filiation matrili-



0 10m 20m 30m 40m 50m

Echelle = 1/1000

## II . BOSSEY (quartier Hori) - Unités Résidentielles et Familiales



Mogasin  
coopératif

- |                       |                         |   |
|-----------------------|-------------------------|---|
| = Sous-quartier       | = Chef de sous quartier | = Cases d'hommes non encore (re) mariés |
| = Cour                | = débâché nasha         | = Caser de femmes seules                |
| = Censeles de 2 cases | = Imom de quartier      | = Iman supérieur                        |

(1) Autre épouse ou chef de cour résident hors du village (à Ménékou)

(2) seule case pour plusieurs femmes

néaire et d'un songhay d'Oursi venu s'installer dans le village de sa femme. Les chefs de quartier, doublés de remplaçants, et exerçant leur rôle par l'intermédiaire de nyilaBé (f), assistants, sont les plus âgés représentants en ligne directe de la descendance tandis que les sous-quartiers manifestent une certaine indépendance en attendant de disposer à leur tour de la responsabilité collective du quartier.

Aux niveaux inférieurs on remarquera une variété de regroupements et d'isolements de chefs de famille : si la plupart des cours correspondent au groupe parents-enfants mariés (un des parents étant souvent veuf), il y a quelques cas de couples ou de ménages ne formant pas de cour proprement dite et se trouvant intégrés directement dans un sous-quartier ou dans un quartier.

L'organisation résidentielle ne peut complètement s'expliquer dans ce village sans références à la gestion commune des enclos, enclos de petits ruminants et enclos à bovins et aux contingences démographiques et économiques variables suivant les ménages.

+ A. Bossey Dogaabé les quartiers résultent de l'installation successive depuis le début du siècle de familles Maceubé dont l'origine géographique et ethnique est nécessairement multiple si l'on considère que les mariages entre captifs étaient décidés et arrangés à l'extérieur, selon les besoins propres des propriétaires nobles, souvent d'ailleurs pour éviter l'affranchissement que pouvait permettre le statut du captif dans certaines conditions (27).

Selon la tradition recueillie, HORI, premier quartier, celui du chef actuel, rassemble la descendance matrilineaire d'une femme peule (de fraction Torrobé) du Macina (Haka près de Mopti) mariée par ses maîtres à un songhay ; les Gaobé Dogaabé, associés aux fractions religieuses Kel Tamachek (Kel es Souk), auraient, dans leur migration, conduit leurs captifs successivement à Dogué (près de Gao) puis Dulsu au Niger (suite à l'arrivée des Blancs au Mali), pour les installer sur les champs actuels de Bossey vers 1890-95 (première génération de l'ancêtre féminine).

Le quartier subséquent, comme son nom l'indique, est formé à l'origine des descendants d'Iklan Warag-Warag de Tin Ghassan (localité sur le Béli) mariés à des captifs aussi bien Songhay (Hombori, Bandiagara et Aribinda) que Gourmantché (Fada N'Gourma) ou Mossi. Le dernier quartier formé dans le village, Heso, est en fait pour le moment une dépendance du quartier Warag-Warag : les chefs de ménage (d'ancêtres Songhay mais ressortissants de Boulikessi) ont marié leurs filles et se sont installés près de leurs beaux-parents.

Barkea, quartier installé en troisième position, comprend essentiellement des familles Mossi de la région de Pina ; son isolement relatif est dû à une volonté de représentation plus restreinte dont les intérêts pouvaient être "noyés" dans ceux du quartier principal, HORI.

Il faut noter ici, par rapport à Bulel, l'extrême instabilité des mariages (tab. 5) et une mobilité des femmes au sein du village, ce qui rend particulièrement délicat la caractérisation des quartiers selon la généalogie des familles ; les mariages successifs sont nombreux, aussi bien pour l'homme que pour la femme (au contraire d'une

polygamie peu pratiquée), ce qui sans doute est la manifestation du brassage ethnique, d'un manque d'identité culturelle et de système de référence dans une histoire pour le moins mouvementée et encore présente aux esprits.

5. Unions successives et polygamie (effectifs population)

	Bulel	Bossey
(Effectif	52	99
Chefs de ménage vivants (Unions contractées (1))	60	146
Chefs de ménages polygynes	5	6
Nombre total d'habitations	80	137

(1) Unions actuelles, et passées (décès, divorces ou séparations).

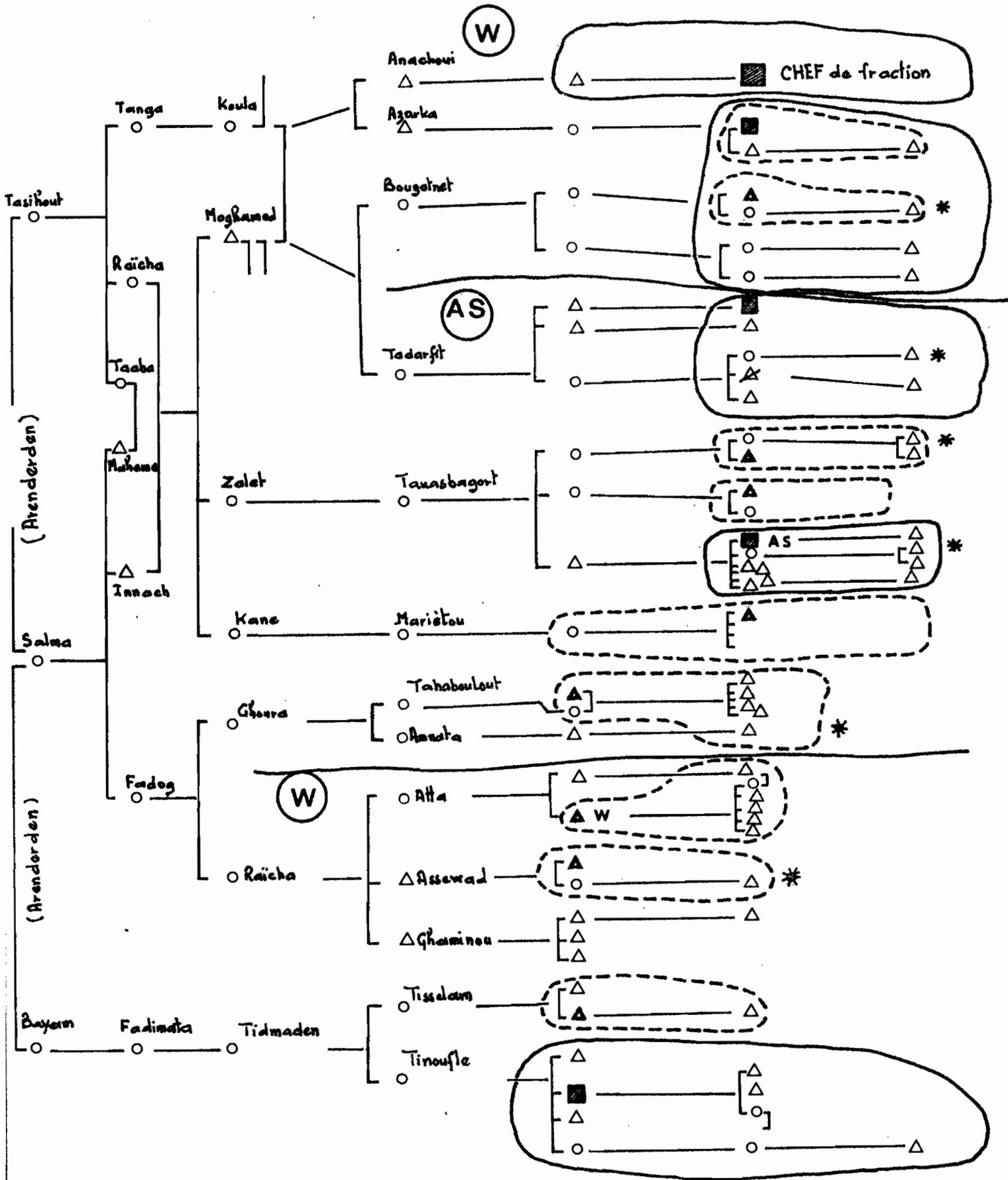
L'organisation et la fonction de quartier sont semblables, à Bossey comme à Bulel. Il s'agit principalement de pouvoir régler des problèmes et des événements courants : baptêmes, mariages, invitations de culture au profit d'un malade ou d'un absent, conflits divers entre chefs de ménage du même quartier. Le chef de quartier, mawdo bangnere (f), est assisté d'un conseil de sages (aînés de chaque concession) et assiste avec ses pairs à toute réunion, margo (s) ou kaoritad (f), provoquée par le chef de village suivant les besoins : informations à transmettre aux habitants (demandes de l'Administration) ou décisions à prendre dépassant le cadre du quartier et pour lesquelles l'unanimité des anciens et des chefs de quartiers est requise.

La relative autonomie des deux principaux quartiers se confirme à Bossey avec l'existence de deux mosquées, donc deux imams, et un imam supérieur (relativement à Bulel où seul le marabout dirige à la fois l'école coranique et l'appel à la prière musulmane).

Aux niveaux inférieurs par contre la structure résidentielle est beaucoup plus cohérente, manifestation de repli des familles élargies devant des quartiers sans signification parentale réelle. Très peu de ménages restent isolés ; la plus grande partie est regroupée, dans le quartier HORI par exemple, en 16 cours et deux sous-quartiers (Croquis h.t. II, Gr. 4).

A la lecture des modes d'association résidentielle, c'est la volonté de combattre l'individualisme possible des hommes mariés qui domine ; le plus souvent les enfants mariés restent avec leur parents et continuent de vivre côte à côte (parfois dans le même habitat rectangulaire) après le décès des parents. Parfois la cohabitation s'effectue entre demi-frères, entre germains de sexe opposés, ou encore entre cousins, auxquels sont toujours associés les enfants, adultes mariés ou non.

La famille élargie revêt une signification bien plus grande qu'à Bulel : les liens de parenté très rapidement enchevêtrés (à partir du 2e et 3e degré ascendant) ne peuvent procurer de référent sûr à l'individu qui n'hésite pas à adhérer à des groupes de socio-résidence dépassant le cadre de la "famille étendue".



W et AS Chefs de quartier  
 Sous-quartier et ■ Son chef.  
 Leur et ▲ Aïné.

\* : Association privilégiée entre Oncle et Neveu Siso.  
 W : Quartier de Tiringel.  
 AS : Quartier de Bangdonaje.

Dans des villages sédentarisés comme Bulel ou Bossey, il est manifeste que les relations de parenté omniprésentes conditionnent les modes de résidence du couple d'autant que s'exercent d'autres contraintes socio-économiques à la mobilité de l'individu : fixation du terroir, habitat pérenne, et, on le verra plus loin, collaboration à la gestion du patrimoine communautaire et des troupeaux villageois.

- Les campements des fractions de chaque groupe tribal de la région (Ikklan, Illelan, Peul Gaobé, Peul Djelgobé) se différencient des villages sédentarisés par les caractéristiques évidentes suivantes :

- habitat transportable, le plus souvent démontable, ne comportant pas d'éléments pérennes en soi du fait des matériaux utilisés (absence de murs en briques ou banco).

- résidence parfois bipolaire, généralement multiple dont l'occupation est liée au rythme saisonnier des genres de vie.

- instabilité des unités résidentielles : éclatement et regroupement variables d'une année à l'autre suivant les campements.

- indépendance et autonomie accentuées des chefs de ménage face au pouvoir local traditionnel excentré dont les moyens de pression et de contrôle s'exercent plus difficilement depuis l'Indépendance.

Tous ces caractères ont contribué à une densification humaine de la nature et à une occupation quasi-complète de l'espace, très remarquable en saison sèche : la colonisation s'étend partout où le sol est cultivable, jusqu'aux zones rocheuses parcellisées de Tunté (par exemple), comme en saison pluvieuse : installations sur le kollangal (f) gravillonnaire hydrophobe et déboisé.

Ici l'identification entre parenté et résidence aurait demandé des investigations minutieuses et exhaustives auprès de chaque tribu à laquelle notre échantillon se rattache. Une telle démarche n'a pu être effectuée aussi complètement que pour les deux villages précédents. Les quelques éléments suivants sont donnés à titre indicatif.

+ Les Kal Bamba, issus de trois branches généalogiques "soeurs" liées par le cousinage parallèle matrilatéral (gr. 2 et 5) occupent deux territoires distincts : Tiringel (t) et Bangaonaaje (t) à quatre kilomètres à l'est de Bulel et séparés l'un de l'autre par la dune.

Dans la mesure où seuls deux responsables ont été identifiés et reconnus par les enquêtés auprès le chef de fraction (lui-même établi à l'écart au nord de la mare de Yomboli), on peut considérer que ces deux emplacements forment des quartiers dont la séparation serait dictée par des motifs agricoles (proximité du terroir cultivable).

Comme à Bulel le quartier se compose d'unités résidentielles indépendantes, quel que soit leur niveau de regroupement : deux sous-quartiers dans chacun, ainsi que d'autres cours restées autonomes. C'est essentiellement la personnalité propre de certains adultes qui explique le nombre élevé de ménages dépendants des sous-quartiers, eu

égard à la sédentarité relative (très récente) des familles : inférieure à quinze ans dans pratiquement tous les cas. Mais le caractère multiple (dans ses causes) et permanent des migrations incite aussi sans doute le chef de ménage à se mettre sous la protection d'un chef de sous-quartier lors de chaque établissement.

La migration répond, le plus souvent simultanément, à trois impératifs d'ordre économique, social ou religieux :

- saturation d'un terroir avec insuffisance de la production vivrière et catalyse exercée par la révélation d'un espace encore vierge ; des considérations du même ordre jouent pour l'espace pastoral plus particulièrement pour les populations d'éleveurs, mais sans exclusive.

- événements familiaux importants : décès du père, de la mère, d'un oncle ; retour d'un frère etc... Parfois aussi conflits avec sa propre famille.

- apprentissage et étude du Coran successivement auprès de plusieurs marabouts réputés, ce qui peut facilement engendrer une migration lointaine au Mali, au Niger.

Comme les Iderfan, les Kal Bamba ont été rapidement affranchis de leur condition de captifs, ce qui a permis non seulement un foisonnement de mouvements migratoires, mais aussi une libération des relations et des contrats matrimoniaux avec d'autres tribus Iklan : Iderfan, Ibichilan, Iklan Kel es Souk, Kel Edief, Itaboten et Kel Enadaorak, et cela depuis trois générations. La filiation matrilineaire est encore la clé de voûte de l'organisation résidentielle compte tenu des mouvements migratoires et de l'hétérogénéité des liens d'alliance.

+ La situation des groupes Gaobé est nettement plus complexe et diversifiée géographiquement que pour les populations précédentes. En effet les Gaobé qui cultivent le terroir de Petoy (à l'ouest du village des Rimaïbé et de part et d'autre de la piste menant à Kolele) appartiennent à plusieurs fractions indépendantes : Tcheudibé, Adabé, Jallubé auxquelles se sont ajoutés des éléments Djelgobé, Torrobé, Bambabé et Warag Warag. Toutes ces fractions se sont alliées aux Tcheudibé et possèdent de près ou de loin une ascendance matrilineaire commune.

Il en résulte actuellement une grande autonomie politique et géographique des chefs de famille qui, liée à la mobilité saisonnière extrême des chefs de ménage, empêche la formation d'unités stables, du type quartier, et à fortiori du type campement. Un tel groupement résidentiel élargi, lorsqu'il existe (campement des Bambabé au sud de Gunturé Oursi), est plutôt un co-voisinage dicté par des motifs écologiques agricoles ou pastoraux mais sans bases sociales ou familiales homogènes.

Pour le reste (concessions, cours, sous-quartiers) on retrouve le modèle théorique avec les conséquences déjà décrites par ailleurs au niveau de l'organisation et du fonctionnement internes. Le règlement de la plupart des problèmes entre chefs de ménage s'effectue avec l'Aîné de la cour ; les rapports conflictuels avec les populations étrangères sont médiatisés au niveau du chef tribal.

+ Chez les Djelgobé la présence de structures d'habitat communautaires est, du point de vue politique et social, bien plus manifeste avec les rattachements individuels au lignage patriarcal.

Cela peut parfois conduire à de grands rassemblements résidentiels saisonniers, comme cela est le cas pour les Djelgobé de Petel Borty (campement de saison sèche proche de la mare d'Oursi) :

28 cases (huttes) réparties en deux quartiers Est et Ouest.

Les déplacements saisonniers perpétuels, partie intégrante du mode d'exploitation pastoral des ressources naturelles, empêchent, plus que chez les Gaobé, la formation d'unités résidentielles stables, dans leur composition. Cependant ces mouvements isolés ou groupés des chefs de ménage (les plus jeunes particulièrement) d'une cour ou d'un quartier révèlent un attachement aux liens de parenté patrilinéaire indépendamment de la brièveté de l'installation lors du retour parmi leurs parents, suite à une transhumance par exemple.

La chefferie actuelle détenue par l'Aîné de la fraction dite Kitagou (f) (28) -In Tagaten (t) - s'étend aux différentes tribus Djelgobé suivantes : Wollarbé, Tarabé Saabu, Rendibellibé, Bağanankobé, Umorubé, Sadaabé, Tarabé Bubü..., pour ne citer que les principales, et dont les inter-mariages sont nombreux. L'autorité du chef traditionnel local n'est pas contestée mais ses pouvoirs sont fortement limités par l'emprise de l'Administration (Préfecture) ; il est par ailleurs responsable unique de la collecte de l'impôt personnel et de celui sur le bétail.

Chez les Gaobé et les Djelgobé, la crise de pouvoir est d'autant plus vivement ressentie qu'ils n'ont jamais été soumis à aucune tutelle que ce soit de l'extérieur ; la responsabilité de la gestion des ressources leur a été retirée et la seule chose qui leur est demandée actuellement est celle de faire respecter les prescriptions administratives : notamment pour ce qui les touche en tant qu'éleveurs, l'interdiction de l'ébranchage des ligneux et de pénétration de leurs vaches dans les terrains agricoles en hivernage (29).

Avant d'aborder la mobilité de l'individu, de sa résidence et du groupe familial auquel il appartient, il est nécessaire de résumer rapidement les caractéristiques de l'habitat qui modulent à la fois la résidence et cette mobilité.

### C. L'habitat et l'individu

De l'abri temporaire à la construction pérenne, l'habitat sahélien comporte une grande variété de types architecturaux dont les fonctions ne sont pas toutes similaires, et qui utilise un éventail de matériaux uniquement locaux (le fait mérite d'être souligné à la fois comme preuve d'autonomie dans un environnement naturel menacé et par rapport à d'autres campagnes africaines étroitement soumises aux éléments "importés" (tôle ondulée et ciment).

Comme cela a déjà été souligné (à l'occasion de l'étude des unités de résidence et des unions matrimoniales) l'habitat en région sahélienne concerne essentiellement le couple et ses enfants, et d'une manière plus accentuée encore chez les "non-sédentaires" la femme et ses très jeunes enfants.

Ce n'est pas tant d'ailleurs la "case" en tant que telle (murs et toiture) qui est l'objet de propriété chez les sédentaires (la construction elle-même résulte le plus souvent d'un travail communautaire familial sinon collectif) que des éléments du mobilier, de la literie, et de la cuisine. Chez les non-sédentaires Peuls au contraire la propriété féminine s'étend aux bois et aux nattes qui composent la tente.

La fonction multiple de l'habitat peut se décomposer selon ses caractères les plus importants :

- abri contre les éléments naturels (soleil, pluie, vent, poussière, sable, froid, humidité etc...)
- préservation de l'intimité du couple, isolement pour le couchage des personnes (adultes et enfants), pour l'hygiène corporelle, pour la consommation des repas.
- rangement des instruments, ustensiles, vêtements (et toutes affaires individuelles de l'homme et de la femme), parfois des provisions.
- valorisation esthétique et sociale par décoration intégrée ou surajoutée (sculpture de bois, produits artisanaux de "forgerons", abondance des éléments du mobilier).
- lieu d'échanges sociaux et de détente (collective), consommation rituelle de thé etc...
- lieu de travail artisanal (vannerie, tissage, poterie, forge, sculpture) et exceptionnellement domestique (cuisine indispensable malgré le mauvais temps).

Ces différentes fonctions ne sont pas nécessairement équilibrées entre elles : les groupes humains ont développé chacun un habitat qui leur est spécifique. Très simplement on peut remarquer l'adéquation entre mobilité-fixité-genre de vie et type de construction-matériaux utilisés-complexité de l'habitat avec :

- le caractère démontable et transportable de l'habitation suivant les matériaux (terre, paille, bois, écorces végétales, cuir), son poids et son degré d'encombrement.
- le caractère unique ou plural, simultané ou successif de l'habitat : maison + tente, ou deux constructions indépendantes géographiquement.

Passons en revue les différents types d'habitat : ils illustrent à divers degrés la mise en œuvre de ces deux caractères, qui d'ailleurs ne s'excluent pas.

Les Mallebé ont commencé à se sédentariser avec leur tente hémisphérique (démontable et portable) en nattes puis plus récemment, vers 1955, ont entrepris la construction de maisons (briques de banco pour le mur (circulaire) recouvertes d'un toit de paille avec une charpente en bois composée de chevrons disposés en éventail (reposant sur un pilier central vertical et sur la dernière rangée de briques). Très généralement la tente est remise en attendant un emploi ultérieur, relativement moins fréquent à l'heure actuelle ; déplacements accidentels pour des raisons familiales (visites à Beïga) ou économiques (cf. infra).

Certains chefs de famille n'ont pas construit et se satisfont de la tente en nattes, parfois même d'une hutte en tiges de mil. La construction est problématique actuellement : le manque d'eau à Bulel limite la fabrication des briques mais aussi la récolte de paille ; celle-ci doit être renouvelée presque chaque année, au contraire des nattes plus résistantes de la tente (un jeu de nattes vieilles réservé à l'hivernage protège en fait les nattes plus récentes).

Une évolution semblable tente-maison est constatée chez les Rimaïbé mais les constructions de terre suivent une architecture plus diversifiée puisque l'on trouve la case ronde à pièce unique et toit de paille (semblable au bogu (f) bomburu (s) des Mallebé), celle ronde à toit charpenté plat recouvert de banco - garutende (s) - ; viennent ensuite les cases rectangulaires plus ou moins allongées avec terrasses en banco -garual, garuje (s)- mais qui comportent toujours plusieurs pièces : chambres, salle de réception, éventuellement remise (le nombre de chambres correspond au nombre d'épouses du chef de ménage) ; enfin cas particulier rencontré à Bossey, celui de la double habitation où le partage d'un garual par deux ménages se concrétise par deux seuils et un mur de séparation mitoyen.

Chez les Rimaïbé l'évolution vers la sédentarisation s'accroît avec la séparation spatiale des différentes fonctions (coucher, réception, remisage) ; la cuisine elle-même peut nécessiter un emplacement à part et abrité : récupération d'un bogu vide ou construction du garutende avec entreposage et conservation des récoltes (maïs) au dessus du foyer. Des latrines extérieures isolées par des secco sont plus indispensables qu'à Bulel où la brousse environnante est moins dégradée.

La case kel tamachek est multifonctionnelle, comme celle des Gaobé. L'espace intérieur vaste de l'ekarban (t), ouvert sur l'extérieur (la voute oblongue paillé, supportée par arceaux croisés et pieux ne descend pas jusqu'à terre) donne cependant peu de place à l'intimité et à l'isolement dans la journée.

Le poids et l'impossibilité de démontage de cette paillote limitent la mobilité : dans les campements Iklan on procède parfois au déplacement exceptionnel, sur une courte distance (quelques centaines de mètres) de l'ekarban dont on a préalablement déterré les fourches de soutien.

La sédentarisation ici aussi est importante : les ménages qui disposent encore de la tente de cuir -ehaket (t)- sont rares ; les jeunes ménages qui pratiquent encore la transhumance se contentent d'une hutte sommaire -tafala (t)- composée d'une natte et de quelques piquets taillés sur place.

Pour répondre aux besoins saisonniers de déplacement, le Kal Bamba dispose d'un habitat multiple correspondant à chaque emplacement où il désire s'installer ; dans la très grande majorité des cas l'iklan habite tour à tour l'ekarban du champ et la tabaraiat (t) de l'eghalghal (t) cette dernière étant coiffée à son sommet d'un chapeau de paille pointu facilitant le glissement des eaux de pluie. Pour une description plus complète et détaillée de l'habitat Kel Tamachek nous renvoyons au paragraphe qu'y a consacré E. Bernus (b, pp. 125).

Chez les Peuls, la case est toujours une tente, transportable et démontable, composée d'une double série d'arceaux (entrecroisés) de bois souples sur lesquels sont arrimées des couches successives de nattes, nattes inférieures en feuilles étanches de palmiers-doum, nattes supérieures de grandes dimensions en pailles brélées.

La sédentarisation ne concerne pour le moment que ceux qui ont personnellement abandonné l'exploitation directe de leur bétail ; dans les groupes étudiés il s'agit des chefs de fraction, d'un Aîné âgé, et d'un chef de ménage marabout-guérisseur qui ont chacun remisé leur tente à l'intérieur de leur bogu.

La différence de taille entre l'habitation Djelgobé et celle des Gaobé, qui peut aller du simple au double, est révélatrice de la mobilité potentielle (du fait des différences d'encombrement et de poids) et de la fréquence des déplacements de l'un et l'autre groupe. Des moyens de transport conséquents (nombre d'ânes et parfois boeuf dressé) sont indispensables chez les Gaobé Tcheudibé et Adabé qui ne se déplacent cependant pas comme les Djelgobé ; ils sont éleveurs de bétail mais ne prendront pas le risque de s'éloigner trop des champs comme le font souvent inconsidérément leurs voisins.

Du point de vue fonctionnel, la tente Djelgobé est limitative à l'extrême, tout particulièrement en tant que lieu social d'échanges (le lit occupe toute la place disponible, ou presque) mais cela n'est qu'un aspect de la culture Djelgobé où les interdits et les attitudes d'évitement sont courants ; la tente apparaît ici surtout comme unique manifestation d'isolement et d'intimité nocturne pour le couple (mari et femme "s'ignorent" dans la journée, cf. Riesman à ce propos).

Exception faite des besoins d'abri et de rangement (notamment entreposage des Calebasses de lait), les autres fonctions s'exercent à l'extérieur, souvent en brousse, à l'écart du campement.

La caractéristique commune à tous les habitats rencontrés est celle de l'annexe, parfois collée à la maison ou la tente, qui permet un travail artisanal, très souvent féminin mais sans exclusive, à l'ombre, à l'abri du vent et du sable, mais cependant suffisamment aéré et éclairé. C'est là, aux heures chaudes de la journée, que les femmes déroulent la chaîne de leurs nattes, et que les hommes se consacrent à de menus travaux : fabrication de cordes, réparation d'outils, etc...

Sans s'étendre longuement sur ce qu'est l'habitat en région sahélienne (pour les formes rencontrées tout au moins), il est important de souligner l'actualité et la vivacité des techniques d'architecture qui utilisent en priorité les matériaux traditionnels, l'adéquation réelle avec les Cultures (30), la complémentarité avec l'artisanat casté spécialisé (la caste des forgerons fournit notamment tous les bois de valeur sculptés, éléments essentiels de la literie et de la décoration du mobilier en général) ; en Annexe 7 bis sont regroupés à titre d'illustration les principaux végétaux utilisés et des inventaires exhaustifs d'habitations de référence.

D. La mobilité saisonnière :  
des individus aux groupes

Mode de résidence, habitat et mobilité sont trois éléments a priori indissociables et dont les interrelations sont à la fois complexes et nombreuses. L'analyse particulière de la mobilité (qui n'est pas obligatoirement identique à changement de résidence) permet de faire ressortir les déterminants et les contraintes les plus importantes assumées journalièrement par le milieu humain.

Mais qui dit mobilité dit référence géographique à cette mobilité : celle-ci, que l'on appellera aire résidentielle, ensemble circonscrit aux différents pôles saisonniers de résidence de chaque groupe tribal, caractérise les déplacements : selon qu'ils restent dans l'aire ou qu'ils s'effectuent vers l'extérieur. La migration de travail ne sera pas envisagée ici (cf. Chap. V.) : elle sort du cadre d'analyse régional.

1. Les déplacements à l'intérieur de l'aire résidentielle

Le schéma classique de ces déplacements est celui de la mobilité des campements entre plusieurs pôles de résidence bien déterminés ; et dans la très grande majorité des cas entre deux localisations seulement : celle de saison sèche dans les champs, celle d'hivernage hors des champs, c'est-à-dire sur des lieux suffisamment éloignés des cultures en cas d'absence de clôtures collectives de protection.

Dans les villages construits, cette mobilité n'existe plus qu'à titre individuel et même anecdotique. Dans les campements, il s'agit au contraire de déplacements massifs et pratiquement simultanés (en l'espace de 15 jours à un mois) de l'ensemble des familles.

Les déterminants de la mobilité, perçus comme contraintes mais ressenties différemment suivant les groupes, qu'ils soient sédentarisés ou non, sont d'ordre agricole, pastoral et sanitaire. Ces trois aspects s'inter-pénètrent jusqu'à se confondre parfois ; ils sont repris isolément pour plus de clarté même si cela conduit à des redites.

La contrainte agricole : elle agit au niveau de la fumure du champ, de la pratique du semis et de la protection des plants.

La fertilisation du sol par les déjections des animaux est très largement utilisée avec le parage nocturne et diurne (après la traite du matin et du soir). Elle peut s'effectuer individuellement au niveau du ménage si le troupeau est important, elle peut aussi s'effectuer d'une façon communautaire avec alternance entre chefs de ménage dont les animaux sont regroupés en une gestion commune. Individuelle, elle oblige le propriétaire d'un troupeau conséquent à s'installer dans son champ ; collective elle demande qu'au moins l'un des ménages s'installe dans l'un des champs choisi pour être fumé : c'est le cas à Bulel par exemple où seuls quelques ménages d'une famille aisée en bétail se chargent de la fumure des champs familiaux tandis que ceux qui n'ont pas suffisamment d'animaux renoncent à la fumure directe pour aller porter au champ les déjections de leur enclos villageois. La même problématique se retrouve pour les Gaobé et Kal Bamba qui s'installent toujours dans leurs champs avec leurs animaux.

En début d'hivernage le moment propice au semis est plus facile à apprécier si le paysan n'est pas trop éloigné de son champ ; il peut déjà avoir une idée assez juste de la quantité et de la répartition spatiale de la pluie tombée la veille, idée qu'il pourra confirmer en piochant à la houe et en constatant le degré d'humectation du sol. Cette contrainte peut s'appliquer aussi bien aux villages qu'à certains campements, parfois éloignés de leur terroir de quelques kilomètres (Bulel, Gaobé cultivant à Tunté etc...).

Mais l'aspect primordial est la protection des plants, c'est-à-dire de la récolte future. Dans cette partie de l'Oudalan où la densité de bétail met constamment en danger la croissance du mil (surtout après le début de tallage), il faut faire sortir les animaux des zones cultivées et prévenir leur retour dans celles-ci au moyen de clôtures d'épineux, parfois étendues sur plusieurs km, régulièrement entretenues. Du tallage du mil jusqu'à la fin de la récolte, aucun ménage, aucune famille ayant ses animaux avec elle ne peut se permettre de rester dans les champs : la contrainte agricole est aussi bien individuelle (l'individu se porte tort à lui-même) que sociale. L'entretien (parfois insuffisant) des branchâges d'épineux n'étant pas une protection absolue (contre les vaches en particulier), il est indispensable que les troupeaux soient gardés dans des zones de pâturages éloignés ; on rejoint ici les mouvements de départ en transhumance qui exigent une certaine mobilité résidentielle.

La contrainte pastorale : à l'intérieur de l'aire résidentielle cette contrainte n'a d'influence que pour les groupes d'éleveurs qui doivent moduler leur résidence en fonction des besoins spécifiques des animaux : besoins en eau, besoins en pâturages, plus particulièrement pour les jeunes veaux, et pour les petits ruminants. Cela apparaît clairement chez les Djelgobé qui utilisent trois principaux lieux de résidence : Petel Borty (près des puisards de la Mare) en saison sèche, Winde Kiama en hivernage concurremment à Gurare Mallebe (pâturage aérien abondant certaines années pour les chèvres).

On peut relever le rapport étroit entre les situations respectives du campement (là où se fait la traite), des points d'eau (d'hivernage et de saison sèche) et des pâturages disponibles qui détermine la pénibilité de certaines tâches (transport de l'eau) et l'état physiologique du bétail (31).

La contrainte sanitaire (et climatique) : elle agit fortement sur les campements qui ne veulent pas revenir dans les champs sitôt la récolte effectuée en raison du froid particulier qui sévit à cette période de l'année. Certains ménages avancent aussi cette raison pour sortir des champs après les premiers sarclages. Elle agit aussi pour éloigner les tentes peules des grands points d'eau en hivernage afin de se préserver de l'humidité et surtout des insectes qui prolifèrent vers fin juillet. Elle provoque l'installation sur de grandes surfaces dénudées, gravillonnaires et argileuses kollangal (f), eghalghal (t) où les eaux de pluie ruissèlent sans stationner, de même que dans des clairières hydromorphes au couvert arbustif peu dense (exemple des peuls Gaobé Warag Warag de Dibissi et Tin Aidjar).

La mobilité interne à l'aire résidentielle se résume en fait à des déplacements fréquentiels de faible amplitude (cinq km au plus) entre d'une part les champs, et d'autre part le ou les pôles de résidence d'hivernage ; de plus, elle touche en priorité ceux qui ont

gardé, malgré leurs pratiques agricoles, un mode de vie centré sur les valeurs pastorales, avec un habitat potentiellement plus adapté aux déplacements : qu'il soit multiple ou qu'il soit transportable.

## 2. Les déplacements vers l'extérieur de l'aire.

A la différence des premiers, ces déplacements ont un caractère événementiel, sans rapport direct avec l'alternance des saisons. Beaucoup relèvent "d'accidents" écologiques, économiques, familiaux, certains peuvent se reproduire d'année en année, mais tous n'induisent pas obligatoirement le changement de résidence de tous les membres du ménage ou de la famille.

Ici encore les différentes causes s'interpénètrent pour inciter ou contraindre hommes et femmes à s'éloigner durablement de leur aire résidentielle habituelle.

La contrainte alimentaire : elle s'exerce assez largement dans ces régions où les productions vivrières sont rarement suffisantes pour couvrir les besoins annuels (cf. l'analyse de la "soudure" chap. VI).

La stratégie, délibérée, mise en oeuvre est celle de l'épargne des réserves céréalières ; pour ne pas toucher à ce qui doit être consacré aux besoins alimentaires d'hivernage (période des travaux aux champs qui demande un supplément énergétique), l'agriculteur choisit de s'éloigner de son grenier le plus tôt possible après les récoltes et par conséquent de quitter son village avec toute sa famille. Le caractère honteux, tout au moins dévalorisant socialement, de ces difficultés vivrières s'ajoute pour faire s'établir à distance respectable où l'anonymat est relativement préservé.

Ainsi des Mallebé de Bulel (14 ménages en saison sèche 1979) sont partis s'établir à Déou même et aux environs ; les uns se confectionnent des abris sommaires en tiges de mil, d'autres se font accueillir par des "logeurs". Une fois sur place, ils se font nourrir par ceux auxquels ils rendent services (les femmes peuvent s'employer à la préparation des repas) et pour lesquels ils effectuent aussi de véritables travaux : ramassage de bois de chauffe en brousse, fabrication de briques et constructions de maisons, récolte et vente de fourrage etc... Pour les quelques-uns d'entre eux qui peuvent recevoir une compensation monétaire, cela peut être le point de départ à de menues activités commerciales (revente de sucre, cola, etc...).

Seconde alternative, stratégique aussi, comportant des déplacements : la collecte et la cueillette de fruits ou de graminées sauvages : bulbes de nénuphar -tikendi (t), tanne (f)- cram-cram-wazag (t) kebbe (f)- fonio sauvage -issiban (t) pagguri (f)- dont l'abondance particulière en des points éloignés de l'aire rend obligatoire l'installation sur place d'une partie de la famille. Ainsi en août 1978, peu après les sarclages, on pouvait dénombrer au kollangal de Buboissa 16 tentes de Mallebé de Bulel dont l'activité principale se résumait à la cueillette matinale de fonio. (cf. l'étude particulière de la productivité effectuée par P. Milleville et M. Grousis). Parfois la cueillette est suffisamment abondante pour nourrir à la fois ceux installés sur place, et ceux de la famille restés au village.

Il faut signaler que chez les Djelgobé de telles activités font l'objet d'interdits ; chez les Iklan au contraire elle font partie intégrante du système d'exploitation du milieu : notamment ramassage, stockage, et même revente du tikendit sur les marchés locaux. Très souvent chez les pasteurs ces pratiques interviennent à l'occasion des transhumances de bétail.

Troisième alternative, qui concerne les éleveurs tout spécialement : les "contrats" de parcage chez des tiers. Djelgobé et Gaobé vont s'installer avec leurs tentes et leurs animaux sur des champs de Bella ou de Rimaïbé ; dans de tels cas les relations personnelles sont déterminantes, elles aboutissent dans la meilleure hypothèse à une certaine rétribution en nature (quelques fagots de mil) ou simplement au partage des repas.

La contrainte pastorale: les besoins alimentaires du bétail (sel et fourrage) induisent des déplacements individuels ou collectifs dès lors que les troupeaux atteignent une taille suffisante.

Le véritable nomadisme transhumant à l'heure actuelle, ne concerne plus que ceux des chefs de famille qui acceptent de se priver temporairement de l'alimentation lactée de leurs vaches et de leurs chèvres. Cette attitude de pasteur s'oppose à celle des villageois sédentarisés qui se contenteront d'envoyer en transhumance leurs animaux (hormis veaux et vaches laitières) remis à la surveillance de quelques-uns d'entre eux.

Les déplacements collectifs sont encore fréquents chez les Gaobé : 5 couples Tcheudibé de Petoï s'étaient installés près de la mare asséchée de Garadawri en mars 1980, et chez les Djelgobé : transhumance sur le Béli (Zamarkoy) et au Malé, notamment pour la consommation du pâturage aérien frais du début d'hivernage.

Les besoins techno-économiques : mis à part les déplacements de très courte durée répondant aux besoins du même ordre (coupe de bois de charpente en brousse, récolte des herbes pour la confection des toitures en chaume), il s'agit ici des voyages entrepris par des groupes de femmes en direction du sud principalement (Pays Mossi entre Dori et Kaya), soit pour acheter, soit pour récolter elles-mêmes des graminées (32) utilisées pour le tissage de nattes. Ces voyages effectués avec des ânes et le minimum indispensable pour la cuisine et le coucher peuvent durer de 20 à 30 jours ou plus suivant le déroulement des opérations et la quantité de nourriture dont les femmes peuvent disposer (éventuellement par revente ou troc de ce qu'elles ont pu amener : nattes, beurre).

La maintenance des relations socio-familiales passe par de nombreuses occasions de déplacements individuels : visite aux parents âgés visites accidentelles provoquées par les naissances et baptêmes, par les mariages et les décès ; séjours de longue durée de la femme enceinte dans sa propre famille jusqu'à l'accouchement, éventuellement accompagnée de ses jeunes enfants ; enfin visites à caractère social ou politico-religieux auprès de marabouts ou de chefs traditionnels influents de la région auxquels on pourra manifester dépendance et soumission par des cadeaux en nature (fagots de mil ou animaux) et en argent.

La constante évidente à tous ces déplacements hors de l'aire résidentielle habituelle, c'est que les distances comptent peu dans ce milieu, eu égard à la faiblesse et à la répartition inégale (les moyens de déplacement cependant peuvent se prêter assez facilement entre familles de même tribu) des bêtes de somme qui ne sont que peu employées pour les simples déplacements de personnes sans bagages. Le chameau seul, peu abondant dans cette partie du Sahel à l'inverse de l'âne est couramment utilisé comme véhicule individuel, mais exclusivement par l'homme.

La mobilité (l'absentéisme à un moindre degré) est révélatrice des valeurs auxquelles les sociétés sahéliennes sont profondément attachées ; la perception ouverte de l'espace, l'extension et l'intensification des rapports socio-familiaux, la potentialité migratoire, la faculté d'adaptation au milieu naturel sont autant d'aspects essentiels à la compréhension de l'existence et des genres de vie qui, il nous semble, remettent à leur place bien des images toutes faites des Occidentaux sur cette partie de l'Afrique.

## V. UNITES ECONOMIQUES ET FORCE DE TRAVAIL

### A. Les groupes et unités économiques pertinents

Pour des enquêtes socio-économiques comme pour l'analyse efficiente des systèmes d'exploitation, le choix entre les différents niveaux de cohésion-regroupement des individus (adultes, hommes principalement) est à la fois essentiel et critique ; ces niveaux ne sont pas cloisonnés entre eux, l'interpénétration existe et il faut bien trancher avec tout l'arbitraire d'une telle démarche.

Dans la vie des groupes ethniques sahéliens, les ménages sont rarement durablement livrés à eux-mêmes ; leur autonomie se trouve relativisée par leur participation à des associations aux finalités particulières. Du point de vue socio-économique, ces "unités" peuvent répondre à des objectifs domestiques, de consommation, de production agricole, d'exploitation pastorale et d'accumulation. Ces unités seront définies de la manière suivante :

- le ménage : il correspond à la plus petite unité familiale aux finalités de reproduction domestique (vie du couple, procréation, éducation des enfants) qui groupe l'adulte masculin (marié), sa ou ses femmes, et les enfants de ses femmes. En cas de polygynie, le ménage se compose d'autant de couples ou familles nucléaires (abrév. FN) que d'épouses.

- la cuisine (UCA) est l'Unité de consommation alimentaire d'un stock vivrier mis en commun entre chefs de ménage afin d'assurer une préparation commune des repas et une certaine commensalité, double, entre hommes et garçons d'une part, entre femmes et filles d'autre part. Il faut bien insister ici sur le fait que les hommes peuvent cultiver séparément, stocker dans des greniers personnels et n'accepter que l'utilisation commune des récoltes pour la préparation des repas.

- la fonction budgétaire est souvent très largement éclatée entre les différentes personnes adultes du ménage et ne donne pas lieu en tant que telle à la formation d'une unité. Le plus souvent elle est satisfaite au sein de la cuisine qui doit d'ailleurs tenter de combler la soudure par des achats vivriers.

- l'unité de production agricole (UPA) est la collaboration des chefs de ménage (et de leurs dépendants quel que soit leur sexe ou leur âge) pour les travaux champêtres et la mise en commun des récoltes. En règle générale, UPA et UCA forment la même unité mais des cas isolés montrent les inégalités suivantes : UCA < UPA (cuisine Ms) ou UCA > UPA (cuisines Dj, Ia et Ii tableau 6).

- l'unité de gestion pastorale (UGP) qui peut ne concerner que les petits ruminants ou les bovins, est l'association de ménages qui a pour objectif un meilleur équilibre entre besoins de gardiennage et d'abreuvement et les disponibilités en force de travail familial. L'entretien et la conduite de troupeaux diversifiés et importants peuvent s'avérer en effet être une charge trop importante pour un seul ménage, de même qu'un petit nombre inversement incite à l'association.

- La fonction d'accumulation concerne essentiellement le bétail ; les unités d'accumulation multiples se créent au niveau des familles élargies et des segments de lignage et elles renvoient à la problématique de la transmission et de la propriété du bétail (chap. VII).

En bref ménage, cuisine, UPA et UGP forment autant de regroupements possibles indépendants entre familles nucléaires, unités plus ou moins durables qui correspondent souvent à des soucis pragmatiques d'une meilleure adaptation au milieu social et aux ressources naturelles.

L'unité d'enquête adoptée, la cuisine, est apparue comme celle qui pouvait le mieux permettre l'étude de l'équilibre vivrier (rapport entre production, consommation et échanges) ; il s'est avéré aussi qu'elle seule pouvait être le plus concrètement appréhendée compte tenu des moyens d'investigation propres à la recherche, et des réticences du milieu humain.

L'examen de la structure familiale des cuisines nous fait retrouver les catégories résidentielles déjà distinguées (supra p. 35). Une cuisine peut se réduire à un ménage unique ou être composée de plusieurs ménages dont le lien parental assure la cohésion. Quatre formes ont été observées parmi les 81 cuisines de l'échantillon :

- $\alpha$  : ménage seul, polygyne ou non
- $\beta$  : famille étendue ; ménage du père et ménage (s) d'enfant(s) marié(s)
- $\delta$  : association utérine entre ménage de l'oncle et celui du neveu marié
- $\pi$  : famille jointe ; ménages de frères mariés.

Ces formes associatives entretiennent des rapports réciproques, un événement familial faisant passer, toutes choses égales par ailleurs, d'une forme à une autre ; très schématiquement une cuisine  $\alpha$  devient  $\beta$  dès que l'aîné des fils se marie ; une cuisine  $\beta$  se transforme à la mort du père, en  $\alpha$  s'il n'y a qu'un fils marié, en  $\pi$  s'il y en a au moins deux ; en cas de divorce de l'un des deux frères, la cuisine  $\pi$  redevient  $\alpha$  jusqu'au remariage etc...

Mais par delà ces modifications, parfois subtiles, il faut comprendre que la direction de la cuisine peut changer ; entre deux chefs de ménage mariés c'est la génération aînée qui l'emporte : prééminence du père, ou du frère aîné ; l'adulte non marié ou divorcé se retrouvera obligatoirement dépendant ; cela peut aboutir à des situations conflictuelles : aîné divorcé associé à son frère cadet par exemple, ce qui demande une solution rapide, soit dissolution de l'UCA, soit remariage précipité pour conserver la responsabilité de la cuisine.

Quelle que soit cependant le type d'association familiale au sein de la cuisine, on s'aperçoit que celle-ci ne peut jamais intégrer plus de deux générations mariées : il est probable qu'au moment où le petit fils se marie, la cuisine a déjà subi des scissions dues au trop grand nombre de personnes ; l'effectif maximal se situe d'ailleurs, pour les cuisines enquêtées, à treize personnes (la moyenne pour une cuisine type  $\beta$  oscille entre 8 et 10 personnes).

Les caractères démographiques de chaque cuisine des 5 échantillons ethniques, relevés au début d'hivernage lorsque les migrants sont rentrés chez eux, en juin-juillet 1979 (sauf pour les Iklan en juillet 1980) ont été regroupés dans le tableau suivant :

6. Population (de base) des échantillons ethniques (unités : cuisine)

N° UCA	Adultes			Enfants			Effect. Total	FN	UH	M
	H	F	t	< 5	< 15	t'				

Mallebé (M)

α	a	1	2	3	-	4	4	7	1	2	1	
	b	1	1	2	1	1	2	4	1	1	1	
	c	1	1	2	1	-	1	3	1	1	1	
	f	1	2	3	1	3	4	7	1	1	1	
	g	3	2	5	-	2	2	7	1	1	1	
	h	3	1	4	1	1	2	6	1	1	1	
	i	2	1	3	1	-	1	4	1	1	1	
	j	1	4	5	3	3	6	11	1	2	1	
	k	2	4	6	2	4	6	12	2	2	1	
	n	3	1	4	1	1	2	6	1	1	1	
	q	1	2	3	1	2	3	6	1	2	1	
	r	1	1	2	2	2	4	6	1	1	1	
	s	2	3	5	2	-	2	7	1	2	1	
t	1	2	3	-	2	2	5	1	1	1		
β	d	2	3	5	3	3	6	11	3	3	2	
	e	5	3	8	1	2	3	11	3	3	3	
	l	3	1	4	1	3	4	8	2	2	2	
	p	4	3	7	2	2	4	11	3	3	3	
π	m	2	3	5	1	2	3	8	2	3	2	
	o	4	3	7	-	2	2	9	2	3	2	
	u	3	2	5	2	4	6	11	2	3	2	
	v	2	3	5	4	1	5	10	2	3	2	
		22	48	48	96	30	44	74	170	34	42	32

Djelgobé (D)

α	a	1	2	3	2	3	5	8	1	1	1	
	b	2	1	3	2	1	3	6	1	1	1	
	c	1	1	2	1	1	2	4	1	1	1	
	d	1	2	3	1	-	1	4	2	2	1	
	f	2	1	3	-	3	3	6	1	1	1	
	g	1	1	2	1	-	1	3	1	1	1	
β	i	2	1	3	2	3	5	8	1	1	1	
	e	3	2	5	2	4	6	11	2	2	2	
	h	2	2	4	2	-	2	6	2	2	2	
π	j	2	3	5	2	4	6	11	2	3	2	
		10	17	16	33	15	19	34	67	14	15	13

N° UCA	Adultes			t	≤5	Enfants		Effect. Total	FN	UH	M
	H	F	t			≤15	t'				

Rimaïbé (R)

α	c	2	2	4	2	3	5	9	1	1	1		
	d	1	2	3	1	2	3	6	1	2	1		
	e	2	2	4	3	2	5	9	1	2	1		
	f	1	1	2	1	1	2	4	1	1	1		
	g	2	2	4	1	2	3	7	1	2	1		
	h	1	1	2	1	2	3	5	1	1	1		
	k	1	1	2	-	2	2	4	1	1	1		
	l	1	1	2	1	-	1	3	1	1	1		
	m	1	2	3	-	1	1	4	1	2	1		
	n	1	2	3	-	2	2	5	1	2	1		
	o	1	1	2	1	2	3	5	1	1	1		
	p	2	2	4	-	1	1	5	1	1	1		
	q	1	1	2	1	3	4	6	1	1	1		
	β	j	3	3	6	2	1	3	9	3	3	2	
		π	a	2	4	6	2	1	3	9	2	3	2
			b	3	3	6	-	3	3	9	2	3	2
	i		2	3	5	1	1	2	7	2	3	2	
	17	27	33	60	17	29	46	106	22	30	21		

Iklan (I)

α	b	1	1	2	2	4	6	8	1	1	1
	c	1	3	4	1	3	4	8	1	2	1
	d	2	1	3	-	1	1	4	1	1	1
	e	3	1	4	-	1	1	5	1	2	1
	f	4	2	6	2	1	3	9	1	2	1
	g	2	2	4	1	5	6	10	1	1	1
	h	1	1	2	1	3	4	6	1	1	1
	k	1	1	2	3	1	4	6	1	1	1
	l	1	1	2	2	1	3	5	1	1	1
	m	2	1	3	2	-	2	5	1	1	1
	n	2	3	5	1	5	6	11	1	2	1
	o	1	2	3	2	1	3	6	2	2	1
	p	1	2	3	1	4	5	8	2	2	1
q	4	3	7	-	3	3	10	2	2	1	
β	a	3	3	6	1	2	3	9	3	3	3
	j	3	2	5	3	5	8	13	2	2	2
γ	i	3	2	5	-	1	1	6	2	2	2
	17	35	31	66	22	41	63	129	24	28	21

\*  
\*  
\*

N° UCA	Adultes			≤ 5	Enfants		Effect. Total	FN	UH	M
	H	F	t		≤ 15	t'				

Gaobé (G)

α	b	2	1	3	1	2	3	6	1	1	1
	c	1	1	2	1	1	2	4	1	1	1
	d	3	2	5	1	2	3	8	2	2	1
	e	1	1	2	2	-	2	4	1	1	1
	f	1	1	2	-	-	-	2	1	1	1
	g	2	1	3	1	2	3	6	1	1	1
	h	1	2	3	-	-	-	3	1	2	1
	i	3	2	5	1	2	3	8	1	1	1
	j	2	1	3	1	3	4	7	1	1	1
	k	1	1	2	2	1	3	5	1	1	1
	l	1	1	2	-	2	2	4	1	1	1
	m	3	1	4	-	3	3	7	1	1	1
	n	1	2	3	2	2	4	7	1	2	1
	o	1	2	3	1	3	4	7	1	2	1
β	a	3	2	5	-	-	-	5	2	2	2
	15	26	21	47	13	23	36	83	17	20	16

Note : Les cuisines sont identifiées dans le tableau et dans le texte par deux lettres, la majuscule qui précède la minuscule représente le groupe ethnique de rattachement.

FN ou familles nucléaires : chaque femme mariée comptabilisée correspond à un couple ou FN. Ainsi l'homme polygyne appartient à deux familles nucléaires qui sont ensemble dans le même ménage.

UH ou Unité d'habitation occupées : est équivalent au nombre de femmes adultes vivantes (mariées, veuves ou divorcées) qui disposent chacune d'une case. L'habitation double est considérée comme deux UH.

La différence entre les nombres FN et UH correspond très généralement aux femmes qui ne font plus partie d'un couple ; c'est le cas de soeurs divorcées et de mères (veuves) du chef de cuisine, mais uniquement dans les types α et π.

M ou ménages est le nombre d'hommes adultes présents, mariés dans la mesure où leurs femmes ont rejoint le domicile conjugal.

Les cuisines identifiées par l'astérisque (dans la marge) sont celles qui comportent des ménages polygammes. Dans l'échantillon le nombre d'épouses ne dépasse pas 2 pour le même chef de ménage, mais des exceptions ont été relevées chez certains Ikian (Idrelfan de Guba-Déou).

Pour résumer les caractéristiques démographiques de l'échantillon les mêmes chiffres ont été totalisés en pourcentage de l'ensemble.

7. Répartition par sexe et par âge de la population en %

Ethnie	Adultes			Enfants		
	Hommes	Femmes	$\Delta$ /total	5ans	15ans	$\Delta$ /total
Mallebé	28	28	56	18	26	44
Djelgobé	25	24	49	22	28	51
Rimaïbé	25	31	57	16	27	43
Iklan	27	24	51	17	32	49
Gaobé	31	25	57	16	28	43
Ensemble	28	27	54	17	28	46 100%

Effectif total échantillon : 555 personnes 81 cuisines, 111 familles nucléaires, 135 cases (occupées), 103 chefs de ménage. En moyenne par unité on obtient les valeurs suivantes :

8. Effectif moyen par unité suivant le type de cuisine

Cuisine type	UCA.	Ménage	FN.	UH	Nbre d'UCA
$\alpha$	6.1	6.1	5.6	4.5	62
$\beta$	9.1	4.0	3.7	3.7	11
$\pi$	9.3	4.6	4.6	3.1	8
Ensemble	6.9	5.4	5.0	4.1	81

(L'unique cuisine-type  $\delta$  a été rattachée à celle qui lui est la plus semblable, la cuisine-type  $\beta$  ).

La hiérarchie démographique des différentes unités est remarquable.

Le nombre de personnes décroît régulièrement dans la mesure où chaque unité contient au minimum un exemplaire de l'unité inférieure selon la règle suivante (qui s'applique quelle que soit la forme de la cuisine et l'ethnie considérée (cf. Annexe 8) :

Cuisine > Ménage > Famille nucléaire > Case

Dans l'optique envisagée plus haut (cf. définition de l'UCA) il apparaît clairement que les formules de ménages associés, famille étendue ou famille jointe, permettent de compenser la faible taille relative des ménages et même des couples (4 personnes seulement au lieu de 6 dans un ménage associé père-fils par rapport à un ménage indépendant) et donc de mieux répartir la consommation par rapport aux productions individuelles différentes. La considération vivrière se double aussi des besoins en travail, qui sont obligatoirement satisfaits de façon très inégale dans certains cas si le ménage reste isolé.

B. Les statuts socio-individuels au sein de l'unité cuisine

Sans prétendre affiner l'analyse comme le fait G. Ancey (b, pp. 37) pour le milieu rural mossi, il est important de souligner dès le départ l'importance des catégories familiales du ménage, et la place respective des ménages lorsqu'ils sont associés : cas des familles étendues ou familles jointes.

La double distinction est d'abord : individus du ménage (mari, épouse(s), enfants) et individus dépendants mais ne faisant partie d'aucune famille nucléaire. Ensuite ménage aîné et ménage(s) dépendant(s).

9. Statuts individuels et ménages de l'UCA

Cuisine-type	CC	Wi	Ch	CM	Wi	Ch	D
a. Type $\alpha$	16	17	51				15
Type $\beta$	11	12	22	14	15	16	10
Type $\pi$	11	11	24	11	11	8	24
Ensemble				18.6	19.6	46.5	15.3
b. Type $\alpha$	1.0	1.1	3.2				.9
Type $\beta$	1.0	1.1	2.0	1.3	1.4	1.5	.9
Type $\pi$	1.0	1.0	2.3	1.0	1.0	.8	2.3
Ensemble				1.3	1.3	3.2	1.0

(a : fréquences relatives à l'effectif total dépendants compris, b : nombre moyen d'individus de chaque catégorie par cuisine ; CM : chefs de ménage, CC : Chef de cuisine, Wi : épouse, Ch : enfants, D : dépendants).

La place des dépendants : qu'il s'agisse de personnes âgées (souvent la mère veuve ou la soeur divorcée du chef de cuisine, parfois belle-mère) ou plus jeunes (enfants des précédentes, frères cadets non mariés, beaux-frères, cousins etc...) elle peut être une charge ou une aide très importante, chez les villageois en particulier (cf. Annexe 9). Le cas d'enfants "pris" ou réfugiés en dehors de leur propre famille assure un meilleur équilibre pour la réalisation des tâches domestiques, agricoles et pastorales. Ainsi dans le cas de la famille jointe, le manque relatif d'enfants des ménages (32 %) est comblé par un nombre important de dépendants (24 %).

Dans la quasi-totalité de l'échantillon la cuisine est en même temps unité de production agricole. La dépendance de l'adulte marié se manifeste avec acuité au sein de la famille étendue tant que le père n'aura pas accordé un champ à son fils ; à cet égard le cas  $\beta$  n'est qu'un dérivé formel du cas  $\alpha$  puisque les enfants mariés continuent à cultiver en commun le champ paternel (parfois subdivisé mais sans conséquence sur la cohésion de l'UPA), le produit céréalier restant affecté à l'ensemble de la cuisine.

Il en va tout autrement lorsque le père est décédé. Le ou les champs ont été déjà hérités en pleine propriété par chacun des fils qui sont dès lors libres de se séparer ou de rester associés, dans la production comme dans la consommation, ou dans l'une des deux seulement. Ainsi à Bulel, Ms est resté associé dans l'exploitation du champ indivis paternel avec ses deux frères co-héritiers mais la récolte est répartie égalitairement et laisse les ménages autonomes (l'UPA comprend deux cuisines) malgré une certaine prééminence de l'aîné sur ses cadets.

Chez les Djelgobé le poids des structures agraires se fait moins sentir ; par exemple les deux frères mariés de la cuisine Dj ont défriché chacun un champ de mil et de sorgho ; ils travaillent indépendamment l'un de l'autre mais ont choisi de mettre leur récolte en commun et de partager la même unité de consommation. Leur frère cadet Dh a pris en charge leur père âgé dont il cultive la parcelle. Un quatrième frère Di s'est mis à l'écart du reste de la famille. La comparaison avec les autres groupes n'est cependant pas toujours pertinente car les Djelgobé cultivent encore peu : irrégulièrement, et des parcelles de petite taille.

La stabilité temporelle (très relative) des cuisines ne doit pas faire illusion cependant sur le degré de contrainte qu'exerce le droit de propriété de la terre sur les chefs de ménages. Même si à l'heure actuelle les terroirs sont défrichés dans leur presque intégralité (et sont donc l'objet de droits de culture) il est toujours possible, nonobstant le "carcan" social, d'aller s'associer ailleurs que de rester sous le "joug" de l'aîné, père ou frère. C'est essentiellement le vécu de l'association qui conditionne la durabilité de la collaboration dans le travail et dans le partage des récoltes pour la subsistance de la cuisine.

Enfin la constante migratoire joue sans aucun doute un rôle de ciment entre les hommes mariés ; ceux qui partent en migration (6 à 9 mois) vers Abidjan ou d'autres grandes villes, préfèrent confier leur famille au père quitte à faire parvenir de temps à autre de l'argent ou quelques sacs de mil. C'est la solution la plus économique, le niveau de vie des villes étant sans commune mesure avec celui des campagnes. Il faut préciser que l'alternative qui s'offre au migrant est impérative : emporter femmes et enfants avec soi, ou accepter l'intégration, parfois pour quelques années seulement, dans une structure familiale d'accueil avec ses contraintes.

### C. Force de travail et Activités

Les différentes activités rurales, quelles soient domestiques, pastorales ou champêtres, font l'objet d'une répartition par âge et par sexe, plus ou moins accusée suivant le groupe tribal considéré. Très schématiquement, on a distingué la mise au travail des enfants de moins de 16 ans, puis la spécialisation sexuelle suivant l'ethnie.

#### 10. Activités des enfants par âge et sexe en effectifs (éch.tot.)

Activités	Classe des garçons					T	Classe des filles					T
	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15		6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	
quête eau	.	.	.	.	.	.	5	2	6	4	5	22
quête bois	2	3	3	2	1	11	8	2	4	5	4	23
prép.repas	.	.	.	.	.	.	1	1	1	3	4	10
feuilles	2	1	3	2	3	11	1	.	.	.	.	1
grenier	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	1
P.R. traite	0	1	5	6	6	18	.	.	.	.	.	.
garde	.	7	10	7	8	32	.	.	.	.	.	.
B. traite	.	1	.	1	.	2	.	.	.	1	.	1
garde	.	1	2	.	1	4	.	.	.	.	.	.
semis	4	9	12	7	12	44	6	9	10	5	5	35
sarclages	2	3	9	6	10	30	.	.	.	.	.	.
récolte	2	3	4	2	4	15	.	2	.	.	.	2
stockage	1	1	2	2	2	8	1	1	1	1	1	5

(Note : puisage et transport de l'eau à usage domestique, collecte et transport du bois de feu pour la cuisine, préparation de la graine, des condiments et cuisson des plats ; cueillette de végétaux servant à la fabrication des sauces (feuilles de baobab par exemple); sortie de bottes de mil du grenier et éventuellement transport jusqu'au village ; Petits Ruminants ; Bovins ; les quatres dernières lignes concernent exclusivement les travaux sur les champs céréaliers ; ne sont donc pas considérés ici les travaux sur les parcelles féminines : tubercules ou plantes culinaires (gombo, oseille...).

Pour certaines activités demandant une résistance physique importante (coupe de bois mort, sarclage et stockage, pilage) l'apport de travail de l'enfant ne peut être qu'un complément, d'ailleurs très relatif à l'âge même de l'enfant. Pour d'autres, la contribution peut, en fonction du nombre des enfants, décharger l'adulte de tâches peu valorisantes et qui, surtout, exigent beaucoup de temps : quête de l'eau, surveillance des bébés, transport du bois, protection des champs (en particulier contre les oiseaux), gardiennage (surveillance au pâturage)

~~Note : les groupes ethniques sont représentés par leurs initiales~~ ; l'échantillon intègre ici 4 UCA supplémentaires (Djelgobé) ; chaque chiffre indique le nombre de cuisines où l'un des deux sexes s'occupe de l'activité considérée, tous âges (de 6 ans jusqu'à l'inactivité) confondus.

Par rapport au tableau 10, apparaît immédiatement la spécialisation de certaines activités, particulièrement réservées aux adultes. Les hommes (pour les 3/4) sont responsables de l'utilisation des bottes de mil et sorgho (prélèvement du grenier). L'âge est déterminant aussi pour l'accès à la responsabilité pastorale du troupeau bovin, et de plus l'abreuvement des animaux requiert, en saison sèche, une indéniable résistance (exhaure de centaines de litres d'eau parfois). De même la participation féminine à la récolte et au stockage des bottes élimine pratiquement les jeunes filles de moins de 15 ans.

Seconde constatation : celle de la variabilité importante de la participation des hommes et des femmes à des activités particulières, selon le groupe ethnique :

Activités domestiques : part plus importante de l'homme dans la quête du bois de cuisine chez les Mallebé (1/3), Rimaïbé et Iklan (4/10) que chez les Peul (1/5) ; responsabilité de la femme iklan pour les prélèvements dans le grenier (2/10 des cuisines).

Activités pastorales : participation de la femme Djelgobé à la traite des vaches (près de 7/10) aidée par l'homme. Il faut préciser que la traite suppose préalablement au retour du troupeau des pâturages le rassemblement -pas toujours aisé- des veaux dans l'enclos d'épineux, la surveillance sans relâche pour éviter la têtée prématurée et incontrôlée. La place de la femme ici n'est pas sans rappeler les jugements portés entre Gaobé et Djelgobé (cf. interview F. p. 17).

Activités aux champs : la place relativement faible de l'homme Djelgobé s'explique puisque la culture est parfois accessoire voire absente chez eux (3 UCA n'avaient pas cultivé, 4 ont fait stocker par un iklan du même terroir, certains font semer leur femme à leur place faute d'être présent au bon moment). Chez les Iklan et les Rimaïbé on note une aide féminine particulièrement à la récolte (de 6 à 8/10) sans que cela fasse baisser la prépondérance masculine. Celle-ci est massive dans tous les types de travaux, le semis lui-même utilisant, comme on l'a vu plus haut, le concours de tous quelle que soit le groupe tribal, les conditions agro-climatiques jouant le rôle d'un catalyseur universellement contraignant.

Devant une contribution aussi variée des sexes et des âges où la complémentarité réciproque est la règle pour la perpétuation de l'exploitation des ressources naturelles, il semble hasardeux de proposer une quantification de l'activité de la population. La distinction actifs-inactifs n'offre d'intérêt que pour les groupes les plus jeunes (moins de 6 ans) et pour les malades et impotents exclus naturellement (mais pas obligatoirement définitivement) des processus productifs. Une échelle de pondération simple, unique pour l'ensemble des activités, entre les actifs (l'adulte masculin étant affecté par hypothèse du coefficient 1) serait un exercice de style sans intérêt pour évaluer la force de travail de chaque cuisine. Comme le souligne justement G. Ancey (c, pp. 33-35), seul un indice double par activité, et par sexe et âge -

-ce qui suppose l'étude des temps de travaux et de la productivité du travail pour chaque activité- serait de nature à permettre la différenciation des cuisines, en particulier du point de vue de leur capacités de subsistance.

Une évaluation de la force de travail disponible au moment des travaux agricoles, en hivernage, doit intégrer deux facteurs essentiels : l'entraide collective entre chefs de cuisine, particulièrement en ce qui concerne la période des sarclages, et l'absentéisme migratoire des hommes, c'est-à-dire principalement celui des chefs de ménages et de leurs fils adultes.

### 1. Entraide et travaux collectifs

En faisant appel à l'extérieur, le chef de cuisine a comme objectif l'augmentation temporaire, presque au coup par coup, des possibilités de sarclage des superficies emblavées, possibilités qui conditionnent directement les productions céréalières à l'hectare.

Deux cas peuvent alors se présenter : il peut s'agir de pallier à l'insuffisance permanente de la force de sarclage familiale due à la structure démographique de la cuisine (cas fréquent pour un ménage isolé) ou de résoudre une difficulté exceptionnelle provoquée par la maladie -à Bulel le ver de Guinée a touché près de 20 % des ménages pendant l'hivernage 1977- ou l'absence.

C'est ici qu'interviennent d'abord des facteurs de cohésion et de solidarité sociale : le recours à l'entraide proprement dite ou collaboration réciproque entre chefs de cuisine liées par le voisinage, le plus souvent par un rapport familial étroit (frères séparés, cousins, alliés). Toujours gratuite, elle permet l'échange souple et informel des garçons et des hommes, qui, en groupe de 2 ou 3 personnes, se rendent sur les champs des chefs de famille pour y effectuer le sarclage. Cette entraide est largement pratiquée entre jeunes ménages déficitaires en force de travail mais dans cette hypothèse elle exige la participation directe du chef de cuisine lui-même.

La seconde formule est celle de l'invitation de culture bogu (f)- qui se différencie par l'importance du groupe de travail (de 4 à 20 personnes) et par ses contreparties inévitables, relatives au type de relation des personnes en cause. L'invitation de culture peut être aussi l'occasion de montrer un certain pouvoir économique (par les dépenses effectuées) mais surtout manifester une position sociale dans un environnement peu propice à l'extériorisation de l'individu. Lorsqu'elle ne met en jeu que les parents d'une même famille élargie, la réciprocité aura inévitablement lieu, mais pourra être différée de plusieurs années. Rares sont d'ailleurs les cuisines qui n'envoient pas, à chaque hivernage, quelques-uns de leurs fils participer à un bogu du village, ou à l'extérieur.

La contribution immédiate du bénéficiaire s'arrête à la four-niture du repas des participants (matinée et soir s'il y a lieu), parfois agrémenté de viande (abattage d'une chèvre, de poulets...) ; si des travailleurs étrangers se sont présentés, la rémunération pécuniaire est indispensable : 200 à 300 F par personne et par journée entière. Par conséquent, suivant le nombre et la provenance des garçons, la dépense pourra être importante, eu égard aux disponibilités vivrières et financières faibles des familles pendant cette époque de soudure. Quelques cuisines seulement seront à même de lancer de grandes invitations (plus de 10 personnes par jour), celles qui n'hésiteront pas à

sacrifier un montant de leurs réserves; celles aussi qui peuvent encore faire jouer, à un coût moindre, les relations sociales de dépendance : cas particulier des familles Gaobé faisant venir de jeunes Rimaïbé au même titre que des parents proches.

## 2. L'Absentéisme migratoire

Le fait migratoire, ici exode saisonnier vers les grandes villes de Haute-Volta et des pays limitrophes pour la quête du travail et de l'argent, n'est pas un phénomène récent au Sahel : il a commencé à prendre une certaine importance dans les années cinquante avec des départs en direction du Ghana. Depuis l'Indépendance la migration s'est en partie reportée vers la Côte d'Ivoire, Abidjan bien sûr, mais aussi les ports (San Pedro, Sassandra) et les plantations de la zone forestière.

La pratique migratoire est totalement absente chez les Djelgobé et les Gaobé (33). Pour les trois autres groupes, elle fait partie intégrante des genres de vie : elle a touché 37 cuisines sur un total de 56, soit environ 6 à 7 sur 10 suivant l'ethnie pendant la période 1977-1980.

### 12. Catégorie socio-individuelle, (âge) et effectifs des migrants (1977-1980)

Groupes	Mallebé		Rimaïbé		Iklan		Total	
Chefs cuisine	(39)	7	(36)	10	(47)	7	(40)	24
CM dépendants	(26)	4	(30)	4	(35)	4	(30)	12
CM (Total)	(34)	11	(34)	14	(42)	11	(37)	36
E. et F. non mariés	(22)	7	(21)	2	(25)	6	(23)	15
Absence moy. (mois)	5.1		4.7		6.3			
UCA touchées	14/22		12/17		11/17		37/56	
Total	Adultes	48	27	35	110			
	C.C.	22	17	17	56			
	CM dép.	10	4	4	18			
	CM (tot.)	32	21	21	74			

(Note : dans ce tableau ont été enregistrés les migrants ayant effectué au minimum un départ pendant la période comprise entre l'après-récolte 1977 et le début de l'hivernage 1980. Il ne faut donc pas considérer ces chiffres comme ceux d'une année particulière, ce qui surestimerait beaucoup la migration. La fréquence migratoire en effet s'échelonne entre un départ tous les ans et un tous les deux ou trois ans ; elle peut aussi s'effectuer alternativement entre les adultes de la cuisine).

En l'espace de ces trois années migratoires, les départs à l'extérieur de la zone ont concerné d'abord les adultes Rimaïbé (60 %) et Iklan (50 %) ; la part plus faible des Mallebé (40 %) s'explique si l'on considère que beaucoup des chefs de ménage (non comptés ici) se contentent, pour un moindre profit, de leurs voyages de saison froide à Déou (chap. IV,D, 2).

La corrélation double des effectifs avec la situation familiale de l'individu (marié ou non) et son statut socio-individuel (responsable de cuisine ou simple chef de ménage) manifeste un désengagement progressif du chef de famille qui a pu donner le relais à ses dépendants, mariés (enfants ou frères) tout particulièrement : 67 % des chefs de ménages cadets (cuisine type  $\beta$  ou  $\pi$ ) contre 43 % seulement des aînés. Le cas est particulièrement évident pour l'association "étendue" (8 cuisines  $\beta$ ) où un seul responsable s'est déplacé, contre 9 fils mariés et 5 non mariés. Dans l'association de type  $\pi$ , plus "démocratique", les frères se répartissent à peu près également entre eux les voyages en Côte d'Ivoire et au Ghana.

L'âge moyen du migrant est peu significatif au niveau de l'échantillon total ; les âges s'échelonnent de 16 à 57 ans et sont variables suivant la catégorie familiale et socio-individuelle ; on peut noter un âge plus avancé pour la strate Iklan, même pour la catégorie la plus jeune des enfants et dépendants célibataires. En général le migrant représente sa catégorie sauf en ce qui concerne les chefs de cuisine : l'écart par rapport à l'échantillon global est de quatre ans pour les Rimaïbé et les Iklan, mais de 11 ans pour les gens de Bulel (âge moyen : 39 au lieu de 50 cf. annexe 10).

La migration de travail, telle qu'elle est pratiquée dans la région, n'opère pas de ponction réelle sur les disponibilités de main-d'oeuvre agricole, même si elle concerne évidemment une classe d'âge dont l'apport est essentiel au moment fort des travaux champêtres : bien que la durée d'absence puisse varier dans de grandes proportions (de 2 à 8 mois), la période de vacuité ne démarre vraiment que pendant ou peu après les récoltes, de sorte que la quasi-totalité des adultes sont rentrés avant le début de l'hivernage suivant pour les sarclages. La productivité du travail agricole semble encore, pour le moment, être préservée de la concurrence du travail migratoire ; plus exactement l'idée du coût d'opportunité n'a pas fait encore intrusion (même inconsciemment) dans les esprits dans la mesure où le chef de cuisine peut être gagnant (et parfois simplement n'être pas perdant) sur les deux tableaux. Les objectifs migratoires, qui ne sont pas uniquement économiques, sont d'autant mieux satisfaits s'ils peuvent trouver leur réalisation en saison "creuse" (froide et sèche) sans mettre en danger la viabilité de l'unité sociale et les intérêts de l'aîné responsable de famille(s).

Qu'il suffise de noter ici la neutralité de l'absentéisme migratoire sur les disponibilités en force de travail agricole, mais il serait faux de conclure à la neutralité globale du processus migratoire sur les sociétés en présence. L'occasion sera donnée plus loin de citer quelques conséquences importantes, mais aussi de souligner que le caractère accentué et irréversible de la migration trouve sa source dans la base de la reproduction sociale elle-même.

## VI. EQUILIBRES VIVRIERS ET BUDGETS

La question des disponibilités vivrières occupe toujours la place principale dans la littérature consacrée aux régions sahéliennes d'Afrique Occidentale. Apprécier l'importance, en durée, comme en volume de la soudure, si elle existe, son impact relatif suivant la part de l'agriculture dans les sociétés nord-voltaïques et les stratégies vivrières élaborées pour y faire face, telle est la toile de fond de ce chapitre ; la pratique commerciale, et à un moindre degré, de troc, en fait partie intégrante puisque bon nombre de décisions budgétaires s'expliquent par leur finalité alimentaire.

### A. Les besoins alimentaires

Il n'est pas question, dans un cadre aussi restreint, d'aborder l'éventail des produits utilisés en alimentation humaine, ni leur mode de préparation et de cuisson. Les habitudes de consommation, dérivées de la quasi-monoculture céréalière du mil, peuvent se résumer aux deux types de préparation suivants : la bouillie de mil écrasé (cuit ou cru) au lait caillé (repas du matin) et la pâte cuite de farine de mil accompagnée d'une sauce végétale (midi ou soir) (35). A ce titre il est possible d'opérer la simplification suivante : l'assimilation entre besoins alimentaires et besoins caloriques, ceux-ci étant traduits en équivalent-poids de céréales.

L'hypothèse initiale est d'adopter un échelle de pondération des besoins caloriques suivant l'âge et le sexe des consommateurs, étant bien entendu que l'appréciation exacte des besoins individuels ferait en soi l'objet d'une étude nutritionnelle, avec notamment l'analyse de l'activité et du repos, mais aussi celle des caractères physiques (poids, taille). La pondération utilisée est celle de l'Enquête Niger-Croix Rouge effectuée chez des nomades. L'individu de référence est l'adulte masculin de la classe 16-19 ans dont les besoins sont les plus élevés (par rapport aux autres classes d'âge).

#### 13. Indice des besoins caloriques par classe d'âge et sexe

Age	0-1	2-3	4-6	7-9	10-12	13-15	16-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	>70
H.	34.7	39.2	51.2	63.3	75.3	93.4	100	88.5	85.8	83.2	76.5	69.9	61.1
F.	id.	id.	id.	id.	id.	78.3	67.9	65.3	63.3	61.3	56.4	51.5	45

(Note : les femmes en période d'allaitement dont les besoins caloriques sont pour 2 ans au-dessus de la normale sont indirectement prises en considération par le supplément calorique des enfants de moins de trois ans).

Ayant ensuite adopté comme référence de besoins énergétiques de l'adulte 16-19 ans le chiffre de la F.A.O. de 1973, à savoir 3070 calories (le chiffre Croix-Rouge est sensiblement identique : 2971 cal.) il a fallu convertir en poids de grain (mil, sorgho, parfois maïs) équivalent, compte tenu du fait que la graine n'est utilisée que pour la partie comestible et digeste (en relation avec les habitudes alimentaires). Par référence aux expérimentations de J.C. Favier sur le sorgho qui obtient 247 cal. de farine et semoule par mouture traditionnelle pour 332 cal. de graine entière fraîche, le chiffre de 260 calories utilisables a été retenu dans les calculs de l'équivalent besoins caloriques, ce qui correspond à 100 g de matière brute contenant

345 cal. (chiffre FAO). En se basant uniquement sur la consommation céréalière de mil (et sorgho), l'individu de référence a ainsi besoin de :

1,18 kg par jour (3070 : 2,60)  
35,4 kg par mois  
425. kg par an

Rapporter ces chiffres à l'échelle d'une cuisine revient à appliquer la pondération des besoins aux différents membres de la cuisine. Dans l'exemple suivant : cuisine composée d'un chef de ménage de 30 ans sa femme de 23 ans, et deux garçons de 6 à 3 ans, le total des besoins se calcule ainsi :

somme des coefficients x 3070/jour (1) soit  
(85.8 % + 65.3 % + 51.2 % + 39.2. %) x 3070 = 7414 cal/j  
ou 2,415 x 3070

en équivalent poids de grain : 7414 : 2,6 = 2,85 kg/j  
ou pour une année entière 1026 kg

Dans cette formule (1) chaque personne équivaut, pour ses besoins alimentaires, à une part de l'adulte de référence. Il est possible d'établir alors l'égalité : x habitants = y adultes-référence ; pour notre exemple 4 ha = 2,4 y., rapport variable avec la structure démographique de chaque cuisine et de chaque échantillon. Il est plus cohérent de retenir la pondération des besoins selon l'âge et le sexe que de prendre comme référence un chiffre moyen, reconnu internationalement certes, mais sans grande signification, comme celui de la FAO de 200 kg/ha/an.

Il faut préciser qu'en ce qui concerne la consommation effective (cf infra § C) et non plus les besoins théoriques, avec les hypothèses formulées, l'individu se comporte comme s'il ne consommait que la part du plat commun correspondant à ses besoins théoriques, mais au prorata seulement du degré de suffisance global de la cuisine. Supposons par exemple que le disponible journalier soit réduit globalement de 25 %, cela indique pour notre exemple la consommation suivante :

Chef de ménage	1180	x	85.8 %	x	75 %	=	760 g
épouse	-		65.3 %	-		=	578 g
1er enfant	-		51.2 %	-		=	453 g
2è enfant	-		39.2 %	-		=	347 g

En annexe 11 sont regroupés les effectifs de référence (somme des pourcentages indiciaires) et le total des besoins annuels de chaque cuisine, supposés constants sur l'année, exprimés en kg de grain, pour quatre échantillons réduits, Mallebé, Rimaïbé, Iklan et Gaobé.

## B. Production, achats et couverture des besoins vivriers

Les productions céréalières des années 78 et 79 ont été estimées sur la base des déclarations de récoltes en nombre d'unités traditionnelles, fagots de mil, parfois paniers de sorgho. Le calcul de l'équivalent poids de grain s'est effectué sur le volume récolté net, c'est-à-dire compte tenu de la partie soustraite pour la "diaka", charité musulmane qui permet d'affecter environ 1/10è des quantités de fagots à des fins de recirculation externe à la cuisine et à l'unité de production. Le fagot de mil et le panier de sorgho ont été enregistrés respectivement pour l'équivalent-poids de 11,7 kg et 7,8 kg : le rendement au battage est d'environ 65 % pour des unités moyennes de 18 et 12 kg (Milleville a, p. 48).

Les récoltes sont donc légèrement surestimées : caractère même des déclarations des paysans, non prise en compte des fagots réservés à titre de semences pour l'année suivante ; part de la diaka fluctuante, pas toujours strictement proportionnelle à la quantité.

Afin de pouvoir rapporter la production aux besoins, il a fallu tenir compte de la pratique fréquente en fin de soudure d'une consommation "précipitée" des épis du champ à peine mûrs, pendant les quelques jours ou semaines précédant la récolte proprement dite (op. cit. p. 47). A cet effet la période de consommation servant de base de calcul aux besoins a été minorée : d'un mois à Bulel, de 15 jours à Bossey Dogaabé, de 20 jours à Tiringel-Bangaonaaje, de 10 jours à Petoy. Signalons ici que les productions des Djelgobé n'ont pu être correctement enregistrées, elles ne figurent donc pas dans le tableau ci-après.

14. Besoins vivriers, taux de couverture par production et achats

	Besoins ( kg )	Année 1978-79			Année 1979-80		
		Prod.	Achats	P + A	Prod.	Achats	P + A
Mallébé %	1945 (271)	921 .47 (129)	318 .16 (44)	1240 .64 (173)	731 .38 (102)	323 .17 (45)	1055 .54 (147)
Rimaïbé %	1749 (271)	668 .38 (104)	947 .54 (147)	1615 .92 (250)	867 .50 (134)	668 .38 (103)	1534 .88 (238)
Iklan %	1900 (271)	1193 .63 (170)	n.d	n.d	736 .39 (105)	572 .30 (82)	1308 .69 (187)
Gaobé %	1569 (294)	1044 .67 (196)	379 .24 (71)	1423 .91 (267)	705 .45 (132)	944 .60 (177)	1649 1.05 (309)

Note : le poids de grain, en kg, est donné pour la cuisine (1ère ligne) et par habitant (3e ligne, chiffre entre parenthèses), en moyenne sur un échantillon dont les caractères sont repris à l'annexe 11.

Les achats de mil, sorgho, farine de maïs, n'ont pas toujours été obtenus directement à partir des budgets-cuisine pour leurs poids respectifs. Il a fallu tantôt convertir les valeurs budgétaires par le prix du marché correspondant (cf. Langlois, b, graphique 1 et 2 p. 18), tantôt inscrire la céréale achetée en équivalent mil (quelques cas à Bossey où les villageois, par l'intermédiaire de la CIDR, s'approvisionnent en sacs de farine de maïs à la sous-préfecture).

Les productions en moyenne par habitant sont comparables aux chiffres obtenus par P. Milleville (a, tab 3 p. 52), en 1978 pour les deux échantillons similaires du Bulel (143 kg/ha) et de Gunturé (terroir de dune comme celui de Petoy, 210 kg/ha). On peut constater de même une chute importante de la production d'une année à l'autre, sauf chez les Rimaïbé où elle a pris 12 points (en pourcentage des besoins).

Gaobé et Rimaïbé ont pu compenser la baisse de la production par un accroissement des achats vivriers ce qui a permis l'obtention d'un taux de couverture pratiquement constant. Chez les Mallebé de Bulel au contraire, les disponibilités financières n'ont pas suivi de sorte que l'auto-suffisance et les achats ont perdu 15 %.

Le premier fait remarquable est qu'en moyenne, au niveau des quatre groupes considérés, la production céréalière se situe seulement entre 40 % et 65 % des besoins théoriques des cuisines, soit par habitant entre 100 et 200 kg. Les coefficients de variation entre cuisines (récoltes nettes) s'étagent de 50 à 100 % c'est dire l'hétérogénéité des résultats par rapport à une moyenne assez peu significative même si elle est donnée comme ordre de grandeur. Ces coefficients sont plus faibles pour les données en pourcentage des besoins puisque sont pris en compte, indirectement, la force de travail, et directement l'ensemble démographique de la cuisine.

La seconde constatation qui s'impose est que, si la couverture des besoins n'est pas assurée, ni par la production ni par les achats c'est non pas que les besoins soient surévalués (ils sont légèrement surestimés) mais que d'autres éléments du mode de vie doivent être pris en compte : par exemple la redistribution élargie, ou encore les pratiques d'épargne ou de mobilité-fuite (cf. supra p. 47) qui permettent de trouver ailleurs la subsistance de la famille.

Les différentes stratégies alimentaires mises en oeuvre, développées depuis une dizaine d'années face à la dégradation générale de l'autosuffisance, se résument ainsi :

- substitution des céréales cultivés, insuffisantes, par des produits de cueillette, graminées (fonio sauvage pagguri (f) issiban (t) ; cram-cram ou *Cenchrus biflorus*, kebbe (f) ou wazzag (t) ; *Tribulus terrestris*, tuppe (f) adjoruf (t) ; fruits sauvages (*Boscia senegalensis*, digile (f) ou encore bulbes de nénuphar *Nymphaea Lotus*, tamme (f) ou tikendit (t).

- utilisation des sous-produits habituellement réservés aux animaux : son de mil par exemple ; alimentation lactée presque exclusive pour les groupes pasteurs en hivernage mais apport non négligeable chez les sédentaires avec le prêt de vaches laitières ou de petits ruminants.

- redistribution des besoins entre unités de consommation par modification des effectifs démographiques c.à.d. de la charge des "inactifs" (jeunes enfants et personnes âgées) ; pratique du confiage des enfants.

- multiplication des transferts gratuits du disponible céréalière entre chefs de ménage, à caractère socio-religieux (diaka).

- mobilité géographique instantanée des personnes (bon nombre de jeunes gens profitent de l'hospitalité pour se faire nourrir à l'extérieur de leur famille) et plus durable des groupes : installation loin du village permettant de nourrir les siens chez un tiers logeur-employeur ; déplacements de travail des migrants.

G 6: RATION ET BESOINS : VARIABLES EXPLICATIVES (BULEL, cuisine g, période de soudure).  
(indice 100 au 10/2/80).

○ = mil acheté.  
△ = mil récolté.

$\Sigma$  = coef. démographique rel. aux besoins.

R = ration de la cuisine par jour.

rP = ration moyenne par habitant. / 550 g.

rK = ration relative à l'adulte référence (3070 keal)

+ = poids de la mesure des grains.

150

100

50

rK° 3070 K cal

rP° 550 g /p/j F.A.O

6.12 (Retour de So 15 et 7)

4.55 (Retour de So 19)

3.55

4.55

$\Sigma$

R

rP

rK

Nombre 1/2 mesure :

4 { 1 Gappal  
1 Tô matin  
2 Tô soir

6 { 0  
3 1 cc  
3 Tô matin  
3 Tô soir

8 { 1 cc  
3  
4

4 { 0  
2  
2

5 { 1  
2  
2

5 { 1  
2  
2

4 { 0  
2  
2

Nombre personnes :

5

6

8

8

8

8

8

8

F

M

A

Mal

J

J

A

S

1

Autant d'éléments mettent en évidence la relativité de la notion de soudure vivrière en tant que période déficitaire à caractère saisonnier. Ces éléments expliquent la différence importante, aussi bien positivement que négativement, entre la ration (quantité céréalière effectivement préparée pour les repas de la journée) et le chiffre totalisant production et achats (P + A) exprimés en pourcentage des besoins : se reporter à l'annexe 11 (a, b, d) qui donne, pour quelques cuisines de trois échantillons, la valeur relative de la ration journalière en moyenne sur l'année 1979-80.

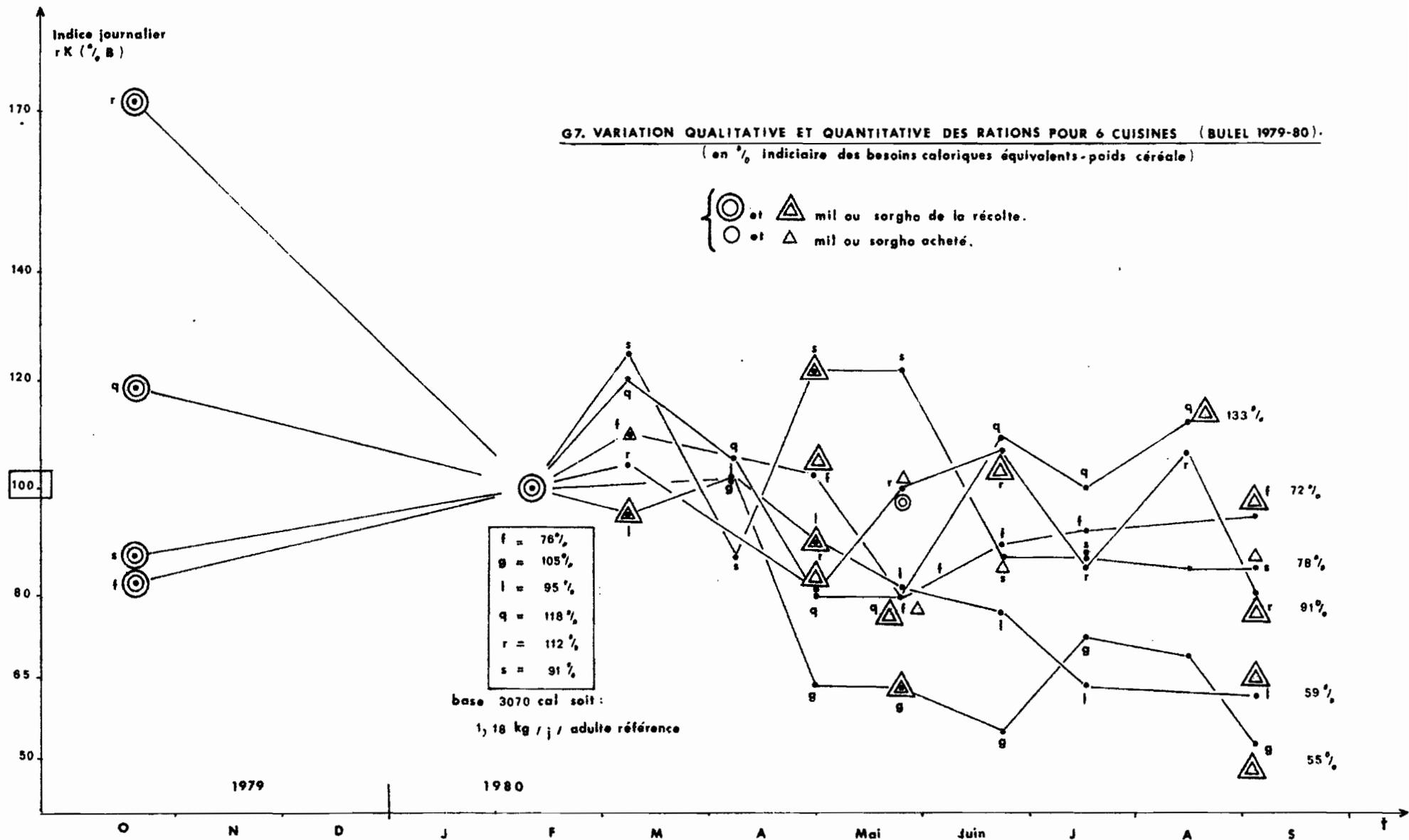
### C. Estimation directe des Rations journalières

Il a semblé opportun de procéder à des pesées directes des quantités céréalières utilisées quotidiennement dans les Unités de consommation. Les femmes chargées de la préparation des repas (battage des épis, pilage des graines et vannage, cuisson de la farine ou du cous-cous, préparation de la sauce d'accompagnement) disposent en effet d'un récipient spécifique, etaode (f), écuelle de bois, bol émaillé ou calebasse qu'elles utilisent pour mesurer la quantité (le volume) de graines de mil ou de sorgho non décortiquées qui entrera dans chacun des plats du jour. Le passage régulier, à plusieurs moments de l'année, dans quelques cuisines choisies à cet effet, a permis à l'enquêteur de peser la ration totale tout en décrivant la structure démographique des groupes de commensalité de la journée considérée (cf. annexe 5).

Deux types de calculs ont été effectués à partir de ce poids rationnaire total (R). Le premier exprime la ration journalière moyenne par habitant (rP) que l'on peut rapporter à une consommation de référence, le standard FAO, à savoir 200 kg grain/ha/an soit 550g/jour. Le second, celui de la ration journalière moyenne par adulte de référence (rK), ce qui suppose l'application de l'échelle de pondération par sexe et âge, que l'on peut aussi exprimer en pourcentage des besoins caloriques standards, 3070 cal/jour.

On s'aperçoit que la variabilité temporelle de la ration (cf. graphique 6) résulte à la fois de composants démographiques (retour de migrants ou présence d'étrangers participant exceptionnellement aux repas) et de la pratique de la mesure traditionnelle des volumes de grains, avec pour celle-ci un retard certain d'adaptation entre le nombre de mesures, le poids de l'etaode, et la variation de l'effectif. La cuisine Mg, comme les autres cuisines, montre une chute progressive des quantités consommées là où le facteur amenuisement des réserves céréalières intervient : dès le mois de mai le grenier est vide, ce qui oblige à acheter le grain.

Le calcul de la ration moyenne par habitant donne des valeurs bien supérieures au standard FAO couramment admis. La ration se situe à environ 700 g par jour, au même niveau que l'estimation faite par la CIDR (34). Sujette aux variations saisonnières, cette ration connaît des écarts importants entre cuisines (graphique 7) et entre les échantillons observés ; plus de 800 g à Petoy, mais sensiblement moins à Bossey (moins de 800 g) et surtout à Bulel (670 g).



## 15. Variabilité des niveaux de consommation céréalière. (1979-80)

	Oct	Nov	Fév	M.	Av.	M.	J.	J.	A.	S.
Pétoy - Gacbé	-	-	868	804	802	799	832	807	849	-
	-	-	108	.99	.92	.99	105	.99	109	-
Bossey - Rimaïbé	-	-	-	790	-	-	824	841	785	740
	-	-	-	100	-	-	101	104	.98	.91
Bulel - Mallebé	715	697	676	743	743	666	642	629	649	528
	.96	.87	.93	.98	.95	.86	.80	.78	.83	.65

(Le chiffre de la 1ère ligne exprime le poids moyen individuel de la ration pesée en grammes établi pour un échantillon (variable d'un mois à l'autre) de cuisines : rP ; le second le pourcentage de couverture des besoins théoriques de l'adulte de référence, soit rK : 1180 g (mil) .

La dégradation de la satisfaction des besoins est particulièrement sensible à Bulel où les possibilités d'achats céréalières sont réduites (15 % environ des besoins cf. tab. 14) par rapport aux deux autres groupes ; le taux de couverture de ces derniers ne baisse pas de plus de 10 points pendant la période critique de l'hivernage.

L'hétérogénéité des consommations des cuisines ne fait que refléter la multiplicité des solutions individuelles face à des conditions de vie plus ou moins difficiles ; compte-tenu des systèmes de production existants, très souvent déséquilibrés, les unités de consommation pratiquent des stratégies tous azimuts reposant sur la diversification et la mobilité, à moindre degré sur la complémentarité élevage-agriculture. Les options apparaissent notamment à la lecture des "budgets familiaux", ici les budgets des UCA.

#### D. Structures et équilibres budgétaires

##### 1°) Aspects théoriques, méthodologie et conditions d'analyse.

Le degré de monétarisation (encore incomplètement réalisée pour certains types d'échanges) des modes de subsistance locaux nous a conduit dès les premiers travaux de terrain, à prendre la notion de flux budgétaire dans son acception élargie aux échanges de toute nature, que la monnaie soit utilisée ou non comme mesure-étalon de valeur. Comme cela avait été souligné lors de l'étude des marchés (Langlois, b, p. 4) la monnaie ne remplit pas son rôle "classique" de réserve de valeur, thésaurisable ; quand elle est utilisée, c'est comme simple intermédiaire de paiement entre la recette et la dépense qui lui est récurrente. Dans leur très grande part, les flux croisés des échanges peuvent s'assimiler à des opérations de troc, même lorsqu'ils sont médiatisés par la monnaie.

L'approche budgétaire (au sens large donc) envisagée dans l'optique principale des équilibres vivriers des cuisines (cf. supra V, A) reconnaît la multiplicité des comportements individuels ; il n'y a pas d'unité budgétaire isolable telle que le couple, la famille, le ménage ou l'association de ménages. Que ce soit sous l'angle des dépenses (entrée de biens) ou des ressources (sorties de biens, recettes, produits du travail etc...) les décisions et les actes sont issus de logiques personnelles à chacun, quel que soit le sexe ou l'âge ; les contraintes sociales se font sentir au second degré, surtout en ce qui concerne la reproduction du groupe : suivant l'autorité propre du chef de

famille et les rapports de force internes, une part plus ou moins importante des ressources sera, par exemple, employée aux achats primordiaux des céréales.

Les "catégories statutaires de parenté" (Ancey, b, p. 44) n'ont pas été employées à des fins de reconstitution d'une matrice d'échanges internes à la cuisine (par exemple entre le CC et le CM) et d'appréciation du degré d'autonomie, de domination ou de dépendance de chacun par rapport aux autres ; l'identification des agents à l'occasion de chaque opération commerciale ou transfert en nature enregistrés lors des interviews rétrospectifs mensuels auprès des principaux acteurs budgétaires (il était exclu de pouvoir mener l'enquête avec tous), dans la mesure où l'objet se limitait aux échanges entre la collectivité UCA et l'extérieur, permet d'établir significativement quelques taux de participation individuelle à la vie familiale et à la reproduction de la cuisine. Dans un contexte tout autre, celui de la société Mossi, Ancey a établi que les dépenses individuelles sont pour environ un quart, destinées aux nécessités alimentaires de la "zaka". La question déterminante est bien de savoir qui est le bénéficiaire final de chaque opération d'entrée de biens (Emplois).

Les Ressources et les Emplois, ventilés en sept postes chacun, ont fait l'objet d'une agrégation au niveau de chaque UCA ce qui a conduit à différencier des images de structures budgétaires par UCA (cf. Annexe 12). Des sommations et des moyennes par échantillon permettent d'opposer, de façon grossière, les cinq groupes étudiés, suivant l'importance relative de chaque type de ressource et d'emploi. La généralisation ne peut être cependant que partielle, les tendances significatives n'apparaissant qu'après plusieurs années d'enquête ; ici les budgets ont été suivis sur deux campagnes (une seule pour l'échantillon d'Iklan constitué plus tardivement).

L'enquête budgétaire s'est effectuée au moyen de questionnaires précis (cf. Ann. 2) et exhaustifs sur les opérations du mois écoulé : l'enquêteur passe systématiquement dans chaque cuisine de l'échantillon réduit et rétablit la chronologie (aidé en cela par l'utilisation du calendrier hégirien) des entrées et sorties de biens et d'argent avec le chef de cuisine, très souvent assisté pour cela par un autre adulte de la même communauté alimentaire. Dans un but de simplification, les flux en nature ont été valorisés aux prix des marchés locaux hebdomadaires sans éliminer une meilleure estimation lorsque celle-ci se présentait.

La conséquence immédiate de ce type d'enquêtes, est la sous-estimation des flux de moindre importance (montants inférieurs à 1000 F CFA) et une meilleure appréciation des flux d'emplois que des ressources. L'aspect dépenses globales a donc été indirectement privilégié. Une précaution supplémentaire, et de taille, s'impose lorsqu'on tente l'agrégation "horizontale" des différents postes : il est impossible d'interpréter, au niveau de chaque cuisine ou à tout autre niveau supérieur, un chiffre global ressource ou emploi dans un sens classique ou marginaliste (calcul de l'épargne, des possibilités d'investissements productifs, calculs d'élasticité) dans la mesure où il n'y a pas UN revenu mais DES revenus individuels, irréductibles les uns aux autres d'un point de vue social et économique.

## 2. Structure des Ressources et des Emplois

Entrées et sorties ont été ventilées en 7 postes chacune de la façon suivante (entrées et sorties identifiées dans les tableaux par lettres majuscules et minuscules) :

### Ressources :

+ M : revenus nets (parfois négatifs si le voyage n'a pas été encore amorti) des migrants de travail en dehors de la zone d'étude c.à.d. soit à l'étranger (Côte d'Ivoire, Ghana principalement), soit dans une grande ville voltaïque : Bobo Dioulasso, Ouagadougou, Dori ; exclusion faite de la part auto-dépensée par le migrant dans sa région d'emploi, ce poste ne prend en compte que la partie du revenu rapportée à la cuisine, même si la conversion en biens (sacs de mil ou de riz) est déjà effectuée. Sont regroupés ici aussi les entrées d'argent ou de biens des "marabouts" ayant exercé leur activité médicale et religieuse à l'extérieur.

+ C : tous les revenus tirés du commerce de détail local (marché ou villages) nets des dépenses y afférentes dans la mesure où ce commerce est plutôt une activité de revente de denrées acquises au prix de gros (paquets de sucre, de thé, gâteaux secs, cola...).

+ T : revenus locaux, issus d'activités masculines de contre-saison, correspondants à des travaux effectués pour des tiers et le plus souvent rétribués en nature : emplois pour la CIDR à Bossey (travaux de protection des sols contre l'érosion), emplois auprès de citadins ou de muraux aisés : collecte de bois de chauffe, confection d'enclos, fabrication de briques en banco, maçonneries (plus rare). La comptabilisation a été indirectement réalisée en valorisant, au prix du marché (sauf estimation meilleure) le produit en céréales consommé par la cuisine, lorsque la subsistance de celle-ci est assurée -comme prix du travail- par l'employeur.

+ A : produits de la vente des articles d'artisanat féminin, déduction faite des inputs achetés (végétaux ou animaux : cordes, fibres, paille, cuir, teinture...).

+ B : ce poste n'enregistre que le produit de la vente des animaux de la cuisine (destockage). Le bénéfice tiré d'une revente de bétail acquis dans un but spéculatif pur, n'ayant pas intégré le troupeau (séjour inférieur à trois mois) reste exceptionnel et s'assimile aux revenus de type C. Le cas particulier des animaux égorgés pour la fête musulmane (Tabaskit) a été considéré à la fois comme destockage et comme dépense alimentaire secondaire (poste a) (36).

+ E : somme des emprunts obtenus (bruts) pendant l'année considérée à laquelle s'impute en déduction d'éventuels prêts effectués au bénéfice de personnes d'autres cuisines ; ce deuxième cas a rarement pu être observé, la vérification en étant à notre niveau quasi-impossible.

+ R : ce poste est l'agrégat de tous les transferts sociaux, en biens ou en monnaie reçus de l'extérieur pour la cuisine ; il s'agit des cadeaux et dons multiples reposant sur l'amitié, le voisinage, la parenté, la dépendance sociale (entre homme libre et ancien captif) ou religieuse (entre maître et disciple) et dont la réciprocité, quand elle existe, est le plus souvent

différée dans le temps et réalisée sous d'autres formes que matérielles. Il a son corollaire (donc en valeur brute) dans les emplois (poste r).

Emplois :

- m : tous les achats des céréales effectués par l'un des membres pour le compte de la cuisine, auxquels s'ajoutent les céréales obtenues par troc avec un autre bien (grenier contre tête de bétail) ou à la suite d'une activité non rémunérée en argent ; par exemple contrepartie alimentaire de travaux de contre-saison effectués pour le compte de particuliers (citadins) ou d'organismes type CIDR, (ressource de type T ).

- a : deux types de dépenses sont repris ici comme éléments accessoires de la reproduction physique du groupe : les achats de denrées alimentaires autres que vivrières strictes à savoir les condiments végétaux ou animaux, la viande et le riz, le thé vert et le sucre etc..., toutes denrées "de luxe" dans ce milieu d'auto-subsistance et dont le caractère social s'affirme à l'occasion du passage d'étrangers et d'invités de marque. Ensuite toutes les dépenses vestimentaires et de parure individuelle (bijoux, pagnes colorés) ou collective (particulièrement décoration de la case). Avec r (cf. infra), ce poste symbolise à la fois des manifestations de cohésion du groupe, et le niveau de prestige et de pouvoir social de l'unité (représentée par l'aîné) face aux autres unités.

- f : ici sont regroupés les frais auxquels ne peuvent échapper les unités et leurs membres, qu'il s'agisse des impôts (impôt personnel dû par tout adulte de plus de 18 ans, taxes sur le bétail) ou des dépenses de santé (achat de drogues, consultations auprès des marabouts guérisseurs, frais d'hospitalisation). Aussi bien du point de vue fiscal que médical, les déboursements ont ceci en commun qu'ils ne s'effectuent qu'en toute dernière extrémité : paiement en retard des impôts ou décision de soigner lorsque la maladie devient vraiment invalidante ou même mortelle.

- i : investissements en biens durables d'une part, en moyens de transport d'autre part. Dans le premier cas on trouve les dépenses correspondant aux achats ou aux réparations des instruments de culture (houe, hilaire,...), des ustensiles de cuisine (mortier, pilon, vanneries, calebasses, cuvettes, marmites etc...), et des composants de l'habitat (bois de charpente surtout) ; dans le second il s'agit des animaux de bât : ânes (pour le portage de l'eau, celui des biens ou des personnes) et aussi parfois dromadaires acquis sur les marchés.

- b : figurent ici la valeur des animaux d'élevage acquis dans l'année et toutes les dépenses d'entretien du bétail (achat de plaques de sel, de fourrage -rare-, de son). Cette rubrique doit être interprétée avec prudence dans la mesure où elle reflète la situation de groupes dont l'élevage est dépendant, simple accessoire du système de production : Rimaïbé en particulier où l'activité pastorale n'est pas une fin en soi.

- e : partie des emprunts remboursés sur l'exercice considéré.

- r : rubrique réciproque à R, à savoir tous transferts accordés par l'UCA à l'extérieur, cadeaux et dons en nature ou en argent de caractère socio-culturel.

Avant d'examiner "l'image" budgétaire de chaque groupe pour les deux années 1979/79 et 1979/80, il est important de relativiser la place occupée par les échanges de biens entre les cuisines, les membres de ces cuisines, et l'extérieur, place que l'on peut apprécier par la valeur des Emplois.

16. Valeur moy. des Emplois par cuisine et coef. de variation.

	Année 78/79		Années 79/80	
	Mallébé	27.200	59 %	26.100
Rimaïbé	72.600	96	65.750	150
Iklan	-	-	67.250	36
Gaobé	31.750	53	70.000	65
Djelgobé	70.400	53	85.000	64

La situation beaucoup plus précaire des Mallebé est manifeste par rapport aux autres groupes, si l'on se rappelle leur faible niveau d'autosatisfaction céréalière (tab. 14 supra). Les autres connaissent des échanges plus élevés avec l'extérieur mais ne dépassent pas 100.000 F en moyenne. L'hétérogénéité des situations individuelles ne permet pas de conclure à un processus de différenciation économique notable, sauf chez les Rimaïbé de Bossey-Dogaabe où l'intégration aux échanges monétaires et la participation à des actions de développement fait se creuser les écarts entre cuisines : de 1 à 3 contre 1,5 chez les autres.

D'autre part deux postes permettent à certaines cuisines de s'individualiser et de dépasser (doubler ou même tripler) le montant global moyen d'emplois de 100.000 F : il s'agit des Revenus migratoires, et des Ventes de bétail (bovins) ; sur les 53 UCA considérées, six seulement se trouvent ainsi impliquées, quoique irrégulièrement suivant les années, par leur recours aux marchés extérieurs et de ce fait, plus que les autres, soumises à une dépendance économique : rémunération de la force de travail fixée à l'étranger, et destockage partiel de bétail à des prix internationaux. Rappelons que cette dépendance agit directement au niveau des subsistances et de la reproduction dans la mesure où plus de 60 à 80 % des emplois consiste en achats vivriers (cf. infra tab. 17 et 18) et où la variabilité saisonnière et annuelle des prix est extrême.

La caractérisation des groupes est particulièrement claire si l'on considère la plus ou moins grande diversité des sources de revenus (lecture horizontale des Ressources) : s'opposent nettement les deux groupes à vocation pastorale Gaobé et Djelgobé (dont les ventes de bétail représentent 70 à 90 % des revenus) aux trois autres dont les modes de production sont moins spécialisés et où le bétail ne contribue pas pour 10 à 30 % des ressources globales. Parmi ces trois échantillons, les Rimaïbé se singularisent par leur recours aux travaux masculins (types M ou T) soit près des 2/3 des ressources en moyenne : en réalité la dispersion est très forte puisque 4 UCA/11 font appel au travail migratoire et rapportent des revenus substantiels, les autres cuisines se contentent du travail fourni localement par la CIDR). Mallebé et Iklan quant à eux auraient tendance à diversifier leurs ressources : chacune d'entre elle dépasse rarement le 1/3 du total ; ils sont les seuls à pratiquer le commerce.

## 17. Structures budgétaires-type par échantillon, année 1978-79.

	M	C	T	A	B	E	R	m	a	f	i	b	e	r
Mallebé		30	32	8	20	5	5	80	5				8	
Rimaïbé	50	.	36		12			80	13					
Iklan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaobé	26	.			70			72	23					
Djelgobé	.	.			93			71	12	8				

(Les valeurs relatives inférieures à 5 % n'ont pas été indiquées ici par souci de clarté ; leur calcul peut être effectué facilement à partir des tableaux 12. de l'annexe ; certains emplois, sans objet pour l'échantillon considéré d'une année à l'autre, ont été notés par un point).

## 18. Structures budgétaires-type par échantillon, année 1979-80

	M	C	T	A	B	E	R	m	a	f	i	b	e	r
Mallebé	23	14	21	7	29		5	83	5				7	
Rimaïbé	53	.	26		11	6		55	16			11	6	12
Iklan	19	5	6		36		32	64	7		12			11
Gaobé		.			89	5		79	10					
Djelgobé	.	.	9	.	89			63	8	12			6	10

La lecture verticale (sur les moyennes) des Ressources est discutable car les variations entre cuisines sont plus fortes au sein du groupe qu'entre échantillons. Il est plus pertinent d'interpréter les valeurs relatives moyennes de chaque groupe à la lumière des chiffres individuels (annexe 12).

Chez les Mallebé, la proximité du marché d'Oursi permet le développement de petites activités de revente commerciale, en concurrence alternée avec le travail associé à l'absentéisme migratoire. Les recours, plus spontané, aux activités offertes localement par les habitants de Déou s'accroît particulièrement lorsque l'année agricole a été mauvaise (1978). La faiblesse des ventes de bétail s'explique par la capitalisation restreinte et l'exploitation presque exclusive des petits ruminants : le montant annuel des ventes se situe entre 2500 et 17.000 F (!) ; seule exception, la cuisine Ms (trois unités de production associées) qui dispose d'un cheptel bovin personnel exploitable.

Pour les Rimaïbe trois postes focalisent l'attention : le plus important est, en valeur absolue et relative, celui des revenus migratoires immédiatement relayé par les débouchés offerts localement à l'époque par la CIDR. Le développement rapide de la participation villageoise aux micro-réalisations tenant à la sauvegarde et à la restauration de l'environnement naturel aux alentours immédiats de l'agglomération explique que toutes les cuisines ou presque y sont associées et que 4 UCA seulement n'ont pas voulu abandonner les migrations de travail, attitude justifiée historiquement sans doute par une bonne implantation, temporaire mais fréquentielle, dans les structures de production extérieures. Environ la moitié des cuisines pratiquent la vente de bétail, chèvres et moutons surtout, et pour quatre d'entre elles, cela peut représenter entre 40 et 60 % des ressources car elles ont justement abandonné les migrations à l'étranger.

Chez les Iklan les postes les plus représentatifs (année 79/80) sont la vente de bétail, et les transferts reçus. A l'échelle de notre échantillon, les cas de ventes de céréales ont été de trop faible importance pour nécessiter leur enregistrement dans une rubrique spéciale. Hormis quelques cas isolés, dans la zone d'étude du P.M.O. tous les systèmes de subsistance sont déséquilibrés et nécessitent le recours aux importations : ce qui n'est pas le cas des groupes Iklan (et Songhay) établis à l'Ouest de Déou, notamment aux environs d'Aribinda (cf. localisation des vendeurs de céréales tab. 27 et 28 du rapport sur les marchés d'Oursi et Déou). L'importance de l'élevage du petit ruminant justifie une exploitation qui se situe entre 15 et 25.000 F (trois UCA sur 10) et davantage (2 autres cuisines). Mais il faut surtout insister sur la place relative des transferts reçus, 32 % en moyenne sur l'année considérée ; ces transferts sont de deux types : argent ou biens envoyés par un parent proche (souvent SiSo, neveu utérin) de Côte d'Ivoire, et cadeaux reçus à l'occasion du mariage d'une fille de chef de famille compensés parfois en partie par des biens offerts en direction de la cuisine d'accueil de la nouvelle épousee (cas de Ig, mais aussi Ic, Im et Io).

Les deux derniers groupes, Gaobé et Djelgobé, se différencient peu l'un de l'autre du point de vue de leurs ressources : les produits de la vente de bétail peuvent généralement suffire pour tous les besoins de la famille et se situent selon les années entre 70 et 100 % des ressources (37). Il va sans dire que seule la disponibilité d'un cheptel suffisant (en nombre) permet une exploitation durable et importante des animaux. Des coefficients de variation stables (entre 60 et 68 %) indiquent une certaine communauté d'attitudes de ces populations d'éleveurs face à la commercialisation. Les chiffres moyens des ventes sont légèrement supérieurs et plus constants pour le groupe le moins impliqué par les contraintes de la production agricole, celui des Djelgobé.

La ventilation des Emplois par rubriques se révèle à l'analyse beaucoup moins intéressante : seule la rubrique des achats céréaliers est de caractère stable au contraire des autres, beaucoup plus aléatoires et événementielles. Les dépenses vivrières strictes atteignent des sommes de 20.000 F à 60.000 F environ en moyenne annuelle, moyennes significatives sauf pour les Rimaïbé (coeff. de variation supérieurs à 100 %). L'adaptation au coup par coup des achats vivriers, parfois au jour le jour (à chaque marché hebdomadaire) aux besoins de subsistance familiaux résulte en grande partie des capacités de mobilisation du groupe (déplacements de travail dans la zone) mais aussi des occasions multiples de recevoir directement des dons en mil.

La corrélation entre achats et production ne se fait sentir que pour les cuisines dont les niveaux de ressources sont les plus faibles mais inversement certaines UCA peuvent se permettre des dépenses moins essentielles (poste a) lorsqu'elles se trouvent obtenir des rentrées importantes d'argent avec les revenus migratoires (M), les travaux masculins locaux (T) et parfois aussi la vente de bovins. Pour certaines UCA privilégiées, la consommation non vivrière peut dépasser le seuil moyen de 10 à 15.000 F pour atteindre les 50.000 F et plus et représenter alors plus de la moitié des emplois.

Les autres postes, notamment les "investissements" en bétail, restent négligeables (38), en deçà des 15.000 F annuels si l'on exclue certains transferts exceptionnels, en particulier les sommes consacrées au paiement des dots des femmes nouvellement épousées. Une investigation minutieuse sur un minimum de cinq années pourrait seule permettre de dégager des constantes significatives de dépenses pour chaque cuisine d'un échantillon élargi à environ une vingtaine d'unités.

Pour clore ce chapitre, rappelons que l'analyse budgétaire, même pour une acception élargie de ce concept, permet de caractériser d'une façon très schématique les systèmes de production mais cerne incomplètement les éléments de la vie individuelle et communautaire. Le caractère prédominant de la Consommation vivrière cache les finalités de reproduction sociale des groupes de population en présence. Une idée en est donnée par l'évaluation des transferts sociaux multiples (postes R et r) mais l'enquête révèle avant tout la place privilégiée du bétail dans cette reproduction, place qu'il faut déterminer en dehors de ses seules ramifications commerciales.

## VII. FONCTIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES DU BETAIL

### A. Hypothèses et rappels théoriques

Comme cela a été souligné précédemment, la région d'étude de la Mare d'Oursi est une zone de transition entre des genres de vie fondés sur l'agriculture de type sédentaire, et des genres de vie liés à la pratique du pastoralisme nomade. Cette transition se manifeste par l'importance relative de l'agriculture et de l'élevage dans les systèmes de production des groupes de population concernés mais il serait simpliste (compte tenu de la mobilité individuelle) de vouloir la "réduire" géographiquement par le critère de l'habitat (limite tracée par H. Barral, c, carte h.t. n° III).

La place du bétail dans le genre de vie repose plus fondamentalement sur trois éléments qui s'interpénètrent à des degrés divers, à savoir :

- la disponibilité individuelle ou collective en têtes de bétail
- le mode d'exploitation des animaux (lié à l'organisation agricole)
- la valeur attachée au bétail domestique

Parmi eux le dernier est, selon P. Bonte (b), déterminant car il explique la situation respective de chaque société dans la problématique de la reproduction élargie des familles et des groupes sociaux. Pour cela cet auteur distingue une dimension triple à la valeur-bétail : la valeur d'usage, le moyen de production, et la valeur sociale proprement dite.

La première dimension, la plus évidente, tient au fait que chaque tête de bétail est à la fois réserve de nourriture immédiate (viande, dans la mesure où il n'y a pas d'interdits à sa consommation) et/ou fréquentielle (lait) mais aussi valeur d'échange (par le troc ou la monnaie), convertible donc en tout autre bien : de consommation, de production.

Le bétail est d'autre part un moyen de production spécifique, puisque, à la différence de la terre (lorsqu'elle ne fait l'objet que d'une artificialisation limitée comme c'est le cas en Oudalan) il est reproductible par le travail humain pour peu que certaines conditions écologiques, biologiques soient réunies ; à cela s'ajoute une condition de dimension du troupeau qui, par la loi statistique des grands nombres et la sélection naturelle des animaux, permet à la reproduction de se poursuivre malgré la péjoration de ces mêmes conditions écologiques.

Troisième dimension, la valeur sociale du bétail ; elle assure les conditions de la reproduction des groupes humains puisque c'est la circulation du bétail entre les groupes "domestiques" qui assure la circulation des femmes (à l'occasion des mariages) et donc la procréation des enfants ; le bétail est ainsi valeur d'échange matrimonial mais, dans la mesure où cette valeur est reconnue à la fois socialement et en tant que moyen de production, il est associé indiscutablement à la constitution de nouvelles familles autonomes ; le bétail circulera aussi entre individus en particulier d'une génération à la suivante.

A cette étape de l'analyse théorique, P. Bonte introduit la distinction fondamentale entre deux modèles de société suivant la place accordée, au sein de chacune d'elles, aux valeurs attachées à la disponibilité en bétail :

- + *"les sociétés pastorales (et au Sahel les sociétés agro-pastorales sédentarisées) où la valeur sociale du bétail n'est pas isolée de ses autres valeurs",*
- + *"les sociétés agricoles villageoises à structures communautaires où le bétail est assimilé aux autres "biens de prestige", sacralisés, détachés de leur production matérielle, et circulant presque exclusivement pour les besoins de la reproduction communautaire".*

Un tel cadre théorique demande évidemment vérification de ses modalités d'application à la zone et aux groupes concernés par notre étude et il faut remarquer que les conséquences d'actions d'intervention en matière d'élevage auront des répercussions probablement divergentes suivant le rôle et la place du bétail dans chaque société. Assez paradoxalement une politique de "développement" aura de meilleures chances là où le bétail n'est pas seulement valorisé socialement comme bien de reproduction de la société d'autant plus que dans cette hypothèse, le bétail fait l'objet d'une exploitation pastorale remarquable, par le gardiennage et la transhumance.

#### B. Méthodologie et approche du milieu d'enquête

Les modalités d'insertion de la recherche parmi des populations très sensibilisées à toute "inquisition" sur le bétail (dans la mesure où chaque tête d'animal comptabilisé peut donner lieu à une imposition fiscale) ont conduit à écarter tout inventaire systématique et tout comptage direct des animaux près des campements et des villages ; mise à part la position déontologique qu'elle recèle, discutable en soi (au sens propre du mot), cette attitude a reçu l'approbation implicite des enquêtés, éleveurs tout particulièrement, déjà fortement sollicités dans les autres domaines de la recherche.

Dans le même ordre d'idées, et ceci afin d'éviter la trop grande méfiance des personnes interrogées, les questions directes relatives à la propriété individuelle du bétail (qui possède quoi ?) ont été posées rapidement, sans instance, en se ménageant la possibilité de vérification et d'achèvement par la voie détournée des investigations sur les transferts (budgétaires) et sur les naissances dans le troupeau.

La principale difficulté rencontrée au cours de ce genre d'enquête sur le bétail est la connaissance réelle des animaux (chaque animal porte un nom qui le différencie suivant la couleur de la robe, la morphologie, ou la caractéristique de la femelle qui l'a mis bas) par leur "propriétaire" ; un animal peut être tenu à l'écart, provisoirement ou définitivement, dans un village ou campement éloigné et participer éventuellement à des transhumances ; le nom et l'âge (nombre d'hivernages vécus depuis la naissance) peuvent ainsi être difficiles à déterminer auprès de son propriétaire et les différentes mises bas inconnues. Il est évident par ailleurs que le berger ne peut se permettre de livrer des renseignements considérés comme confidentiels dans la mesure où le troupeau n'est pas à lui.

Les principales données collectées n'avaient pas pour objectif de calculer des moyennes d'effectifs par habitant, mais de situer les rapports entre l'appropriation individuelle et les fonctions économiques et sociales du bétail en relation avec le mode d'exploitation pastoral (39), à savoir (rappel) :

- inventaire des modalités d'acquisition individuelle du bétail, c'est-à-dire de tout transfert socio-culturel, intrafamilial ou non, qui contribue à la formation d'un cheptel personnel approprié (le cas particulier des animaux achetés est exclu car sa mémorisation par le chef de cuisine ne peut s'effectuer sur plus de quelques années).

Dans la mesure du possible, le devenir de chaque animal reçu est précisé de façon à enregistrer de nouveaux transferts entre individus. (cf. tab. 5 de l'Annexe I).

- répartition de la disponibilité individuelle actuelle en animaux de la cuisine, c'est-à-dire du "capital" de chaque membre de l'UCA. Identification du responsable gestionnaire du bétail de chaque individu et précisions quant à la provenance des animaux (cf. tab. 3 de la même Annexe). Cette répartition, au début toujours inexacte et incomplète, a été saisie au niveau de chaque ménage de l'UCA par déclaration du chef de ménage, et elle a été ensuite corrigée ; d'une part en introduisant des animaux commercialisés ou apparaissant aux budgets, d'autre part en faisant un suivi des mises bas (tab. 4) et donc des femelles et jeunes animaux "oubliés".

- évaluation et analyse du confiage d'animaux en tant que pratique délibérée de prêt d'animaux entre individus ou entre groupes.

- étude de l'implication du fait pastoral dans la société, notamment par le mode d'exploitation en vigueur : formation du troupeau, et d'unités de gestion entre ménages, affectation individuelle ou collective des enclos, pratique de la fumure, de la transhumance, modalités d'utilisation des pâturages et des point d'eau. (cf. rubrique V, annexe I). A ce titre figurent aussi des renseignements obtenus par interviews de bergers : techniques du gardiennage, événements survenus en brousse, travaux quotidiens etc...

La plus grande part de l'enquête a donc consisté en questionnaires et en suivis systématiques auprès de chefs de cuisine, de chefs de ménages mais ceux-ci ne masquent pas la qualité des renseignements indirects issus de conversations et d'échanges informels avec des chefs de famille soucieux de faire partager des conceptions de genres de vie à l'Etranger. Bien des aspects de la recherche sont restés cependant dans l'ombre faute de pouvoir enregistrer et traduire systématiquement tous les entretiens semi-dirigés qui, par manque de temps, n'ont pas été menés.

### C. Transmission et modes d'appropriation du bétail

Signalons dès le départ le parallélisme que l'on peut observer entre la constitution d'un groupe domestique et celle d'un troupeau (Bonte, c, pp. 16) ; l'un comme l'autre se forment selon des finalités étroitement complémentaires, il s'agit en effet d'obtenir simultanément et progressivement :

- " - du bétail, en tant que moyen de production
- des épouses, productrices elles-mêmes et productrices de producteurs
- de la main-d'oeuvre et des enfants pour assurer le maintien des troupeaux et de la production".

D'une manière générale, la circulation du bétail s'effectue aux moments privilégiés de l'existence que sont l'union matrimoniale, la procréation (et les rites socio-religieux qui l'accompagnent) et la mort, donc à toute forme de changement de statut socio-individuel, éventuellement pondéré par la capacité de travail spécifique à chacun dans la mesure où celle-ci peut favoriser une allocation supplémentaire en bétail.

Au cours de sa vie, l'individu est ainsi amené à recevoir des catégories spéciales de bétail (une dénomination particulière à chaque fois) correspondantes à son statut dans l'échelle des sexes et des âges. Les transferts prédominants ont lieu entre membres du même groupe familial étendu et entre membres de famille "alliées" ; les autres transferts, entre amis, entre voisins non parents ne font pas l'objet d'une codification sociale généralisée comme celle que l'on observe pour tous les groupes ethniques de l'échantillon.

La règle la plus générale est la transmission du cheptel (et ~~plus~~ encore des femelles) du vivant de la personne, ce qui permet sans aucun doute un meilleur contrôle de la circulation des animaux puisque les règles coraniques de l'héritage se trouvent amenuisées et même détournées faute de pouvoir s'appliquer ; le pré-héritage parents-enfants permet très tôt la constitution de groupes autonomes (théoriquement du moins) de même qu'il affermit les liens entre générations : la maîtrise des processus d'éclatement-indépendance de la famille étendue est rendue plus facile.

Précisons tout de suite, avant d'analyser les différents modes de transmission du bétail, que les transferts juridiques de propriété interviennent indépendamment de la mobilité effective des animaux ; un animal peut au cours de sa vie changer plusieurs fois de "propriétaire" sans que cela induise obligatoirement, dans le même temps, le rattachement à l'enclos, au troupeau ou au lieu de résidence du nouveau bénéficiaire.

#### 1. Mariages et circulation du bétail

A l'occasion des fiançailles et du mariage, il faut distinguer trois types de transferts de propriété :

- le bétail reçu par les beaux-parents de la future femme ; assimilable à une sorte de "prix de la fiancée", il est très souvent d'existence éphémère : abattu et consommé ou converti en biens de consommation ; il sert parfois à la constitution de la dot.

- le bétail octroyé par le mari à sa femme est essentiellement une forme de "douaire" dont la mère est en fait simple dépositaire provisoire pour ses futurs enfants. Ce bétail peut rester dans l'enclos du mari (Djelgobé) ou partir dans celui des beaux-parents suivant la qualité de gestion des animaux, en attendant que la mère les récupère s'il en reste encore. Le jeu des relations intra-familiales (de confiance ou de défiance) est la donnée principale qui déterminera la sauvegarde du patrimoine des enfants.

Les deux catégories précédentes sont très souvent englobées dans une dénomination identique (higalmane (s), futte (f), taggalt (t)) par inclusion du premier concept dans le second, nettement plus important socialement. Pour ces deux types de transfert, le mari peut se faire aider, s'il ne dispose pas lui-même de bétail, par un autre donateur de sa famille, père, oncle, frère, etc...

C'est l'importance et le caractère de ce transfert qui fonde le ménage et qui assure la qualité sociale de la relation matrimoniale et d'alliance entre les deux familles maritale et uxoriale. Chez les Kal Bamba la fille se doit d'obtenir de son mari le même nombre d'animaux de chaque espèce que sa mère... Chez les Mallebe on admet actuellement beaucoup plus facilement la dette, pour la seule partie du bétail non encore alloué à la femme ; de même chez certains ménages Gaobé le solde n'a pas encore été versé malgré la naissance des enfants. Chez les Rimaïbé de notre échantillon, le bétail ne peut facilement être gardé à proximité du village de sorte qu'actuellement le transfert s'est monétarisé pour une bonne partie d'entre eux.

- dernière catégorie : le bétail reçu des parents par la promise qui sera éventuellement associé à tous les autres biens qui accompagneront la femme vers sa nouvelle résidence (virilocale) : dot proprement dite (bétail + biens du ménage et affaires de cuisine, nattes de case etc...) et biens propres de la fille précédant son mariage.

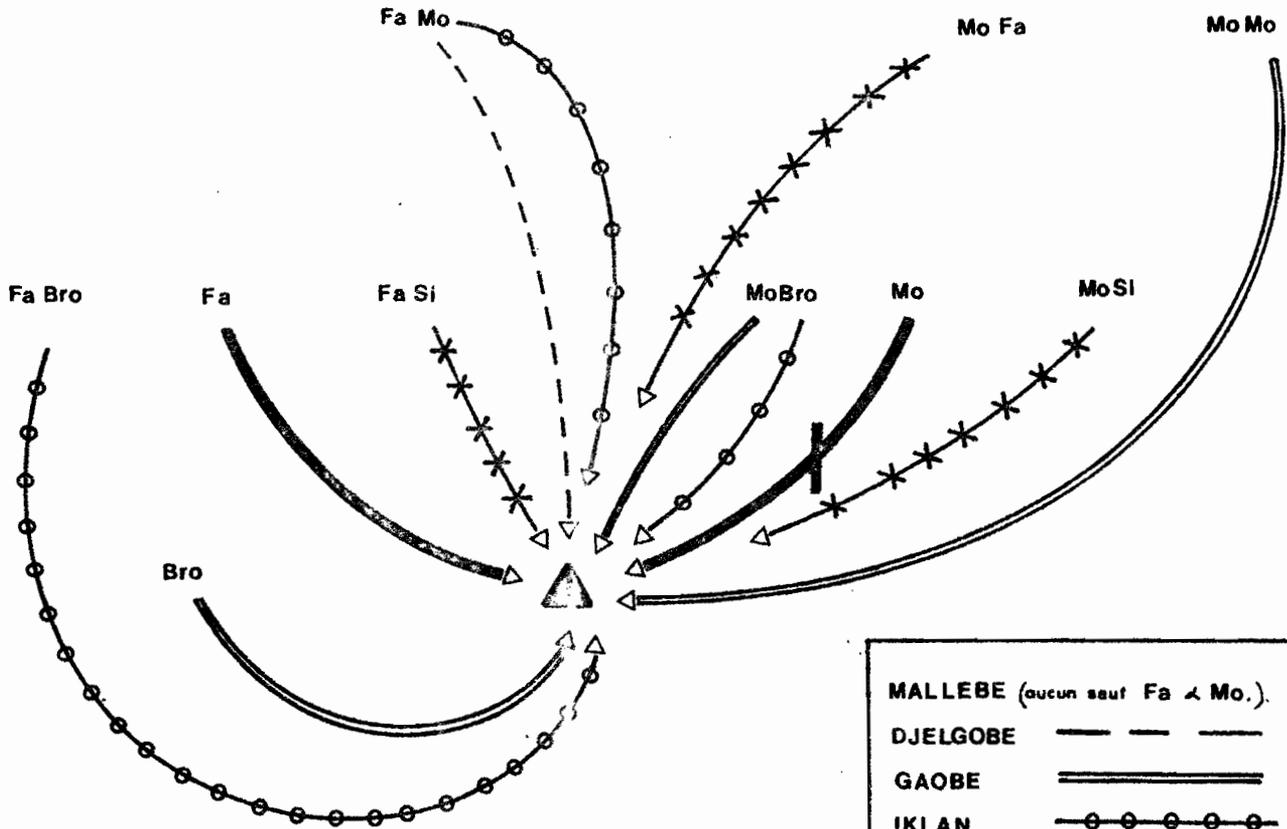
Dans notre échantillon la dot en bétail est absente chez les Peul et remplacée par des dons hors mariage. Dans les autres groupes l'animal offert est celui qui est susceptible de rendre des services de transport à la famille, et c'est souvent une ânesse qui tient lieu de cadeau de mariage (soggaki (f), goyabandé (s), izizilay (t)) sans exclusive si les parents peuvent disposer en sus de quelques femelles, génisses ou autres.

La dot en bétail, dans la mesure où elle doit nécessairement "suivre" la femme et entrer dans l'enclos du mari, est une marque de confiance des parents envers le gendre, doublée d'un affermissement de la relation de parenté, d'autant plus clair si le garçon est un fils classificatoire. Comme le "douaire", la dot reviendra plus tard aux enfants, et mari comme femme en ont l'usufruit et la charge de sa reproduction.

Le mariage est donc, à travers les différentes formes de circulation du bétail, pour les contractants (époux et leurs familles), l'occasion de souscrire à la constitution d'un nouveau groupe domestique dont l'autonomie pourra être atteinte progressivement avec l'augmentation du cheptel d'une part, et de la force de travail familial d'autre part.

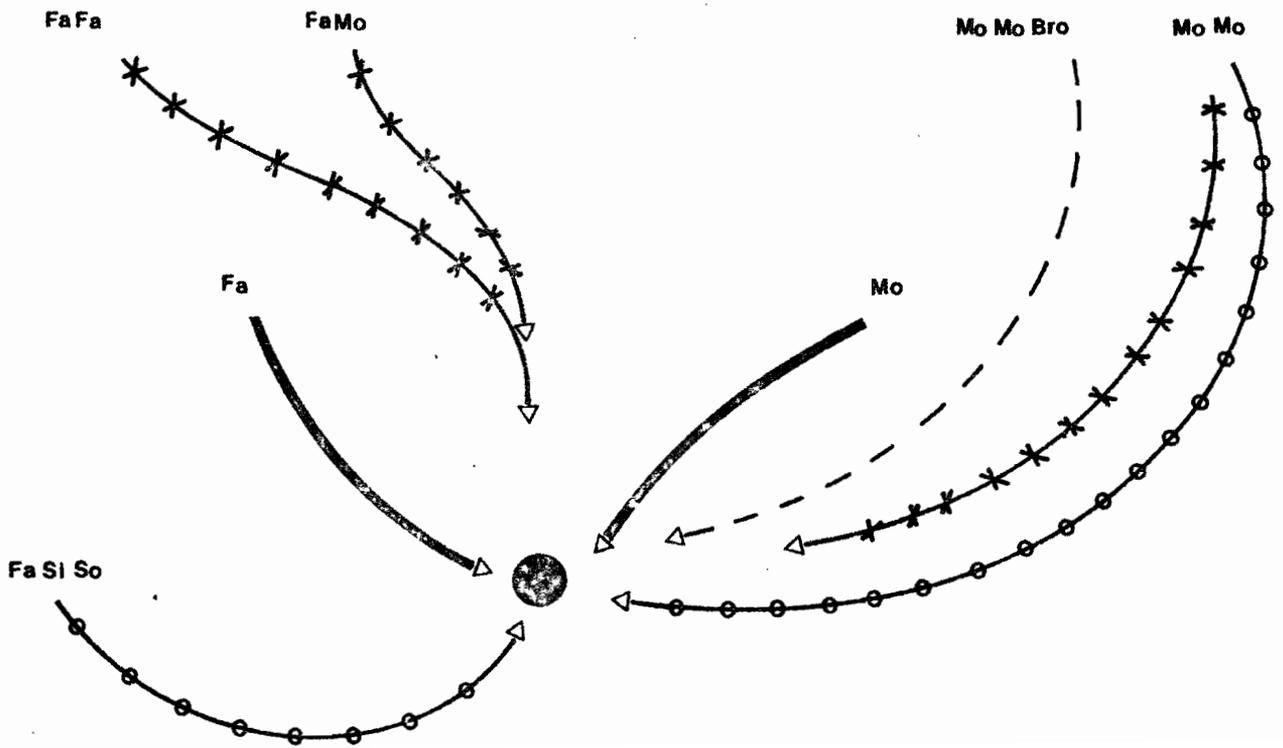
**Gr. 8. PARENTE MISE EN JEU A L'OCCASION DU BAPTÊME  
SUIVANT LES GROUPES ETHNIQUES.**

**a. TRANSFERTS DE BETAIL AU PROFIT DU GARÇON.**



MALLEBE (aucun seul Fa & Mo.)	
DJELGOBE	---
GAOBE	====
IKLAN	○ ○ ○ ○ ○
RIMAIBE	× × × ×
TOUS	————
TOUS hormis DJELGOBE	———— /

**b. TRANSFERTS AU PROFIT DE LA FILLE.**



## 2. Appropriation individuelle et pré-héritage des animaux

C'est à la naissance des premiers enfants que les transferts de bétail vont véritablement prendre de l'ampleur et que des changements qualitatifs vont s'opérer. C'est avec la procréation en effet que prend corps le mariage en tant que procès de circulation du bétail et fondation d'un ménage. Non seulement des troupeaux jusque-là gardés en réserve chez des parents de la femme ou du mari vont venir partager l'enclos du couple, mais de plus l'institutionnalisation du pré-héritage va permettre la distribution graduelle (à chaque naissance et éventuellement après) de la quasi-totalité des femelles reproductrices aux enfants.

On peut distinguer le bétail octroyé par les parents eux-mêmes à leurs enfants (non majeurs) de celui offert par des "parents" extérieurs au ménage ; il s'agit toujours d'un transfert de propriété d'une génération à la suivante et il est intéressant de souligner la signification de tels dons, surtout lorsqu'ils peuvent se répéter au cours de l'enfance et de l'adolescence.

Les termes vernaculaires employés, sukkaki (f), ashiyuf (t), qui en principe sont réservés pour la nomination des animaux à l'occasion du baptême (musulman en l'occurrence) correspondent à une sorte de parainage de la part des donateurs ; l'animal offert symbolise l'accès à la vie de l'enfant et en même temps est un pari sur la chance individuelle ; l'enfant dont l'existence est étroitement placée sous la double sollicitude divine et familiale verra son bétail s'accroître sans heurt alors que la perte de ses animaux, bien qu'ils soient dans l'enclos parental, sera considéré comme une absence, provisoire, de chance et d'épanouissement personnel.

Il faut souligner aussi que les dons en bétail dans le jeune âge sont une manière privilégiée d'éducation, pastorale mais pas uniquement, pour les garçons en particulier qui sont associés très tôt aux tâches d'élevage (gardiennage des chèvres et moutons, surveillance des enclos, assistance à la traite etc...) et dont l'intérêt et l'application seront d'autant mieux soutenus qu'ils verront prospérer leurs propres animaux. Pour le garçon comme pour la fille, les animaux reçus pour le baptême sont une garantie sur l'avenir adulte de l'enfant et sur les possibilités de contracter alliance grâce au bétail mis ainsi en réserve. La boucle est ainsi bouclée.

Les animaux offerts restent la plupart du temps sous la responsabilité des parents, dans l'enclos du chef de ménage et la contrainte socio-familiale empêche la dilapidation du capital des enfants ; l'utilisation de la valeur d'usage et d'échange de l'animal d'un mineur, en cas de nécessité (besoins alimentaires ou de santé) suppose le remplacement à l'identique avant le mariage de l'adolescent. La règle n'est pas appliquée si le produit de la vente a servi aux dépenses de santé de l'enfant concerné. Certains parents peuvent ainsi longtemps rester en dette jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'obtenir un animal à offrir (ou à remplacer) sur leur propre troupeau.

Si l'éventail des donateurs est extrêmement variable suivant les groupes (cf. graph. 8) et les disponibilités en bétail au moment des naissances, le garçon est toujours appelé à recevoir plus que la fille et pour cela il sera fait appel éventuellement à des parents plus éloignés et plus riches (40). La participation du père sera aussi toujours

plus importante que celle de la mère, que ce soit en quantités offertes ou en qualité (hiérarchie des espèces animales) ; le cas extrême typique est celui du jeune garçon Djelgobé qui ne peut recevoir de cadeau de baptême de sa mère (tab. 19 infra).

19. Bétail offert comme cadeau de baptême par les parents  
(moyenne pour 10 enfants de chaque sexe).

Sexe de l'enfant	Groupe ethnique	Père		Mère		Ensemble	
		B	PR	B	PR	B	PR
GARCONS	D	18+	19	0	0	18	19
	G	7	12	4	3	11	15
	I	22	8+	0	5	22	13
	R	2(.)	17	1	4+	3	21
	M	6(.)	24	3	2	9	26
FILLES	D	12	11	< 1	0	12	11
	G	4	8	2	1	6	9
	I	3	13	1	0	4	13
	R	7	13	1	1	8	14
	M	13(.)	7	4	3	17	9

*(les dotations importantes mais indéterminées quant au nombre de têtes reçues ont été exclues : rappel avec l'astérisque (41). Elles peuvent parfois concerner d'autres animaux, chevaux ou dromadaires (cas notés (.) qui revêtent un caractère nettement patriarcal).*

De tels chiffres doivent évidemment être considérés comme des ordres de grandeur puisque reposant sur des déclarations de chefs de ménage. Il faut ajouter que parfois le père ou la mère n'est qu'un intermédiaire entre le donateur réel et l'enfant, ce qui permet socialement de sauver la face : un parent qui ne donnerait rien à son enfant se rendrait coupable vis-à-vis de la famille, et porterait la honte sur lui (sentiment partagé diversement selon les sociétés).

Il serait du plus grand intérêt (ce qui supposerait une étude plus spécialisée que celle-ci) de noter l'évolution historique, à l'échelle des années de ce siècle, du cadeau de naissance suivant les générations ; l'échantillon restreint choisi ici ne tient pas compte de l'âge actuel des bénéficiaires, car ont été regroupés parfois trois générations coexistantes dans la même cuisine (père ou mère des chefs de ménages, et leurs enfants). Il est probable, en faisant foi de certaines déclarations d'adultes âgés que de tels transferts ont fortement diminué, corrélativement à la diminution du cheptel approprié par individu, pour une majorité de familles en tout cas.

D'autres types de transferts de bétail, moins formels (dons purs et simples) ou inévitables au contraire (héritage) assurent un accroissement de la circulation des animaux entre générations. Ils correspondent aussi à une certaine logique de perpétuation des groupes domestiques mais en même temps répondent à des motivations individuelles particulières.

### 3. Les autres transferts de bétail

La conséquence immédiate, proprement délibérée chez certains groupes, de la transmission de bétail du vivant du propriétaire est la diminution, parfois la disparition de l'héritage. Dans les campements Peul, l'éclatement des unités résidentielles et la pratique de l'organisation pastorale accélèrent les transferts avant la mort, et tendent à rendre les aînés âgés plus rapidement dépendants économiquement de leurs fils mariés. L'autonomie des cellules familiales admet de plus difficilement une certaine emprise du pouvoir religieux et maraboutique sur le bétail à l'occasion de l'héritage, lequel s'effectue en milieu musulman selon des règles strictes (1 seul cas d'héritage, de mère à fille Djelgobé, aucun cas chez les Gaobé).

Ces règles, rappelons-le rapidement, attribue des parts variables du patrimoine subsistant au conjoint, aux enfants, mais éventuellement aussi à des membres de famille du conjoint survivant, ce qui peut entraîner une sortie "nette" de bétail du lignage du décédé.

Un exemple typique de conflit possible a été relevé à Bulel ; l'héritage actuel est récent, il s'est imposé contre les pratiques traditionnelles (en vigueur jusque vers 1930) reçues des Imajaren Oudalan dont les Mallébé étaient leurs dépendants depuis le siècle dernier. L'héritage ancien privilégiait la relation oncle maternel-neveux utérins au détriment des liens filiaux proprement dits. L'islamisation progressive s'est heurtée aux règles anciennes de transmission du bétail au point que l'affaire a échoué devant le pouvoir colonial de l'époque à Dori (32). Actuellement la "récupération" religieuse est complète mais il est délicat de se faire une idée du rapport héritage/pré-héritage étant donné la faiblesse des effectifs animaux enregistrés à cette occasion (2 cas soit 3 vaches).

Chez les Rimaïbé Dogaabé, comme les Kal Bamba, ce problème d'héritage ne s'est pas posé puisque leur rattachement aux tribus maraboutiques (Kel-es-Souk) signifiait ipso-facto le respect des lois coraniques. Les cas sont de fait plus nombreux et correspondent à des transferts conséquents (2 cas mais près de 60 chèvres et moutons pour le premier échantillon, 5 cas soit 2 ânes et 6 vaches pour le second).

Autre cause de diminution importante de l'héritage : les transferts correspondants à des dons hors-baptême faits aussi bien par des parents, des collatéraux et des générations antérieures que par des connaissances, oisins ou amis. Outre les liens personnels qu'ils renforcent, ces dons répondent souvent, de la part du donateur, à la volonté de récompenser ou/et d'encourager, parfois aussi de renouveler la chance de l'intéressé.

De tels transferts de propriété, sous des termes vernaculaires assez nombreux (dokkal (f), ankano (s), noyane (s), tehakey (t) etc...), se révèlent dans certaines situations, pas uniquement individuelles, plus importants que les donations de naissance : cas des Djelgobé, Rimaïbé et Mallebe pour les chèvres et moutons offerts par les parents à leur fille, cas plus rares pour le gros bétail (cf. tab. 20 infra à comparer aux chiffres du tab. 19 précédant).

20. Dons simples en bétail suivant le sexe et l'ethnie du bénéficiaire  
(moyenne pour 10 personnes de chaque sexe)

Sexe et groupe		Père et mère		Autres donateurs		Ensemble	
		B	PR	B	PR	B	PR
HOMMES	D	10	18	2	0	12	18
	R	0	1	0	13	0	14
	M	2	4	1	7	3	11
FEMMES	D	0	220(+)	0	0	0	220
	R	4	82(+)	0	8	4	90
	M	0	13	3	0	3	13

(la faiblesse des effectifs de bénéficiaires, respectivement 6 et 2, 7 et 5, 15 et 3 pour les trois groupes considérés ici cachent mal certaines situations particulières (+) : 2 femmes Rimaïbé ont reçu à elles-seules 37 PR de leur père, 1 femme Djelgobé 40 chèvres (et 2 ânes) de sa mère).

Enfin pour clore cet éventail de transferts socio-familiaux gratuits, la pratique de "vol" de bétail qui prend place dans le réseau des relations de parenté ; certaines attitudes coutumières, permises mais contrôlées par le groupe lignager, permettent au neveu de prélever des animaux de l'enclos de son oncle paternel (sensé prendre la place du père ici) pour satisfaire des besoins personnels, cadeaux à la fiancée et à sa famille, ou constitution-augmentation de son propre troupeau jugé insuffisant par le jeune ménage, dans la mesure bien entendu où la ponction reste négligeable pour le "donateur forcé". L'oncle sollicité ne pourrait évidemment invoquer un prétexte quelconque, son absence par exemple, pour tenter de récupérer son bien "volé".

La diversité des types de transferts évoqués dans ce paragraphe, et la circulation ininterrompue de bétail qu'elle autorise montrent la place prédominante de la transmission gratuite du cheptel au détriment d'autres modes de constitution de troupeaux comme l'acquisition marchande ou l'échange fondés sur l'exercice d'activités de production, donc l'utilisation de la force de travail (43).

La présentation d'un ratio : bétail issu de transferts socio-individuels/bétail total approprié par ménage (ou par UCA) est hasardeux dans la mesure où la qualité des renseignements obtenus, c'est-à-dire la provenance de chaque animal recensé (dernière colonne du tableau de l'annexe 3), est insuffisante ; l'indétermination est souvent telle qu'elle interdit la classification, notamment pour les animaux nés dans le troupeau d'une femelle dont l'origine n'a pu être établie.

Deux ordres de grandeur peuvent cependant être fournis ; pour les bovins le ratio moyen par échantillon fluctue entre 50 % et 100 % (sauf Rimaïbé 1/3 environ, résultat imputable à leur intégration aux échanges monétarisés avec l'extérieur) ; le taux plus faible des petits ruminants est lié à la spécificité de leur valeur d'échange, mieux adaptés à l'étroitesse des transactions commerciales, il reste cependant supérieur à 2/5 et chez les Gaobé il atteint 3/4 (44).

2/5e .chez les Gaobé il atteint 3/4 (44).

La différenciation entre le petit et le gros bétail, objet des transferts gratuits multiples au sein des groupes domestiques (ménages, cuisines...) ou entre ceux-ci, dons simples, cadeaux de baptême, circulation des biens à l'occasion des mariages, et plus exceptionnellement des décès, manifeste l'importance de la fonction sociale propre à chaque type d'animal ; la circulation élargie des animaux entre les individus, et particulièrement entre les générations, fonde la reproduction des unités sociales chez les sédentaires comme chez les groupes plus nomades ; chez ces derniers elle est de plus la condition de survie physique puisque les systèmes d'exploitation sont centrés sur l'élevage et/ou le pastoralisme.

Cependant un correctif de taille doit être apporté à cette analyse : appropriation et disponibilité réelle sont deux notions distinctes recouvertes par le même concept, le "troupeau", et les différentes formes de coopération et d'assistance qui sont utilisées aboutissent à transformer très sensiblement les conditions socio-économiques dans lesquelles fonctionnent les unités de production.

#### D. Troupeaux et Unités de gestion pastorale

##### 1. Disponibilité et pratiques du confiage

Le bétail d'une cuisine, qu'il provienne de transferts gratuits ou onéreux (transactions sur les marchés, échanges) est une somme de droits individuels sur des catégories animales qui s'identifie rarement à un troupeau en tant qu'unité biologique et pastorale.

D'une part en effet tous les animaux appropriés au niveau de la cuisine et de ses membres ne sont pas nécessairement résidents et soumis à une exploitation pastorale de la part des ayant-droits ; d'autre part tous les animaux résidents et "exploités" n'appartiennent pas non plus obligatoirement aux personnes de la cuisine. Ce raisonnement peut d'ailleurs être étendu à n'importe quel niveau résidentiel, social ou économique.

C'est la pratique généralisée du confiage en tant qu'initiative stratégique (plus ou moins active) répondant à des objectifs multiples face à un environnement écologique et social donné qui explique la dualité appropriation-exploitation. Le confiage du bétail dont l'exploitation (et tout particulièrement la traite des femelles) revient à un tiers bénéficiaire revêt deux formes particulières :

- des animaux obtenus par transfert (gratuit) n'ont pas rejoint la résidence de leur propriétaire ; par exemple bétail de l'épouse resté chez ses parents.
- des animaux sont envoyés par leur propriétaire (éventuellement le tuteur de celui-ci s'il s'agit d'un enfant) chez un tiers pour une période donnée.

Le confiage répond, en tant que stratégie, à plusieurs contraintes qui peuvent se manifester simultanément :

- taille du troupeau et force de travail (pour le gardiennage et l'abreuvement, mais aussi pour la surveillance des animaux en hivernage, et pendant la traite) sont deux variables indépendantes

à priori rarement adéquates d'autant que chaque type de bétail nécessite une exploitation particulière.

- des animaux sont confiés systématiquement en dehors du lieu de résidence pour échapper à toute forme d'inquisition de type socio-familiale (pression du groupe), religieuse (échapper à la dîme coranique) ou administrative (pratiques vétérinaires souvent associées aux prélèvements fiscaux).

- dans certaines régions il s'agit de parer à l'insécurité et au vol de bétail, monnaies courantes de la proximité des frontières avec le Mali et le Niger, phénomène accentué par les éventuels conflits internationaux.

- les relations inter-personnelles et la qualité, la réputation, la chance et le savoir-faire pastoral de certains bergers sont des facteurs d'incitation au confiage pour une meilleure croissance du troupeau, d'autant que celui-ci est conduit généralement sur des pâturages de qualité et abondants.

Confier un animal, ce qui signifie parfois assistance et aide à un parent ou un ami, comme l'explique d'ailleurs le terme tamachek "tagabaght" (vient de assagabagh, "tenir son enfant d'un bras contre soi"), revient dans tous les cas à laisser le lait de la traite en contrepartie de la responsabilité donnée à un tiers de s'occuper du bétail.

Enfin dernière possibilité : celle d'utiliser les services d'un berger "professionnel" hors de la sphère familiale ou ethnique, ce qui alors correspond à un véritable contrat de louage de la force de travail, rémunéré en nature sur le croft du troupeau ou en numéraire, selon un prix fixé à l'avance. Il s'agit bien encore ici d'un confiage lorsque l'animal ne peut être traité qu'au lieu de résidence du berger : le lait est alors utilisé pour les besoins propres de celui-ci, consommé ou commercialisé.

Pour clore cet aspect de l'exploitation pastorale, il faut préciser que les nécessités de la transhumance et des cures salées peuvent induire des déplacements et des absences prolongées d'animaux mais qu'il ne s'agit pas véritablement de confiage dans la mesure où les ayants-droits demeurent associés à l'exploitation.

Il reste que la variable fondamentale qui conditionne les types d'exploitation pastorale et les collaborations entre ménages (cf. infra § 2) est bien cependant la taille, potentiellement suffisante ou non, du "troupeau".

Les effectifs individuels d'animaux appropriés (résidents ou confiés), estimés sur la base des déclarations des chefs de ménages, sont pour notre échantillon plus faibles que ceux communément admis (45) et montrent un taux de dispersion croissant avec la sédentarité des habitants. La complémentarité entre les deux types de bétail est remarquable dans le même sens, c'est-à-dire pour les 3 premiers échantillons les moins bien dotés.

21. Effectif en bétail par cuisine et par habitant  
(moyenne estimée par échantillon ethnique en décembre 1979).

	CUISINES			Dispersion % moy. UBT	UBT par pers.
	Bovins	P.R.	UBT		
RIMAIBE	0.5.	13.4	1.6	(90)	0.23
MALLEBE	2.1	11.3	2.8	(100)	0.40
IKLAN	3.9	7.5	3.9	(54)	0.55
GAOBE	10.7	22.3	11.	(70)	1.90
DJELGOBE	17.6	28.7	17.3	(40)	2.40

L'UBT est considéré ici comme équivalent à 1,176 bovin et 11,76 PR (46). La dispersion est mesurée par le coefficient de variation (écart-type rapporté à la moyenne arithmétique).

Ces moyennes d'effectifs en bétail, déjà faibles, et même s'ils sont sous-estimés, montrent l'hétérogénéité des situations dans lesquelles se trouvent chaque cuisine (cf. les taux individuels par cuisine à l'annexe 14) qui ne peuvent pas être impliquées au même degré par les contraintes techniques de l'élevage et par l'exploitation pastorale. Pour notre propos il faut souligner ici que la disponibilité en main d'oeuvre familiale et en animaux différenciés par espèces (bovins, ovins et caprins, éventuellement camelins et équidés) permet à certaines UCA de rester autonomes et oblige d'autres UCA à s'associer.

## 2. Les Unités de gestion pastorale

Afin de caractériser un peu plus précisément les différents modes d'élevage, en particulier les formes d'utilisation de la main-d'oeuvre familiale des groupes "domestiques", une classification a été opérée selon le critère de l'autonomie opposé à celui d'association.

L'Unité de gestion pastorale (UGP) peut se définir comme un groupe familial indépendant chez lequel toutes les activités pastorales quotidiennes se réalisent avec sa propre force de travail, ou à défaut par location d'une force de travail étrangère. La plus petite unité rencontrée est toujours l'UCA (qui rappelons-le peut se réduire à un ménage), qui sera alors considérée comme autonome, les autres UGP seront par définition des associations d'UCA utilisant en commun leurs forces de travail individuelles pour l'exploitation pastorale de leurs animaux rassemblés en troupeaux (un troupeau par type de bétail).

La réalité est cependant plus complexe que ce schéma de classification des UCA : l'autonomie et l'association ne s'appliquent pas d'une manière identique pour toutes les activités pastorales, plus précisément l'association peut n'intervenir que pour certains travaux, l'exemple en est donné ci-dessous pour le parcage (qui conditionne la surveillance nocturne du bétail, et aussi la traite) et pour le gardiennage.

22. Autonomie ou association des Cuisines dans les travaux pastoraux  
(en nombre d'UCA par échantillon et par type de bétail)

Activités Echantillon	UCA sans bétail	Parcage (enclos)		Gardiennage		Bétail confié
		Autonom.	Associat.	Autonom.	Associat.	
Mallébé PR (17) B	1 9	7 0	9 8	5 1	11 7	- -
Rimaïbé PR (17) B	1 6	8 2	7 6	8 1	7 6	1 2(+1)
Iklan PR (17) B	0 2	14 8	3 6	11 6	6 8	- 3
Gaobé PR (15) B	0 1	9 4	6 9	10 2	5 11	1 1
Djelgobé PR (14) B	2 0	9 5	2 9	9 6	2 7	1 -(+1)

Deux cas seulement de location de la force de travail d'un berger ont été enregistrés ; ils sont notés (+1) mais ne concernent que le gardiennage et l'abreuvement des animaux.

Un indicateur du degré d'autonomie peut être simplement calculé par le rapport effectif d'UCA autonomes/effectifs total (autonomes + associées) par espèce animale pour les deux activités pastorales considérées :

Activités Echantillon	Petits ruminants		Bovins	
	Parc.	Gard.	Parc.	Gard.
Mallebé	.43	.31	.0	.12
Rimaïbé	.53	.53	.25	.14
Iklan	.82	.65	.57	.43
Gaobé	.60	.67	.31	.15
Djelgobé	.82	.82	.36	.46

Plusieurs corrélations étroitement liées entre elles, apparaissent ; en raisonnant au niveau de chaque variable explicative :

+ l'indépendance pastorale de la cuisine est plus facilement préservée lorsque le cheptel disponible est composé de moutons et de chèvres ; leur exploitation est généralement "réservée" aux enfants (5 à 15 ans) disponibles pour des tâches moins valorisées, nécessitant moins de savoir-faire que pour les vaches. L'autonomie serait encore plus forte si l'on ne considérait que les chèvres, leur surveillance au pâturage étant encore moins indispensable.

+ les contraintes dues à la taille de l'effectif en animaux se manifestent beaucoup plus pour le gardiennage et la conduite des bêtes en brousse que pour la surveillance au campement et au village où chaque cuisine peut facilement s'aménager son propre lieu de parcage (avec ou sans enclos) ; l'autonomie est donc plus faible au gardiennage qu'au parcage, à deux exceptions près : Gaobé pour les chèvres et moutons, Djelgobé pour les boeufs.

+ le critère de la disponibilité en bétail se croise avec celui de l'autonomie et avec les caractères agro-pastoraux des groupes en présence ; grossièrement l'autonomie se développe chez les groupes qui possèdent relativement plus d'animaux (l'accroissement de la capitalisation, donc de la richesse va de pair sans doute aussi avec la méfiance) et qui sont moins accaparés par les nécessités de la production agricole (Gaobé et Djelgobé). Le groupe Iklan se trouve à la position intermédiaire entre "agriculteurs" (Mallebé et Rimaïbe) et les "pasteurs", cependant une main d'oeuvre familiale plus forte, particulièrement pour les enfants de 5 à 15 ans (ann. 8 et tab. 7) rend les cuisines plus autonomes que les autres. Chez les Mallebé et les Rimaïbe l'association est encore accentuée par le développement de la vie communautaire villageoise.

La complexité des formules d'association pastorale entre cuisines au sein d'Unités parfois multiples et entrecroisées ne fait que souligner les caractères propres de chaque groupe ethnique et de toute l'organisation sociale et économique qui leur est spécifique. Il se confirme toutefois que dans la région d'étude, dans cette partie de l'Oudalan voltaïque, si l'autonomie est généralement la règle en matière agricole, l'élevage du bétail quant à lui réclame des modes de coopération souples et adaptés aux différentes contraintes pastorales. Dans ces sociétés sahéliennes le fait pastoral empêche dans une certaine mesure le repliement sur soi et l'indépendance des ménages. Le "tissu" familial omniprésent dans la circulation du bétail, qui elle-même fonde la reproduction des groupes domestiques, imprime aussi sa couleur à la capitalisation individuelle qui doit se satisfaire de l'indispensable coopération. Les seuls ménages véritablement indépendants sont de ce fait marginaux.

#### E. Fonction économique et fonction sociale

Si l'on s'en tient à la problématique envisagée au début de ce chapitre en ce qui concerne le genre de vie impliqué par l'élevage et la triple valeur attachée au bétail, il apparaît que le critère de dimension, c'est-à-dire l'effectif d'animaux appropriés individuellement et ventilés en troupeaux, est l'élément explicatif essentiel des conditions dans lesquelles peuvent être satisfaites la reproduction sociale, la survie physique du groupe, et l'exploitation directe (utilisation de la valeur d'usage) et indirecte (commercialisation, échange) des animaux.

Mis à part l'exemple remarquable de quelques ménages, représentatifs plutôt de la partie plus septentrionale de l'Oudalan, très bien dotés en cheptel et qui, en acceptant les contraintes inhérentes au choix pastoraliste, peuvent utiliser au maximum les potentialités de leur capital (pour eux la satisfaction des besoins sociaux et budgétaires apparaît comme complète) il est manifeste que pour la quasi-totalité de la population de la région, la faible disponibilité en bétail n'est pas capable d'assurer les équilibres fondamentaux des modes de vie (production-consommation, reproduction et capitalisation).

Dans ces sociétés en voie de sédentarisation le bétail représente, malgré la péjoration des conditions d'élevage dans un milieu à densification humaine (et animale) croissante, le recours ultime et parfois désespéré ; seul bien investi d'une valeur sociale, l'animal en tant que moyen de production reproductible remplit aussi la fonction d'assurance, garantie sur un avenir incertain même à court terme. Mais il est bien évident par ailleurs que le Risque ne peut être couvert,

statistiquement parlant, si le troupeau est de trop faible taille. Il reste que psychologiquement le bétail est toujours capitalisé pour sa valeur sociale (assurer les transferts entre générations) même si la viabilité de l'exploitation pastorale est incertaine et conduit à des formes très diversifiées de coopération entre groupes.

Face au critère de la dimension de l'appropriation en bétail, et si la constatation de la réduction de la disponibilité individuelle se vérifie avec la sédentarisation (tab. 21 supra, tout particulièrement pour les bovins) tout comme la consommation de lait et la commercialisation (annexe 13, montant des ventes de bétail par UCA) il semble justifié de conclure que la valeur marchande du bétail cède progressivement sa place relative par rapport à sa valeur sociale ; la fonction sociale prend ainsi, et surtout de façon qualitative, le pas devant la fonction économique ce qui conduit à un glissement des sociétés vers le second type évoqué plus haut, celui où le bétail devient "bien de prestige" sacralisé.

Une telle évolution ne peut être que préjudiciable à l'avenir agro-pastoral des groupes sociaux, de plus en plus détachés de la production et des conditions pastorales et écologiques dans lesquelles se pratique l'élevage des troupeaux. La déresponsabilisation vis-à-vis des ressources naturelles et du milieu s'amplifie avec l'extension des superficies agricoles aux dépens des terrains de parcours dans une zone écologique pourtant plus favorable au pastoralisme qu'aux activités agricoles généralement déficitaires ; elle s'amplifie aussi avec la progression lente du travail migratoire qui focalise l'attention et l'intérêt des absents pendant 5 à 6 mois que dure en moyenne leur séjour (tab. 12 et 13) ; le confiage des animaux (dans lequel est inclus naturellement le gardiennage professionnel) numériquement aussi plus important chez les sédentaires aboutit lui aussi à détacher les propriétaires des conditions de reproduction de leurs animaux et à rendre caduc les perspectives de développement de l'élevage comme celles de protection du milieu naturel non approprié et déjà fortement entamé.

## Conclusion - Orientations

Les sociétés agro-pastorales voltaïques sont désormais confrontées à un environnement saturé et fortement dégradé où la variabilité temporelle et spatiale des précipitations provoque la fragilité des systèmes de production et leur blocage à très court terme. A l'heure actuelle, et à la suite des sécheresses récentes, la vocation agricole céréalière de cette partie de l'Oudalan a trouvé ses limites avec la récupération dommageable de terrains de parcours jusque-là réservés au bétail (bas-fonds), la disparition des jachères, la stagnation et l'insuffisance des rendements, et pour la plus grande partie des exploitations le déficit et l'auto-insuffisance céréaliers.

Avec ce "No man's land" progressivement transformé en "terre à mil" par les migrations et la libéralisation des captifs, les populations actuelles ont beau jeu d'accuser l'arrivée récente (à l'échelle de l'occupation de l'Oudalan) et l'expansion démographique des sédentaires (Songhay, Mossi, Haoussa etc...) pour exhalter un certain âge d'or, anarchique, même sous l'autorité du "Blanc", où une nature prolifique subvenait à tous les besoins moyennant une quantité minime de travail ; chacun s'accorde à penser que la qualité des pâturages et des animaux, la diversité des produits de cueillette et de chasse permettaient de subvenir facilement à des besoins encore peu développés.

La densification humaine croissante du paysage s'est accompagné d'une augmentation considérable du cheptel, ce qui, avec les techniques pastorales extensives et la sédentarisation des groupes, et malgré les brusques coups d'arrêt des années 1972-73, n'est plus en mesure de laisser la nature se régénérer et d'éviter la dégradation de plus en plus irréversible des parcours et de la brousse. Il semble pourtant que devant les contraintes climatiques et la pression de l'Aléatoire et des Risques sur les groupes domestiques, l'exploitation pastorale du milieu et des ressources recèle de plus grandes facultés d'adaptation et de souplesse que la mise en valeur agricole actuelle, artificialisant peu le sol.

Les sociétés sahéliennes ne se laissent cependant pas enfermer dans ce dualisme agriculture-élevage puisque toutes, à des degrés divers, pratiquent une stratégie de subsistance fondée sur la diversification de leurs activités et de leurs sources de revenus. Dix à trente pour cent des besoins vivriers ne peuvent être satisfaits ni par la production (100 à 200 kg par habitant) ni par les achats de céréales ; ils sont "éponnés" à la fois par restriction individuelle, par redistribution socio-familiale, ou encore par "épargne" des réserves avec éloignement du lieu de résidence habituel etc...

La monétarisation des échanges et de l'économie locale est encore faible si l'on raisonne au niveau des revenus et dépenses familiales agrégées par unités de consommation ; les moyennes tournent autour de 25.000 F à 85.000 F, avec des inégalités d'autant plus accusées que les contacts avec l'extérieur sont nombreux ; seuls les revenus migratoires et ceux de la commercialisation du bétail permettent l'individualisation des cuisines en offrant des ressources jusqu'à 4 fois supérieures. Cependant, l'agrégation des revenus individuels, justifiée dans la mesure où les emplois s'orientent, avec l'autorité et la responsabilité du chef de famille, vers la satisfaction des besoins céréaliers du groupe, cette agrégation est sujette à caution dès lors que l'on chercherait à déterminer le montant d'une

épargne marginale commune à l'unité ; toutes les autres dépenses, autres qu'alimentaires, relèvent en effet de décisions individuelles autonomes, chaque personne gérant son budget pour son compte propre et celui de ses dépendants directs.

Enfin si les genres de vie ont évolué depuis le début du siècle vers une désaffectation pour l'existence pastorale et ses contraintes, il n'en reste pas moins que les valeurs sociales qui fondent la reproduction domestique restent attachées à la disposition du bétail et de sa circulation. Le cheptel familial trouve essentiellement sa source dans les multiples transferts (non monétarisés) entre parents et alliés de générations différentes, modes d'acquisition chargés donc d'une affectivité à l'image des rapports sociaux tous entiers.

Le développement des contraintes écologiques et humaines font que cependant la relation HOMME-ANIMAL se banalise au point que l'exploitation et l'élevage s'effectuent progressivement en dehors du contrôle du propriétaire (ou de son tuteur s'il s'agit d'un enfant), et hormis chez quelques éleveurs (Djelgobé, Gaobé) la fonction économique du bétail, liée à sa valeur d'usage et d'échange, cède la place à la seule fonction sociale de reproduction des familles.

Cette évolution est bien entendu accentuée par la diminution des effectifs individuels (les effectifs animaux augmentent relativement moins que la population, dans cette zone du projet) et elle s'accompagne non seulement d'une désaffectation pour le genre de vie pastoral (et même le seul travail du gardiennage) mais aussi d'une déresponsabilisation vis-à-vis du milieu naturel, de la gestion et de la protection des ressources. Bien entendu une telle analyse doit être modulée en fonction des catégories de bétail (la valorisation économique des moutons et chèvres est manifestement plus forte que celle des bovins) et aussi des réactions de défense des unités familiales qui peuvent trouver des formules de coopération et d'association corrigeant leur faible disponibilité en bétail.

Un certain nombre de propositions d'intervention peuvent être avancées pour apporter des solutions pleinement acceptées par les populations en présence, et qui supposent donc une participation large à leur élaboration pratique. Nous nous en tiendrons ici à trois principales.

Les circuits commerciaux actuels, même s'ils remplissent assez correctement leur rôle, subissent au niveau céréalier des a-coups fortement préjudiciables à l'espérance et aux anticipations des familles déficitaires. D'une part il faudrait créer des unités de mesure stables (infalsifiables) reposant sur des étalons de volume ou de poids et des instruments simples d'emploi. D'autre part des stocks régulateurs pourraient être mis en place dans chacun des marchés hebdomadaires importants en fonctionnant sur un principe de moyennes mobiles de prix (à l'achat comme à la vente) sur des périodes trimestrielles ou semestrielles afin d'éviter de trop importants stockages.

Au niveau agricole des améliorations agronomiques peu coûteuses des systèmes de culture valorisant mieux les capacités de travail seraient souhaitables simultanément à un blocage de l'extension des superficies cultivées, en particulier dans les terrains jusque récemment considérés comme parcours. La sensibilisation des populations à l'expansion démographique pourrait aussi être tentée à la condition expresse que les migrations étrangères à la zone se réduisent et soient contrôlées.

Les Ressources naturelles et leur exploitation pastorale posent évidemment le problème de l'adoption d'un Code d'utilisation du milieu par tous les groupes en présence. Faute de pouvoir mettre en pratique une telle option idéologique et politique, ne faudrait-il pas envisager à l'échelle de chaque groupe tribal et de chaque unité résidentielle (compte-tenu d'une taille minimale), dans la mesure où la re-mobilisation pastorale semble très hypothétique, des zones de pâturages régénérés protégés, et réservés à la période de soudure pour un certain effectif d'animaux particulièrement diminués physiologiquement mais exploitables (vaches en gestation et laitières).

Il va sans dire que le bétail de résidents étrangers devrait être mieux contrôlé (ce qui signifie aussi le retour du bétail des résidents actuellement au Mali ou au Niger) ; cela signifie aussi une promotion d'un élevage de meilleure qualité, avec des actions de complément alimentaire (fourragère), diminuant aux yeux des éleveurs le prestige et la sécurité (de plus en plus illusoire) d'un troupeau important. Enfin de telles zones pourraient donner lieu à des reboisements avec le concours des populations, reboisements anti-érosifs bien sûr mais dont les essences seraient choisies en fonction des besoins en bois d'oeuvre et bois de chauffe.

C'est seulement au prix d'un certain nombre d'aménagement indispensables, et d'une éducation-sensibilisation aux contraintes existantes et aux moyens d'y remédier que les genres de vie agro-pastoraux pourront se perpétuer, et à travers eux les civilisations sahéliennes de cette partie de l'Afrique occidentale.

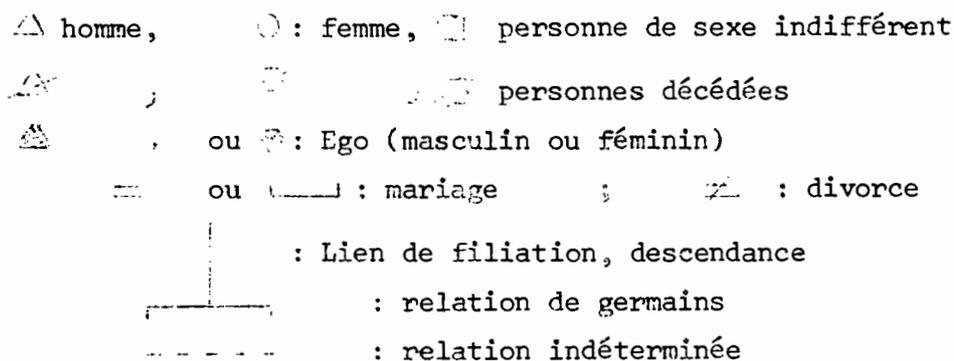
Notes du texte

1. projet mare d'Oursi abrégé par la suite : P.M.O.
  2. approche "douce" dans la mesure où les modalités de déplacement, de contact et de résidence se voulaient, dans un premier temps, proches des habitudes et des genres de vie locaux. Cet aspect sera repris au chapitre III, Méthodologie.
  3. ce programme faisait partie du thème ORSTOM Sciences Humaines : Transformation des Milieux Ruraux (n° 8334 puis n° 7130).
  4. définition de la "zone d'endodromie" pastorale, reprise dans "les populations nomades ..." Barral, c, p. 78) : *"espace exploité selon un cycle annuel à partir d'un nombre variable de points d'eau pérennes, par différents groupes d'éleveurs, sédentaires ou nomades, utilisateurs habituels de ces points d'eau en saison sèche et ayant adopté empiriquement les mêmes aires et le même calendrier de transhumance"*.
- 126.000 ha selon B. Toutain dans son étude de photo-interprétation réalisée en 1976 dans le cadre de ce même projet (Toutain, b).
6. *"ainsi Touro, distant de 6 km de la sous-préfecture, a reçu en 1978 et 1979, 290 mm et 254 mm contre respectivement 424 et 427 mm pour Gorom-Gorom"* (C.I.D.R., 1980, p. 3). Des exemples similaires tout aussi démonstratifs ont été observés par les agronomes, les botanistes et les hydrologues du P.M.O.
  7. la probabilité (calculée statistiquement) de la pluviométrie est la suivante : pluviométrie normale 40 %, déficitaire localement 40 %, déficitaire générale 20 %, soit *"pour un village donné, six chances sur dix d'avoir un pâturage environnant insuffisant. Pour le bétail laitier et les veaux qui en principe restent au village, les conséquences sont évidentes, alors que le reste du troupeau peut se déplacer en transhumances"* (op.cit.).
  8. voir notamment à ce propos la notice et le croquis au 1/50.000e de Bangao où sont répertoriés *"tous les éléments caractéristiques de la morphologie de l'Oudalan"*. (Barral, c, p. 115).
  9. *"les formations de l'erg ancien ... contiennent de 8 à 15 % d'éléments fins, argiles et limons, et ont un bon pouvoir de rétention hydrique"*. (Barral, c, p. 14).
  10. *"les mares de Soum, Oursi et Darkoy, peuvent toutefois conserver de l'eau dans leur partie centrale jusqu'à la saison des pluies suivante, mais cette eau résiduelle est alors trop boueuse pour permettre d'abreuver le bétail"* (Barral, a, p. 6).
  11. mais limite la fréquentation concurrentielle d'autres groupes éleveurs : *"Rien n'est fait à Eraf n'Aman pour empêcher les animaux d'entrer dans la mare avant de boire. Voudrait-on rendre l'eau moins attractive qu'on ne s'y prendrait pas autrement. En laissant entrer les troupeaux dans la mare, le bétail piétine la boue et pollue l'eau. Pendant ce temps, les enfants jouent à harponner le poisson et des pêcheurs placent et retirent des nasses, entrant et sortant de l'eau pendant que les femmes bella fouillent la boue à la recherche de bulbes de nénuphar"* (Benoit, b, p. 31).

12. "en mars 1980, le troupeau d'un des hommes de Gountouré Niénié pâturant sur le Séno Mango a refusé de rentrer lorsque son berger a voulu le ramener au puisard (...) la distance parcourue était devenue telle que le bétail lui-même semble avoir fait un choix entre manger plus et mieux, marcher moins et boire à intervalles plus longs" (Benoit, b, p. 49).
13. rien ne s'oppose donc, en termes de droits, à l'installation de parcelles clôturées comme celles de mise en défends de la végétation des sections botanique et agronomie du P.M.O. Il est significatif cependant de voir que certaines parcelles, représentant pourtant une surface de bons pâturages infinitésimale à l'échelle de la dune, ont été ravagées par un feu de brousse dont la pratique est plutôt rarissime dans cette zone sud-sahélienne.
14. dans l'Oudalan, cultures + jachères sont passées de 75.000 ha en 1955 à 121.000 ha en 1974, soit plus de 60 % équivalent environ à un taux de 2,5 % par an. (Toutain, a).
15. "d'une manière générale, les techniques utilisées artificialisent très peu le milieu. Les niveaux de rendement sont très médiocres, bien inférieur à la potentialité du matériel végétal" (Milleville, a, p. 62). L'auteur rappelle par ailleurs (note p. 51) que la C.I.D.R. a obtenu des rendements, en 1976 près de Gorom Gorom, de 1200 à 1500 kg de grain à l'hectare sur des parcelles fertilisées.
16. certains auteurs, praticiens du développement implantés dans la région depuis plusieurs années, ont une vision nettement pessimiste sur l'évolution en cours : "il semble en effet qu'au delà d'une certaine intensité de surpâturage, un seuil de non-retour soit franchi, et que l'on passe d'une dégradation par le bétail ou par l'homme à une dégradation beaucoup plus efficace encore, par les éléments naturels, la pluie et le vent (...) : la remobilisation des sables dunaires, ... l'érosion en nappe et en ravine, ... la non réalimentation des nappes phréatiques, la disparition du sol portant cultures et pâturages, le colmatage et le glaçage d'immenses étendues" (C.I.D.R., 1980, p. 25).
17. l'exploitation "minière" prise au sens large c'est-à-dire opérant une ponction nette sur le matériel organique et végétal, les apports (par exemple fumure du sol) étant trop faibles pour compenser les exportations dues aux cultures continues, à la consommation végétale par le bétail etc...
18. il faut ajouter qu'à notre niveau la présence d'une base ORSTOM sur le terrain a joué négativement et nous a conduit à écarter d'office de notre champ de recherches les populations des campements environnants.
19. "les Iderfan (sing. ederef) se distinguent... en ce sens que leur libération, que ce soit à titre individuel ou collectif, est clairement établie, dans des circonstances connues : un maître peut par exemple libérer un esclave par un geste de pitié, ou en reconnaissance de services rendus" (E. & S. Bernus, a, p. 35).
20. le travail effectué au niveau des marchés (Langlois, b, 1980) a fait appel simultanément aux deux méthodes de collecte de l'information.

21. afin d'obtenir plus sûrement des réponses (mais quelles réponses !) aux questionnaires, il serait tentant de "présenter la carotte" à défaut de pouvoir, dans le contexte actuel, manier le bâton.
22. l'extrait du rôle de Kitaçou (Petel Borty, groupe Djelgobé commandé par Moussa Adama) a recensé 409 imposables, 614 bovins, 40 ânes et 1 cheval soit un total d'impôts de 384.910 F se décomposant ainsi (en 1976) :
- |                                 |            |                       |
|---------------------------------|------------|-----------------------|
| impôt forfaitaire sur le revenu | 163.000 F) | soit 400F + 240 F par |
| impôt de collectivité           | 98.160 F)  | personne contribuable |
| taxe sur les animaux            | 123.150 F( | soit 200 F par bovin) |
23. la réalité de tels sentiments est attestée par quelques incidents survenus dans le champ des opérations de recherche : une parcelle de dune parcourue par le feu, des clôtures défoncées, des totalisateurs pluviométriques vidés etc... témoignent d'un manque de respect caractérisé pour des actions peu ou mal comprises.
24. pour des raisons pratiques, c'est la terminologie britannique qui est préférée ici pour décrire les relations de parenté : Father (Fa), Mother (Mo), Brother (Bro), Sister (Si) dont la simplicité saute aux yeux : pour cousine croisée matrilatérale par exemple, on écrira MoBroDa, abréviation de mother's brother's daughter .

La notation graphique des relations de parenté utilise les symboles suivants :



25. en fulfuldé on distingue 4 niveaux, en tamacheq 3 seulement :
- le village : wuro, ou le campement : aghiwan (Bernus, b, p. 136)
- le quartier : bangnere et amezar
- la cour (ou concession) : baade (ou galle) et afagh (Sodter, p. 16)
- l'habitat, la maison : suudu et ehan
26. il faut préciser, comme on le remarquera plus loin (chapitre V), qu'autonomie économique et groupe résidentiel sont deux concepts parallèles, entretenant des rapports réciproques, mais qui ne coiffent pas nécessairement la même unité collective ; ainsi les "cuisines" peuvent être indépendantes pour chaque ménage mais faire partie d'une même cour.
27. le parallèle peut être fait avec le statut d'Iklan dans la société Kel Tamacheq (Barral, c, p. 38).

28. Kitagou est le dernier lieu de rassemblement des Fulbé et des Rimaïbé; c'est de là que les Djelgobé se sont dispensés en Oudalan à la recherche de nouveaux pâturages et laissant aux Rimaïbé les terres qu'ils avaient fait défricher et cultiver à leur profit.
29. Cela apparaît clairement lorsqu'il s'agit d'un litige, entre éleveur et paysan, porté devant l'Administration : tort sera donné au berger ou au propriétaire des animaux qui auront pénétré dans les champs.
30. "pour être parfait tout logement doit réaliser quatre objectifs :  
 - il doit avoir une valeur sociale et culturelle  
 - il doit être suffisamment bon marché pour que le plus grand nombre puisse se le procurer (par extension une partie du logement serait gratuite).  
 - il devrait maintenir ses occupants en bonne santé  
 - il devrait y avoir un minimum d'entretien durant la vie du bâtiment. Si nous reconnaissons que les fonctions utilitaires de la maison ne sont pas primordiales, et si nous comprenons en même temps que même ces fonctions peuvent être mieux satisfaites par l'habitation traditionnelle... dans de nombreuses régions, (...) les attitudes envers le logement dans les pays en voie de développement pourraient être adaptées en conséquence. (Rapport, p. 179).
31. Le Masson distingue 3 techniques d'exploitation du bétail dont l'une suppose situation du campement à égale distance du point de d'eau et du pâturage (Situation de l'Elevage, p. 37).
32. il s'agit principalement de graminées vivaces telles : *Hyperthelia dissoluta*, soobo (f), taladat (t), et *Hypparhenia glabrinscula*, bukaho (f).
33. L'unique exception est celle du ménage Gh : les voyages de l'adulte (célibataire à l'époque) pendant les saisons froides 1976-77 et 1977-78 ont été motivés pour des raisons matrimoniales : dès son retour les cadeaux et la dot ont été versés à la belle-famille pour contracter une alliance dont les frais ne pourraient être supportés par les parents (père décédé).
34. Enquête nutritionnelle (en cours de dépouillement) portant sur 2.000 repas en 415 jours de pesée dans 12 villages (Bella, Peul, Mallébé et Touareg).

Période	Après récolte (Novemb.-févr.)	Saison sèche (mars-Juin)	Soudures (juil.-Octob.)
Céréales g/p/j	887	634	576
lait g/p/j	240	73	475

(Source CIDR p. 61).

soit en moyenne 700 g par personne et par jour ce qui donne environ 255 kg par habitant et par an.

35. Respectivement en fulfulde et en tamacheq,  
 bouillie crue au lait caillé : gappal (f) et tidda tamellet (t)  
 bouillie cuite au lait caillé : cobbal (f) et tidda tategnet (t)  
 pâte cuite (tô) en sauce, ou accompagné de lait frais et de beurre :  
nyiri (f) et assink (t)
36. Les produits (lait, beurre, fromage très exceptionnellement) vendus exclusivement par les femmes Songhay ou Djelgobé n'ont pu être enregistrés étant donné la valeur faible et répétitive (à chaque marché) des ventes. En tout état de cause on peut considérer qu'ils viendraient s'imputer sur le poste B ; que celui-ci par conséquent pour le groupe Djelgobé, est sensiblement sous-estimé.
37. Seule la cuisine Ga semble avoir eu des rentrées exceptionnelles d'argent en 1978/79. Il s'agit en effet de recettes dues aux activités de maraboutage (situation identique pour l'UCA Rb) exercées à l'extérieur et comptabilisées dans la rubrique M. Près de 100.000F ont ainsi été collectées ce qui a dispensé le chef de famille de vendre son bétail : environ 15.000 F en 78/79 soit le prix de 2 chèvres contre 90.000 F l'année suivante : 1 taureau, 2 vaches et 1 génisse. Ce cas exceptionnel mis à part, nos chiffres de commercialisation du bétail chez les Djelgobé sont très proches de la moyenne calculée par L. Herman dans la région de Djibo, 70.500 F environ toutes espèces animales confondues.
38. L'aîné des deux frères associés de la cuisine Rb rapporte périodiquement des sommes fabuleuses (toutes proportions gardées) de son maraboutage au Niger. En 1980 cela lui a permis d'acheter 3 taureaux, et d'épouser une nouvelle femme.
39. Les effectifs de bétail de nos tableaux sont évidemment bien inférieurs à ceux publiés par H. Barral, cf. les taux par "catégories socio-ethniques" pour les années 1970-72 (c, p.6, et p. 81-82), donc précédents la sécheresse.
40. Chez les Mallebé, le père aurait offert, en moyenne une part de bétail plus grande à la fille qu'au fils. Cette contradiction est beaucoup plus le fait du hasard dans la mesure où l'ordre de naissance des garçons et des filles peut ne pas coïncider avec la disponibilité en bétail à offrir au moment du baptême.
41. L'échantillon considéré ici se décompose comme suit :
- |          |    |         |    |    |        |
|----------|----|---------|----|----|--------|
| Djelgobé | 30 | garçons | et | 25 | filles |
| Gaobé    | 37 | "       |    | 24 | "      |
| Iklan    | 20 | "       |    | 15 | "      |
| Rimaïbé  | 44 | "       |    | 24 | "      |
| Mallebé  | 37 | "       |    | 26 | "      |
42. Les neveux prétendants héritiers, déboutés par l'autorité coloniale, ont préféré quitter le village à la suite de ce grave conflit avec leurs parents.
43. Font partie des activités de production l'exercice et la mise en valeur de connaissances spéciales, maraboutage, artisanat casté, etc... qui donnent souvent lieu à des rémunérations en nature, bétail notamment.

44. Pour chaque échantillon, et par catégorie d'animal, on obtient les ratios suivants :

	Djelgobé	Gaobé	Iklan	Rimaïbé	Mallébé
Bovins	74	82	54	33	97
P. Ruminants	39	75	38	38	38

45. P. LHOSTE (Etude zootechnique. Inventaire du Cheptel IEMVT-DGRST 1977) donne, pour l'ensemble de la zone d'étude (Gorom-Gorom incluse ici) des effectifs moyens, toutes ethnies confondues : 1,2 bovin/habitant ; 2,6 caprin et 0,6 ovin soit environ 1,3 UBT/habitant (sur la base des coefficients de 85 % et 8,5 %). H. Barral (c) a estimé pour sa part les effectifs moyens avant la sécheresse comme suit pour tout l'Oudalan :

sédentaires	1 bovin	soit	0.85 UBT/personne
Iklan	2.5	"	2.1 "
Gaobé	5.1	"	4.3 "
Djelgobé	7.3	"	6.2 "

ce qui, rapporté aux différentes zones endodromes (pp. 78...) donne en moyenne :

zone haut Béli-Gandéfabou-Déou	4.6 bovin	soit	3.9 UBT
Amont Mare d'Oursi	4.	"	soit 3.4 "
Mares Centrales	2.7	"	" 2.3 "
Oursi-Bidi Gorom-Gorom	1.5	"	" 1.3 "

46. Le concept d'Unité Bovin Tropical n'est pas considéré ici du point de vue de ses implications agrostologiques, mais simplement comme une unité d'aggrégation entre catégories animales : le petit ruminant équivaut à 10 % du bovin lequel est estimé à 85 % d'UBT (bovin de référence de 250 kg).



ANNEXES

1. Questionnaire Ethno-économique

indications de travail :

dates :  
enquêteurs :  
informateur :

CUISINE :

I. Présentation générale

+ ethnie : . Chef de quartier CQ :  
. Chef de sous-quartier CSQ

+ nbre de cases de la cuisine  
du sous-quartier (cour ou concession) :

+ identification des chefs de cuisine (parenté avec le chef) dans  
le sous-quartier :

'  
'  
'  
'  
'  
'

+ emplacements et déplacements saisonniers de chaque case de la cuisine,  
et motifs correspondants :

'  
'  
'  
'

II. Composition démographique et travaux individuels

+ adulte chef de cuisine : Parenté avec CQ :

+ liste des membres de chaque case

	nom	parenté	âge	sexe
case 1	.	.	.	.
'	.	.	.	.
'	.	.	.	.
'				
case 2	.	.	.	.
'				
'				
case 3	.	.	.	.
'				
'				
case 4	.	.	.	.
'				
'				
'				

+ individus extérieurs mais prenant régulièrement leurs repas dans la  
cuisine

+ âges des hommes correspondants à l'installation de chaque épouse

## ANNEXES

1. Questionnaire ethno-économique général
2. Questionnaire Budget de la cuisine
3. Questionnaire Répartition individuelle du bétail au sein de l'UCA
4. Enregistrement des Naissances du "troupeau" de la cuisine
5. Transferts gratuits de bétail à l'intérieur et au bénéfice de l'UCA
6. Consommation céréalière journalière de la Cuisine
7. Source et date des enregistrements

### Tableaux h.t.

8. Effectif moyen des unités suivant l'ethnie
9. Fréquence des catégories socio-individuelles par ethnie
10. Age moyen des adultes (aînés et cadets), échantillon total
11. Production céréalière estimée, achats et couverture des besoins par UCA
12. Structures budgétaires 1979 et 1980 par UCA
13. Valeur moyenne annuelle des Ressources, et des emplois

- L. HERMAN            L'Acte de vente : décision prise par les propriétaires traditionnels - avril 1977.  
cité in C.I.D.R., 1980, p. 84.
- INSEE-Niger            Etude Démographique et Economique en milieu nomade.  
INSEE Coop., SEDES, SEAE, Rép. du Niger, Paris 1966  
2 vol.
- INSEE-Haute-Volta    Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta. INSEE, SEAE, 1960-61, 2 tomes.
- INSD-Haute-Volta    Recensement national de 1975.  
Ouagadougou, 1978 ; 2 tomes.
- M. LANGLOIS (a)    Méthodologie et bilan provisoire. Préliminaires au projet d'Etude Socio-Economique de Communauté sédentaires et nomades de Haute-Volta.  
ORSTOM, Centre de Ouagadougou, 1977. 36 p. Multigr.
- M. LANGLOIS (b)    Fonctions et Organisation de deux marchés en zone sahélienne voltaïque : Oursi et Déou.  
Coll. ACC-PMO. DGRST, Ministère du Plan de la Rép. de Haute-Volta, ORSTOM, Ouagadougou 1980.  
31 p., graph., tab., cartes et annexes.
- J.C. LEPRUN            Esquisse pédologique au 1/50.000e des alentours de la mare d'Oursi, avec notice et analyse des sols.  
Coll. ACC-PMO. ORSTOM, multigr, 53 p.
- P. MILLEVILLE (a)    Etude d'un système de production agro-pastoral sahélien de Haute-Volta. 1ère partie : le Système de culture.  
Coll. ACC-PMO. ORSTOM, Ouagadougou, 1980, 64 p.
- A. RAPOPORT            Pour une Anthropologie de la Maison.  
Coll. Aspects de l'Urbanisme. Dunod, Paris, 1972.  
187 p., biblio.
- J. RIESMAN            Société et Liberté chez les Peul Djelgobé de Haute Volta. Essai d'Anthropologie introspective.  
Coll. Cahiers de l'Homme ; Ethnologie, Géographie, Linguistique. Nouvelle série XVI de l'EPHE, 6e section. Mouton éd., Paris, 1974.  
261p., photos, annexes, biblio, glossaire, index des termes Peul.
- F. SODTER            Enquête démographique sur la zone de la Mare d'Oursi.  
Coll. ACC-PMO. DGRST, Ministère du Plan de la Rép. de Haute-Volta ; ORSTOM Ouagadougou, 1980.
- B. TOUTAIN (a)        Etude et cartographie des pâturages de l'ORD du Sahel et de la zone de délestage du Nord-Est de Fada N'Gourma.  
IEMVT, Minist. de la Coopération, Paris 1976.
- B. TOUTAIN (b)        Commentaire sur la répartition des pâturages et leur potentiel de charge.  
Coll. ACC-PMO. DGRST, IEMVT, 1978.

- P. BONTE (a) Organisation techno-économique et sociale des éleveurs sahariens et sahéliens.  
in L'Homme hier et aujourd'hui : recueil d'études en hommage à A. Leroi-Gourhan, pp. 655-670, Paris, 1973.
- P. BONTE (b) Troupeaux et Familles chez les éleveurs sahéliens.  
in Les Systèmes Pastoraux sahéliens, FAO, 1977, pp. 43-78 & notes pp. 79-87.
- P. BONTE (c) La Formule technique du Pastoralisme nomade  
in Etudes sur les Sociétés de Pasteurs Nomades I. Sur l'Organisation technique et économique  
Coll. les Cahiers du CERM, n° 109, 1973, Paris.  
pp. 6-32.
- C.I.D.R. Situation de l'Elevage bovin dans la Sous-préfecture de l'Oudalan - Gorom-Gorom.  
A. Le Masson, Rapport d'Activités 1977-1979 n° 228, mars 1980, 117 p.
- CROIX-ROUGE-Niger Enquête sur la Situation médico-nutritionnelle des Nomades. s.d.
- DGRST Etude des possibilités d'aménagement agro-sylvo-pastoral en vue de la lutte contre l'Aridité dans l'Oudalan (Haute-Volta).  
Programme de Recherches interdisciplinaires du Comité LAT, DGRST, Paris, mars 1976. ronéo 13 p.
- DGRST-Hydrologie Observations climatologiques à la station météorologiques de Jalafanka ; années 1977-78-79.  
ACC-Projet Mare d'Oursi, Centre ORSTOM de Ouagadougou, Haute-Volta.
- DGRST-Sciences Humaines. Carte au 1/50.000e.  
"Lieux de Résidence, fin de saison sèche (1978)".  
Situation des cases occupées.  
ACC-PMO-carte dressée par Langlois, Milleville, Sodter, et dessinée par A. Bilgho. ORSTOM Ouagadougou 1979.
- FAO. ONU Besoins énergétiques et besoins en protéines.  
Rapport d'un comité spécial mixte d'experts.  
Coll. FAO, Alimentation et Nutrition n° 7.  
ONU-FAO, Rome, 1973.
- J.C. FAVIER Valeur alimentaire de 2 aliments de base africains, le manioc et le sorgho.  
Coll. Travaux et Documents n° 67. ORSTOM, Paris, 1977, 122 p.
- J. GALLAIS (a) Le Delta intérieur du Niger. Etude de Géographie régionale.  
Coll. Mémoires de l'IFAN n° 79. CNRS, IFAN Dakar 1967, 2 tomes, 612 p., 6 cartes et 40 ph. h.t.
- J. GALLAIS (b) et J.J. MAPIE. Pasteurs et Paysans du Gourma. La condition sahélienne.  
Coll. Mémoires du CEGET, CNRS, Paris, 1975.  
241 p. fig. cartes, pl. tables, diagr., biblio.

## BIBLIOGRAPHIE

- G. ANCEY (a) Milieux Ruraux Mossi. Aspects Economiques.  
Annexe Tome III du Rapport de synthèse Migrations  
ORSTOM Ouagadougou 1975.
- G. ANCEY (b) Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique :  
l'analyse matricielle.  
in AMIRA, note de travail ; série Enquêtes et Outils  
Statistiques, vol. 2, nov. 75, rééd. février 1980.
- G. ANCEY (c) Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une  
exploitation agricole.  
in AMIRA, Note de travail ; série Enquêtes et Outils  
Statistiques, vol 2 : Bilan critique et premières pro-  
positions n° 11, oct. 75 rééd. fév. 80. pp. 15-36.
- H. BARRAL (a) Les Populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux  
dans le nord-est de la Haute-Volta (Cercle de Dori,  
Subdivision de l'Oudalan 1963-64)  
in Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, IV,1  
1967, 30 p., 1 carte ht.
- H. BARRAL (b) Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord  
de la Haute-Volta : les zones dites d'"endodromie pas-  
torale".  
Communication au Séminaire international sur le pasto-  
ralisme, Alger 22-28 avril 1974.  
in Cahiers de l'ORSTOM série Sciences Humaines XI, 2,  
1974 pp. 127-135, 2 cartes.
- H. BARRAL (c) Les populations Nomades de l'Oudalan et leur espace  
pastoral.  
Coll. Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 77, Paris,  
1977, 120 p., cartes h.t.
- M. BENOIT (a) Le Chemin des Peul du Boobola. Contribution à l'éco-  
logie du pastoralisme en Afrique des Savanes.  
Coll. Travaux et Documents n° 101, ORSTOM, Paris,  
1979. 193 p. biblio. florule, 8 ph., 30 cartes.
- M. BENOIT (b) Le Séno Mango ne doit pas mourir.  
à paraître aux éditions de l'ORSTOM repris de :  
Séno Mango ; Réflexions à propos de l'ouverture du  
forage Christine.  
ORSTOM, ORD du Sahel. Ministère du Développement rural,  
Ouagadougou 1981.
- E & S. BERNUS (a) L'Evolution de la Condition servile chez les Touaregs  
sahéliens.  
in l'Esclavage en Afrique précoloniale ; 17 études pré-  
sentées par C. Meillassoux.  
Coll. Bibliothèque d'Anthropologie, Maspéro éd., 1975,  
pp. 27-47, Paris, déc. 1972.
- E. BERNUS (b) Touaregs Nigériens. Unité culturelle et diversité ré-  
gionale d'un peuple pasteur.  
Coll. Mémoires ORSTOM n° 94, Paris, 1981.  
457 p., biblio., index botanique, etc...



+ Types de culture :

pourquoi du sorgho ?

autre culture pratiquée ?

par qui ?

+ la terre est-elle fatiguée ? Est-elle assez grande ? Pourquoi ne pas l'augmenter ?

+ champs prêtés par la cuisine : emprunteur :

autre cuisine :

autre quartier :

autre campement :

+ travaux collectifs au profit de la cuisine (reçus)

nombre de jours :

qui a invité ?

Participants

rattachement local

Bogu 1

.

.

.

.

.

.

Bogu 2

.

.

.

.

.

.

etc...

Contre-parties offertes :

.

.

+ travaux collectifs effectués à l'extérieur (offerts)

bénéficiaire

nbre jours

participants (de la cuisine)

Bogu A

.

.

.

.

.

.

.

Bogu B

.

.

.

.

.

.

.

#### IV. Equilibre vivrier et budgétaire

+ périodes (dates) des récoltes :

des sarclages :

de consommation d'épis avant la récolte :

estimation du nbre d'épis par jour :

+ travaux individuels rémunérés à l'extérieur du village :

qui est parti ?

quand ?

fréquence passée :

lieu et type de travail :

rémunération :

période d'absence et date de retour :

cadeaux et argent rapportés ou envoyés ; bénéficiaires :

+ travaux individuels locaux non rémunérés, avant la récolte :

qui ? type de travail et bénéficiaire :

durée et période d'absence :

contre-partie obtenue :

+ quantités récoltées (nettes de la réserve semencière) par la cuisine (fagots) :

	année :	année :	année :	année :
mil	:	:	:	:
sorgho	:	:	:	:

+ quantités offertes ou reçues comme cadeaux

<u>quantités</u>	<u>bénéficiaire</u>	<u>rattachement</u>
:	:	:
:	:	:
:	:	:

+ estimation de la date où le grenier s'est trouvé vide :

+ consommation secondaire

de fonio : de bulbes :

#### V. Exploitation pastorale

+ répartition individuelle ou communautaire des enclos

petits ruminants :	avec qui ?
bovins :	avec qui ?

+ animaux extérieurs confiés à la cuisine

<u>type et nombre</u>	<u>propriétaire</u>	<u>durée</u>	<u>contrepartie</u>	<u>responsable</u>
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:

+ animaux de la cuisine confiés à l'extérieur

<u>type et nbre</u>	<u>propriétaire</u>	<u>durée</u>	<u>contrep.</u>	<u>responsable</u>	<u>lieu de confiage</u>
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

+ troupeau individuel ou communautaire au pâturage

petits ruminants :	avec qui ?
bovins :	avec qui ?

+ localisation et période d'utilisation des pâturages et des points d'eau

<u>mois</u>	<u>pâturage diurne</u>	<u>abreuvement</u>	<u>pâturage nocturne</u>	<u>fréquence abreuvement</u>
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:

+ Pratique de la transhumance

quels animaux sont partis :	avec qui :	période :
quels animaux sont restés :		pourquoi ?

+ pratique individuelle ou collective de la fumure sur champs de qui ?

quels animaux : type et propriétaire :  
alternance entre quelles cuisines et fréquence :

+ contrats de fumure

période :	bénéficiaire :	contrepartie :
-----------	----------------	----------------

2. Budget de la Cuisine (une ligne par opération)

Mois	Valeur	Transaction (type lieu)	Animaux	Age	Sexe	Prop.	Prod.	Agent	Bénéfi- ciaire

(mois en termes vernaculaires ; valeur (monétaire) si la transaction est onéreuse ; propriétaire de l'animal vendu ou acheté ; producteur de matériaux ou de produits artisanaux ; agent responsable de l'opération ; bénéficiaire individuel (identification de la personne) ou collectif (plusieurs personnes, éventuellement la Cuisine dans son ensemble : cas des achats de mil).

3. Répartition individuelle du bétail au sein de la Cuisine  
(une ligne par animal)

Propriétaire	Animal (nom v.)	Responsable	Type d'animal	âge	sexe	Date et mode d'acquisition

(nom vernaculaire : couleur de la robe, éventuellement quelques signes distinctifs ; responsable : personne ayant la charge de l'animal et ayant parfois aussi sa disponibilité ; âge : par année entière, en général correspond au nombre d'hivernage passés depuis sa naissance ; approximation lorsque l'animal n'est pas né sur place. L'acquisition de l'animal peut être onéreuse (achat) ou gratuite ou encore provenir d'une mise-bas au sein du troupeau).

4. Enregistrement des Naissances du "troupeau" de la Cuisine  
(une ligne par mise bas)

Proprié- taire	Femelle (nom v.)	Type	âge	date de mise bas	nés	nés	morts etc...	traite

(date de mise-bas : nom du mois en termes vernaculaires ; nombre de femelles et de mâles nés ; nombre de morts nés, avortements etc... ; la femelle est-elle traite ? sinon pourquoi ?).



7. Source et date des enregistrements (chapitre 3, § C)

I. Interviews effectués par : M. Benoit et son équipe (Sy Sékou et Abidine Ould Sidi Moghamed) :

en décembre 1977 : B à Tin Aïdjar  
H, I, L, à Jalanfanka

en janvier 1979 : D à Gunture  
F à Jalafanka

en décembre 1978 : G à Bulel

. Interviews et conversations en notre présence avec interprète :

en décembre 1977 : B' à Tin Aïdjar avec Saydou Barry

en mars 1978 : K à Tunté (près Petoy) " "  
à Tunté Hussey (près Déou) "

en avril 1979 : M à Bossey Dogaabe " "

en sept. 1979 : J à Petoy avec Amadou Dicko

en janvier 1980 : A à Ambale (Yomboli) avec Tyral ag. Sidi  
C à Tiringel

8. Effectif moyen des unités suivant l'ethnie

a. Cuisine type  $\alpha$

	UCA	Ménage	FN.	UH.	Nbre de cuisines
Mallebé	6.5	6.5	6.1	4.8	14
Rimaïbé	5.5	5.5	5.5	4.0	13
Iklan	7.2	7.2	5.9	4.8	14
Gaobé	5.5	5.5	5.2	4.3	14
Djelgobé	5.6	5.6	4.9	4.9	7

b. Cuisine type  $\beta$

Mallebé	10.3	4.1	3.7	3.7	4
Iklan	9.3	5.6	4.0	4.0	3
Djelgobé	8.5	4.3	4.3	4.3	2

c. Cuisine type  $\pi$

Mallebé	9.5	4.8	4.8	3.2	4
Rimaïbé	8.3	4.2	4.2	2.8	3

d. Tous types condendus

Mallebé	7.7	5.3	5.0	4.0	22
Rimaïbé	6.2	5.0	4.8	3.5	17
Iklan	7.6	6.1	5.4	4.6	17
Gaobé	5.5	5.2	4.9	4.1	15
Djelgobé	6.7	5.2	4.8	4.5	10
Ensemble	6.9	5.4	5.0	4.1	81

9. Fréquence des catégories socio-individuelles au sein des Cuisines suivant l'ethnie

Abréviations : CC chef de cuisine, CM chef de ménage, Wi épouse, Ch enfants du couple, D dépendants.

a. Cuisine type  $\alpha$

Ethnie	CC	Wi	Ch	CM	Wi	Ch	D
Mallebé	15	16	41				27
Rimaïbé	18	17	47				18
Iklan	14	16	57				14
Gaobé	18	19	58				5
Djelgobé	18	20	59				2

b. Cuisine type  $\beta$

Mallebé	9	12	32	15	15	15	2
Iklan	11	11	25	14	14	7	18
Djelgobé	12	12	6	12	12	29	17

c. Cuisine type  $\pi$

Mallebé	10	10	29	10	10	5	24
Rimaïbé	12	12	24	12	12	8	20

d. Tous types confondus

Mallebé	13	14	36	6	6	5	21
Rimaïbé	16	15	39	4	5	4	18
Iklan	13	15	50	3	3	2	15
Gaobé	18	19	54	1	1	1	5
Djegobé	15	16	37	4	4	10	12

e. Chef de Cuisine CC intégré à la catégorie CM.

Mallebé		19	20	41	21
Rimaïbé		20	20	42	18
Iklan		16	18	51	15
Gaobé		19	20	55	5
Djelgobé		19	21	48	12

## 10. Age moyen des adultes (aînés et cadets), éch. total

Ethnie catégorie	M	R	I	Total
Chefs de cuisine	50	40	51	47
Chefs mén. dép.	28	30	35	30
Total CM.	43	38	48	43

11. Production céréalière (estimée), achats et couverture  
des besoins annuels théoriques en kg de grain.

## a. Bulel - Mallebe (après-récolte 1978 et 1979)

UCA	Eff. réf.	Besoins	Prod.net	P.net % B.	Achats	P+achats % B.	Ration % B.
a.	5.0	1947	608 479	31 24	624 704	63 60	- 72
d.	7.1	2765	1404 1415	51 51	122 68	55 54	- 70
f.	4.4	1713	842 842	49 49	218 214	62 62	- 74
g.	6.1	2375	854 1053	36 44	184 109	44 49	- 75
h.	4.3	1674	421 421	25 25	577 53	60 28	- 87
i.	4.6	1791	745 877	41 49	305 198	59 60	- 86
j.	6.6	2570	1470 633	57 24	302 706	69 52	- 88
l.	5.3	2064	1451 526	70 26	220 307	81 40	- 80
m.	5.1	1986	842 667	42 33	850 280	45 48	- 79
n.	4.4	1713	1341 557	78 32	164 206	88 45	- 101
o.	7.0	2726	986 1286	36 47	892 305	69 58	- 62
q.	3.8	1479	959 1053	65 71	165 122	76 79	- 122
r.	3.9	1518	620 737	41 48	149 338	51 71	- 117
s (+2)	11.0	4283	1369 655	32 15	821 1907	51 60	- 90
t.	3.6	1402	491 421	35 30	92 97	42 37	- 83
u.	7.7	2998	2184 1536	73 51	50 213	75 58	- 66

Période de consommation : 330 jours (consommation d'épis de pré-récolte pendant un mois). Echantillon : 18 cuisines, 16 UPA, 129 personnes correspondant à 90 individus de référence adulte.

## b. Bossey Dogaabe (Rimaïbé) (après récolte 78 et 79)

UCA	Eff. réf.	Besoins	Prod. net	P. net % B	Achats	P+A % B.	Ration % B.
a.	5.5	2238	1373	61	917	102	-
			1158	52	522	75	140
b.	6.7	2716	595	22	3800	162	-
			589	22	2900	128	90
c.	5.9	2406	281	12	1370	69	-
			632	26	n.c	n.c	97
d.	3.7	1510	613	41	200	54	-
			942	62	300	82	n.c
e.	5.6	2298	936	41	100	45	-
			1895	82	150	89	96
f.	2.6	1063	895	83	0	83	-
			1092	103	62	109	75
h.	3.4	1384	429	31	1000	103	-
			682	49	235	66	107
j.	5.9	2415	577	24	2235	116	-
			973	40	700	69	86
k.	3.0	1218	456	37	n.c	/	-
			515	42	n.c	/	150
l.	1.9	767	125	16	n.c	/	-
			452	59	n.c	/	n.c
m.	2.8	1124	374	33	685	94	-
			471	42	740	108	180
n.	3.6	1452	779	54	200	67	-
			867	60	n.c	/	216
o.	3.3	1339	167	12	550	54	-
			234	17	400	47	n.c
p.	3.9	1592	499	31	386	56	-
			571	36	425	63	92
q.	3.8	1562	905	58	540	93	-
			926	59	910	118	76

Période de consommation retenue : 345 jours (soit 15 jours de consommation d'épis de pré-récolte). Echantillon : 15 UCA = 15 UPA, 92 personnes pour 62 individus adulte-référence.

c. Iklan Kal Bamba (après-récolte 78 et 79)

UCA	Eff. réf.	Besoins	Prod.net	P. net % B.	Achats	P+A % B.
a.	6.0	2393	1370 737	57 31	/ 900	/ 68
b.	4.9	1982	3124 878	158 44	/ 985	/ 94
c.	5.0	2010	452 632	23 31	/ 390	/ 51
d.	3.3	1322	632 456	48 35	/ 245	/ 53
e.	3.9	1576	1580 1369	100 87	/ 656	/ 128
f.	6.4	2574	1123 304	44 12	/ n.c	/ n.c
g.	6.6	2626	1334 750	51 29	/ 600	/ 51
h.	3.8	1520	234 117	15 8	/ 0	/ 8
i.	4.4	1772	815 948	46 53	/ 800	/ 99
j.	9.1	3634	211 585	6 16	/ n.c	/ n.c
k.	3.3	1323	1131 948	85 72	/ n.c	/ n.c
l.	2.9	1183	1600 1170	135 99	/ n.c	/ n.c
m.	3.1	1265	842 667	67 53	/ n.c	/ n.c
n.	8.0	3212	3160 1264	98 39	/ n.c	/ n.c
o.	3.7	1480	2024 468	137 32	/ n.c	/ n.c
p.	5.2	2086	2106 1053	101 50	/ n.c	/ n.c
q.	7.5	3030	2106 421	70 14	/ n.c	/ n.c

Période : 340 jours de consommation (soit 20 jours seulement satisfaits sur le champ directement avant la récolte). Echantillon : 17 UCA = 17 UPA soit 129 personnes représentant 87 individus adultes de référence.

d. Petoy - Gaobé

UCA	Eff. réf.	Besoins	Prod.net	P.net % B.	Achats	P + A	Ration % B.
a.	3.7	1560	2304 632	147 40	370 1540	171 139	- 91
b.	4.1	1720	655 448	38 26	500 1160	67 93	- 123
c.	2.5	1047	327 316	31 30	485 830	77 109	- 123
d.	5.6	2340	2784 2422	119 103	640 2400	146 206	- 117
f.	1.5	624	444 526	71 84	400 495	135 163	- 171
g.	4.5	1876	1263 830	67 44	350 1055	86 100	- 73
h.	2.1	878	866 421	98 48	285 400	131 93	- 127
m.	5.5	2290	589 421	25 18	180 340	33 33	- 72
n.	4.3	1784	160 331	9 18	205 275	20 34	- 74
o.	4.4	1824	655 557	36 30	n.c 700	/ 69	- 75

Période : 350 jours soit 10 jours seulement pour la consommation par prélèvement d'épis avant la récolte. Echantillon : 10 UCA = 10 UPA, soit 55 personnes représentant 38 individus adultes de référence.